



STRASBOURG

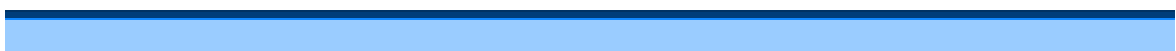
MULHOUSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG  
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE STRASBOURG  
UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE



# CONTRAT DU SITE ALSACIEN CONTRAT PLURIANNUEL 2013 - 2017





# **CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE ALSACIEN**

**2013-2017**

*Entre,*

***Le ministère de  
l'enseignement supérieur  
et de la recherche***

***L'université de  
Strasbourg***

***L'université de  
Haute-Alsace***

*Après délibération de son  
conseil d'administration  
du 23 05 2013*

*Après délibération de son  
conseil d'administration  
du 22 05 2013*

***L'institut national  
des sciences  
appliquées de  
Strasbourg***

***La bibliothèque  
nationale et  
universitaire de  
Strasbourg***

*Après délibération de son  
conseil d'administration  
du 22 05 2013*

*Après délibération de son  
conseil d'administration  
du 22 05 2013*

*d'une part,*

*d'autre part,*

*Il est établi le présent contrat pour les années 2013 à 2017.*

*Ce contrat fera, avant renouvellement, l'objet d'une évaluation de ses résultats au regard des objectifs poursuivis et des engagements pris.*

*Fait à Paris, le 4 juin 2013*



*La ministre de  
l'enseignement supérieur  
et de la recherche*



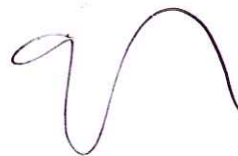
*Geneviève FIORASO*

*Le président de l'université de  
Strasbourg*



*Alain BERETZ*

*La présidente de l'université de  
Haute-Alsace*



*Christine GANGLOFF-ZIEGLER*

*Le directeur de l'institut national  
des sciences appliquées de  
Strasbourg*

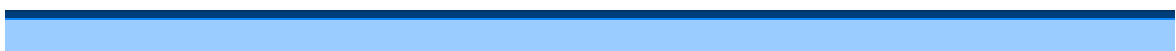


*Marc RENNER*

*L'administrateur de la bibliothèque  
nationale et universitaire de  
Strasbourg*



*Albert POIROT*



# CONTRAT DU SITE ALSACIEN

## 2013-2017

### Sommaire

<b>Texte commun du contrat</b>	<b>2</b>
<b>Textes spécifiques des établissements</b>	
Université de Strasbourg	16
Université de Haute-Alsace	26
Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	36
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg	43
<b>Annexe financière</b>	<b>48</b>
<b>Annexes</b>	
<b>Indicateurs de performance des établissements</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unistra</li> <li>- UHA</li> <li>- INSA de Strasbourg</li> <li>- BNU</li> </ul>	
<b>Annexes recherche et formation des établissements</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoles doctorales</li> <li>- Unistra</li> <li>- UHA</li> <li>- INSA de Strasbourg</li> <li>- Formations d'ingénieur</li> <li>- Formations de santé</li> </ul>	
<b>Annexe informative sur l'approche consolidée des moyens du site alsacien</b>	

## Texte commun du contrat

### Préambule

Dans le prolongement des reconfigurations territoriales survenues ces dernières années, l'Etat s'engage dans une démarche nouvelle visant le rapprochement des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI), fondée sur les dynamiques de coopération.

L'objectif est de favoriser l'émergence, en France, de sites dont les stratégies et les activités sont mieux coordonnées, et répondent à une triple nécessité :

- celle d'une plus grande attractivité nationale et internationale pour les ensembles de recherche et de formation ;
- celle d'une politique scientifique de qualité et de grande ampleur au niveau territorial ;
- enfin, celle d'une offre de formation cohérente et complémentaire permettant aux élèves et aux étudiants de construire un parcours dans l'enseignement supérieur et de se projeter dans l'avenir.

Dans cette perspective, le contrat de site qui conserve des parties propres à chaque établissement, se substitue aux anciens contrats d'établissement et constitue un levier qui permet aux acteurs d'un territoire de se rassembler autour d'orientations stratégiques concertées, d'associer leurs ressources pour élaborer et conduire des projets en commun. Il repose notamment sur un diagnostic territorial partagé (document STRATER), ainsi que sur une cartographie des forces en matière de recherche, de formation et d'innovation, intégrant l'ensemble des moyens qui sont associés et disponibles sur le site.

Le contrat est un document unique qui dessine la trajectoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI) propre au site. Celle-ci est partagée par les signataires du contrat. Le réseau des partenaires est impliqué dans cette démarche de coopération dans le cadre du périmètre défini ci-dessous.

### **Le site alsacien et ses atouts**

#### **Périmètre du site alsacien**

Le site alsacien est considéré dans ce projet selon trois cercles concentriques :

- Le premier concerne l'Unistra, l'UHA, l'INSA de Strasbourg, la BNU ainsi que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région Alsace (l'ENSAS-Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg et l'ENGEES-Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) rattachés à l'Unistra. Dans ce groupe, les quatre établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, à savoir l'université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg et la BNU de Strasbourg, qui sont les seuls signataires du présent contrat, prennent la responsabilité de pleinement s'engager dans une vision commune et co-construite de l'avenir du site dans le respect de l'autonomie de chacun.
- Le deuxième concerne les autres établissements dont les buts concourent à la mission de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche en Alsace. Il regroupe autour du premier cercle les organismes de recherche, les autres établissements post bac (haute école des arts du Rhin, école nationale d'administration - ENA, institut national des études territoriales – INET, théâtre national de Strasbourg-TNS, lycées), les hôpitaux universitaires de Strasbourg, le CROUS, les collectivités territoriales. Ce deuxième cercle correspond au périmètre du Cluster Alsace (cf IV-2).
- Le troisième vise à construire un nouvel espace trinational d'enseignement supérieur et de recherche fondé sur EUCOR, l'Université du Rhin supérieur, et sur la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur.



## **Les leviers à la disposition du site alsacien**

Les quatre établissements d'enseignement supérieur et de recherche alsaciens signataires de ce contrat : l'université de Strasbourg (Unistra), l'université de Haute-Alsace (UHA), l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg (l'INSA de Strasbourg) et la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU), regroupent 52 000 étudiants parmi les 68 000 inscrits dans l'ensemble de l'enseignement supérieur de la région, c'est-à-dire l'essentiel du potentiel de la région.

Autour de ces établissements, de grands organismes de recherche, tout particulièrement le CNRS et l'INSERM, mais aussi l'INRA, l'INRIA, l'IRSTEA et le BRGM, concourent significativement en Alsace aux résultats de la recherche et de sa valorisation.

Les organismes de recherche, qui représentent une part significative du potentiel alsacien de recherche, le CNRS, l'INSERM et l'INRA, s'orienteront vers la mise en place d'une instance de concertation et de prospective scientifique en vue de mieux coordonner leurs initiatives.

Il faut aussi relever l'adéquation des principaux champs scientifiques et des démarches d'innovation avec le tissu économique alsacien qui se traduit par les actions d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale (Alsace Biovalley dans le domaine de la santé), de quatre pôles de compétitivité nationaux et de deux pôles de compétences régionaux.

La puissance scientifique du site et la poursuite de l'excellence se sont concrétisées par des résultats remarquables dans le programme des investissements d'avenir (PIA) : ces résultats placent l'Alsace en tête des régions françaises en termes d'efficience, 48 projets ont été labellisés dont 19 impliquant uniquement des établissements de la région.

L'ensemble de ces initiatives et de ces succès témoigne à la fois de la grande vitalité des acteurs alsaciens, de l'action pionnière de l'Unistra et de la nécessité de continuer à fédérer cette dynamique et ces réalisations sur le territoire alsacien.

Si les établissements signataires reconnaissent le rôle moteur de l'Unistra et l'importance de pouvoir bénéficier de la dynamique de celle-ci, ils disposent eux-mêmes d'atouts qui peuvent être mis au service de la politique de site.

Chaque établissement contribue à la dynamique du site en coordonnant la réflexion en mode projet entre les quatre acteurs du site sur plusieurs axes stratégiques et notamment :

- Unistra : le domaine de la recherche ;
- UHA : les domaines du transfrontalier, des relations avec le milieu socio-économique et de l'apprentissage ;
- INSA de Strasbourg : le domaine de l'ingénierie ;
- BNU : le domaine documentaire.

La démarche de structuration initiée de longue date sur le site de Strasbourg, au-delà de la création de l'université de Strasbourg a déjà permis le rattachement à cette université de deux établissements sous tutelle d'autres ministères ( agriculture et culture) et de la BNU. Cette dynamique est favorable à la construction du site alsacien.

## **Les principaux enjeux du contrat de site alsacien**

Les établissements alsaciens ont, vis-à-vis des étudiants, de la société et de leur territoire, la responsabilité de définir la nature de leur partenariat et des bénéfices mutuels qu'il entraîne. Chacun des partenaires a ainsi la responsabilité de pleinement s'engager dans une vision commune et co-construite de l'avenir du site, permettant de mieux remplir les objectifs fondamentaux de service public tout en contribuant à la visibilité, à l'essor économique du territoire et à son développement culturel et

social au profit de tous.

La nouvelle structuration portée par ce contrat doit pouvoir répondre à des enjeux majeurs du territoire alsacien :

- renforcer l'excellence scientifique du site en bénéficiant de la dynamique des secteurs pilotes ; cette ambition passe par une démarche de restructuration ;
- dans le domaine de l'innovation, à l'horizon 2020, contribuer à développer le potentiel des entreprises et à faire rayonner la région au cœur de l'espace rhénan et de l'Europe, tout en définissant des priorités sectorielles ;
- élaborer à court terme une carte claire et rationnelle de l'enseignement supérieur en Alsace, en formation initiale comme en formation tout au long de la vie ;
- améliorer l'accessibilité à la formation universitaire et la réussite des étudiants aux profils diversifiés ;
- faire aboutir la démarche structurante d'un schéma directeur de la documentation universitaire ;
- faire apparaître de nouvelles marges de manœuvre et améliorer l'analyse de la soutenabilité des projets ;
- faire du Cluster Alsace un émulateur de projets transversaux ;
- mieux affirmer la présence à l'international des établissements alsaciens.

La démarche initiée par la création en 2009 de l'université de Strasbourg par fusion des trois universités doit se prolonger, au-delà d'une simple logique de coopération, par la définition d'une politique de site prenant en compte les enjeux à long terme.

Les établissements confirment leurs engagements par une structuration sans équivoque, privilégiant pour cela le rattachement de l'UHA et de la BNU à l'Unistra ou le mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) pour l'INSA de Strasbourg. Ils choisissent ainsi, sans y perdre leur autonomie, d'insérer leurs activités respectives dans un environnement reconnu par sa puissance scientifique, notamment celle de l'Unistra, chacun assumant sa responsabilité pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Alsace.

Les termes de chacune des conventions entre les établissements donneront toute la dimension politique et fixeront les modalités d'une stratégie partagée. L'objectif est que l'enseignement supérieur alsacien dans sa globalité puisse peser plus fortement dans ce qui se joue à l'échelle transfrontalière (dans l'espace de l'Université du Rhin supérieur) et plus largement internationale.

Enfin, un comité de pilotage assurera le lien entre les acteurs et le développement de cette stratégie.

\*\*\*

Le texte commun du contrat est organisé en six grands chapitres :

- I-** Une politique de recherche visant à la généralisation de l'excellence
- II-** Une politique de formation coordonnée
- III-** Une politique documentaire concertée à partir d'un schéma directeur
- IV-** Un pilotage volontaire de la politique de site
- V-** Une attention particulière apportée à la vie étudiante
- VI-** Des fonctions support au service de la communauté universitaire alsacienne

Il décrit la trajectoire de site, établit des priorités dans une perspective pluriannuelle et fixe des jalons pour les réalisations. C'est l'état de ces réalisations, bien situées dans le temps, qui permettra de procéder à l'évaluation du contrat.

## I- Une politique de recherche visant à la généralisation de l'excellence

### **Mettre en œuvre une politique scientifique confortant le développement de secteurs d'excellence, la valorisation et l'innovation**

Les établissements vont poursuivre le développement d'une politique scientifique commune sur le site Alsace. Cela se fera en étroite concertation, synergie et mutualisation avec la politique des EPST partenaires (CNRS, Inserm, INRA). Forte des résultats exceptionnels en physique, chimie, biologie-médecine, ingénierie et sciences sociales, cette politique vise l'excellence pour l'ensemble du site Alsace en stimulant les forces et les talents de chaque établissement. Le recours aux outils générés par l'Idex Unistra et aux pistes de travail scientifique impulsées par celle-ci pourrait être ouvert aux autres établissements.

La finalisation dès 2013 d'une cartographie détaillée des compétences, forces et faiblesses des unités de recherche, permettra de définir les spécificités de chaque établissement en matière de recherche et de renforcer l'efficacité des collaborations.

Une cartographie des infrastructures sera également établie et intégrée au développement de la politique de site.

L'organisation de certains secteurs sur le plan régional sera facilitée par les structures fédératives telles que la Maison universitaire des sciences de l'Homme-Alsace (MISHA) ou le Pôle Matériaux et Nanosciences d'Alsace (PMNA), exemples de réussite de projets partagés dans la dynamique d'une politique de site. Elle permettra, non seulement une structuration constructive de la recherche, mais aussi la réalisation d'investissements coordonnés, le développement d'actions de valorisation, le succès collectif à des appels d'offres ou la création de nouveaux masters.

Dans le domaine des SHS, la BNU développera son rôle structurant et fédérateur en matière de ressources documentaires et de dispositifs d'appui à la recherche.

C'est dans la même dynamique que s'inscrit l'évolution de la structuration de la formation doctorale sur le site Alsace. La mise en place d'écoles doctorales sur des principes d'association et/ou de co-accréditation crée les conditions favorables à l'élaboration de projets communs, partagés par les acteurs de la recherche des établissements du site. Les écoles doctorales représentent des lieux de rencontre et d'échanges entre acteurs de grands champs disciplinaires susceptibles de mettre en œuvre une politique scientifique audacieuse mobilisant l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES, l'ENSAS, les organismes de recherche, au-delà de l'Unistra et de l'UHA. L'organisation de la formation doctorale sur le site Alsace obéit par ailleurs à la logique de structuration privilégiée par les établissements (cf. annexe ED).

La mise en œuvre de cette politique de formation doctorale passe par le renforcement du rôle du « Collège doctoral alsacien » assurant la coordination du fonctionnement des écoles doctorales dont une « antenne » à Mulhouse qui permettra aux doctorants de bénéficier localement d'une gestion et de services de proximité.

Une politique concertée de recrutement des enseignants-chercheurs sur les thématiques partagées, en soutien à une stratégie scientifique commune, sera initiée.

La politique d'innovation du site a pour objectif d'organiser du développement économique en faisant émerger de nouvelles filières pour le territoire. Le potentiel d'innovation du site s'inscrit notamment dans le cadre de la stratégie régionale qui définit trois convergences thématiques : économie verte, santé et bien-être, humanisme et questions de société.

Conformément à la stratégie des établissements, la politique de protection intellectuelle et de valorisation est portée par la SATT Conectus Alsace, en collaboration avec des organismes relais (pôles de compétitivité, Instituts Carnot, CRITT), précurseur d'une politique de site dans ce domaine puisqu'elle réunit déjà l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire. L'incubation continuera à être portée par SEMIA, l'incubateur d'Alsace.

*Jalons : Nouveau schéma organisationnel de la recherche prenant en compte les évolutions disciplinaires (chimie-SHS) en 2015  
Organisation opérationnelle du recrutement concerté d'enseignants chercheurs en 2015*

## II- Une politique de formation coordonnée

### II-1 Optimiser l'accès à l'enseignement supérieur par une concertation menée avec l'enseignement secondaire et le rectorat

La question de l'accès à l'enseignement supérieur est un enjeu majeur dans l'académie de Strasbourg, eu égard au diagnostic posé dans le projet d'académie à l'horizon 2015.

L'académie de Strasbourg souffre d'un paradoxe puisqu'elle obtient régulièrement de très bons résultats aux différents baccalauréats, ce qui la classe parmi les premières académies en termes de taux de réussite à cet examen. Cependant, l'accès des jeunes au post-baccalauréat est toujours inférieur dans l'académie à la moyenne nationale, y compris en prenant en compte les poursuites d'études en IUT ou STS par l'apprentissage. L'académie peine ainsi à amener un nombre d'élèves suffisant d'une classe d'âge à un niveau élevé de qualification et les taux d'accès restent en deçà des taux attendus.

Des dispositifs existent, notamment dans le cadre de l'orientation des élèves (en particulier le schéma directeur académique pour l'orientation active et les cordées de la réussite) mais leur mise en œuvre rencontre encore des obstacles liés principalement aux différents cloisonnements des systèmes de formation.

La nécessité d'une réflexion globale permettant de définir des axes prioritaires d'action a conduit à installer un groupe de travail académique d'innovation et d'impulsion (GT2I) sur la mise en réseau des établissements secondaires et des établissements d'enseignement supérieur, afin de travailler ensemble sur la question des parcours « de bac – 3 à bac +3 », avec pour objectif la promotion de l'accès aux études supérieures et l'équité scolaire par un parcours personnel de réussite.

Trois problématiques sont prises en compte :

- l'orientation des élèves ;
- la carte de formation sur le territoire offerte aux lycéens jusqu'au niveau Bac +3 (Licence, CPGE, BTS, DUT) ;
- la connaissance réciproque des cultures spécifiques du secondaire et du supérieur.

L'objectif est de dresser un état des lieux, de proposer des actions appropriées aux questions soulevées et d'élaborer un dispositif d'évaluation.

*Jalon : Mise en œuvre à partir de 2013 des recommandations qui émaneront du GT2I après validation par les instances compétentes des établissements*

### II-2 Construire une offre de formation attractive

L'objectif commun est celui de la consolidation d'une offre de formation alsacienne claire et homogène ayant pour objectifs l'accessibilité, l'attractivité et la soutenabilité.

Une cartographie de l'offre universitaire régionale de formation est en cours d'élaboration sur la base du travail conjoint des CEVU de l'UHA, de l'Unistra et de l'INSA de Strasbourg, et du travail du réseau Alsace Tech pour l'offre en ingénierie. Cette cartographie sera actualisée en fonction de l'évolution des processus d'accréditation inscrits dans la nouvelle loi. Elle devra conduire à une politique coordonnée visant à déterminer les répartitions des filières dans une optique double d'efficacité et d'aménagement du territoire à l'échelle de la région, dans l'intérêt de l'ensemble des étudiants du site Alsace.

Ce travail aboutira à une offre coordonnée de la formation, c'est-à-dire cohérente, complémentaire et

la plus complète possible en région Alsace. Cette offre couvrira l'ensemble du champ de compétences des établissements signataires.

Le dialogue entre les domaines de formation des établissements sera organisé à partir des collegiums, tels que structurés au sein de l'Unistra.

*Jalons : Cartographie de l'offre régionale de formation en 2013  
Offre concertée de formation dans le cadre du nouveau dispositif d'accréditation en 2015  
Offre coordonnée de formation en 2017*

Les établissements faciliteront la mobilité des étudiants par des passerelles permettant à ceux-ci de valoriser leurs acquis. Cela suppose dans un premier temps de rapprocher les calendriers semestriels et d'organiser une communication conjointe.

Les mentions à faibles effectifs seront prises en compte dans le schéma directeur régional, selon la stratégie générale de la formation, en fonction de leurs apports en termes d'attractivité, de complémentarité, de réponse à des demandes de service public ou d'adossement à des niches de recherche.

La progression de l'apprentissage est un facteur important du développement de l'enseignement supérieur sur le territoire alsacien, comme facilitateur de la réussite et de l'insertion professionnelle. Cette mission sera assurée tout particulièrement par le CFAU, porté par l'UHA.

L'orientation et l'insertion des étudiants seront favorisées par une coopération accrue des BAIP. La mesure de l'insertion professionnelle est effectuée sur le plan régional par l'ORESIPPE, porté par l'Unistra ; les données fournies par celui-ci sont indispensables au pilotage d'une politique de site de la formation. Pour que cette mission puisse être maintenue, les divers partenaires s'efforceront de pérenniser les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Le projet d'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie d'Alsace, qui sera une composante de l'Unistra, est proposé à l'accréditation par les deux universités. La mission de l'ESPE et son fonctionnement seront définis en conformité avec la future loi les concernant.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE), de validation des études supérieures (VES) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) seront homogénéisées entre les partenaires. Les initiatives en matière de formation continue seront coordonnées et développées afin que le site se positionne comme référence pour la formation tout au long de la vie.

*Jalon : mise en place de procédures homogénéisées en VAE, VES et VAPP en 2015*

### **III- Une politique de la documentation en faveur de l'excellence de la recherche et de la formation**

#### **Elaborer une politique de la documentation à partir d'un schéma directeur**

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur de la documentation universitaire pour le site alsacien, l'Unistra, l'UHA, l'INSA de Strasbourg et la BNU poursuivront les actions entreprises en commun dans les domaines de l'appui à l'enseignement et à la recherche, de la conservation et de la valorisation des collections, de l'acquisition des ressources et de la formation des usagers. Le pilotage de la réflexion sur ce schéma incombe à la BNU. Il se fera sous la direction d'un comité de pilotage, qui validera les axes stratégiques du schéma directeur, leur mise en œuvre et le suivi du plan d'action.

### **Définir des politiques concertées afin d'optimiser les moyens du site**

En matière de politique documentaire, les quatre établissements veilleront à définir une politique d'acquisitions concertée, tant pour l'imprimé que pour l'électronique, permettant d'optimiser les ressources du site, en particulier à travers la rédaction d'une charte documentaire commune qui devra être finalisée au plus tard en 2014.

La conservation partagée passera par l'élaboration d'une charte ad-hoc.

Il conviendra aussi d'établir rapidement le cahier des charges d'une infrastructure de conservation partagée à long terme, qui pourrait notamment prendre la forme d'un silo documentaire régional. Des études d'opportunité et de faisabilité seront menées, au plus tard en 2014, afin de déterminer la meilleure solution possible.

### **Mettre les structures documentaires au service des activités d'enseignement et de recherche**

Les structures documentaires participeront à des dispositifs pédagogiques innovants et les établissements feront en sorte que l'ensemble des étudiants bénéficient de formations aux méthodologies de la recherche documentaire.

La visibilité de la recherche produite sur le site alsacien sera améliorée en développant les formations aux outils de gestion bibliographique et à la bibliométrie, en travaillant au référencement des travaux publiés et au suivi des signatures des publications, en développant des procédures permettant aux chercheurs de déposer facilement leurs travaux dans des archives ouvertes et en sensibilisant la communauté scientifique à l'intérêt de l'open access.

### **Développer des services à forte valeur ajoutée**

Dans le but de faciliter l'accès des usagers aux ressources documentaires du site, les quatre partenaires travailleront à l'harmonisation des pratiques (inscriptions, tarifs, calendriers d'ouverture) et produiront des documents d'information communs.

Par ailleurs, ils créeront et mettront en place des services à distance innovants dont bénéficiera l'ensemble de la communauté universitaire alsacienne : service inter-établissements de renseignements à distance, référence virtuelle en temps réel, prêts-retours souples, carte unique, etc. Enfin, une bibliothèque numérique de site sera développée et la construction d'un portail commun permettant d'interroger l'ensemble des ressources des quatre établissements à partir d'une même interface constituera une priorité.

### **Créer un centre de documentation sur l'Europe**

Dans le but de faire de Strasbourg un centre de documentation sur l'Europe de premier plan, mais aussi d'encourager et de stimuler les recherches scientifiques sur les questions européennes, les quatre établissements mettront en place un centre de documentation sur l'Europe qui, ouvert sur la cité, s'adressera à la fois au grand public et aux chercheurs spécialistes des questions européennes.

*Jalons schéma directeur de la documentation : cf. tableau récapitulatif des jalons*

## **IV- Un pilotage volontaire de la politique de site**

Afin d'assurer un pilotage pérenne de la politique du site alsacien, les quatre établissements signataires mettent en place un comité de pilotage constitué de représentants de leurs exécutifs respectifs. Ce comité associera aussi les représentants de l'ENGEES et de l'ENSAS. Il aura à développer les axes stratégiques de la politique de site qui seront ensuite proposés pour approbation aux Conseils d'Administration des établissements. Il assurera l'évaluation annuelle des avancées réalisées ainsi que sa communication à l'ensemble des acteurs internes et externes.

#### IV-1 Mise en œuvre des conventions inter-établissements

La déclinaison de la stratégie de site sera opérationnalisée dans les conventions inter-établissements, en particulier les conventions de rattachement ou relevant du mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation ESR, qui devront être précises en matière de contenu et de mutualisations. Il s'agit de mettre en œuvre rapidement les conventions Unistra-BNU, Unistra-UHA, Unistra-INSA de Strasbourg.

*Jalon : L'ensemble de ces conventions devront être conclues au cours de l'année 2013*

En parallèle devront être finalisées les conventions liant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec les organismes de recherche (CNRS, Inserm, INRA) ainsi que d'éventuelles conventions bilatérales entre établissements rattachés.

#### IV-2 Des projets transversaux générés par le « Cluster Alsace »

Structuré autour du noyau académique constitué par les signataires du présent contrat et les établissements rattachés à l'Unistra, le cluster réunit, avec les collectivités territoriales, les organismes de recherche, les établissements du service public d'enseignement post bac non strictement universitaires (école supérieure des arts du Rhin, TNS, ENA, INET, lycées), le rectorat, les hôpitaux universitaires, le CROUS. Il est animé par un comité de pilotage où sont représentés les différents membres.

Le cluster a vocation à être un lieu de dialogue et d'échanges, catalyseur pour des projets nouveaux. Il proposera des appels à projets et contribuera à la recherche de moyens de financement de ces projets, ainsi qu'à la communication autour de cette dynamique d'innovation, grâce à des événements fédérateurs.

Dans un contexte de compétitivité croissante, le cluster sera ainsi un outil au service de la co-conception de projets innovants et contribuera à l'attractivité du territoire et au déploiement d'une stratégie concertée de développement au service des étudiants, des chercheurs et enseignants-chercheurs, du monde socio-économique et des acteurs du monde culturel et artistique.

Des actions concrètes seront mises en place, organisées en mode projet. Le premier objectif est de renforcer les réseaux transversaux, souvent interdisciplinaires, qui contribuent à la structuration du site dans les domaines de la formation, de la recherche et du développement économique et culturel. Les actions prioritaires sont les suivantes :

##### **Renforcer le Pôle européen d'administration publique (PEAP)**

Le pôle européen d'administration publique a pour but de mettre l'excellence, la diversité et la complémentarité de ses membres au service de deux objectifs principaux : former davantage à l'Europe et former davantage d'Européens ; construire une offre de formation globale, cohérente et diversifiée. Il regroupe l'Etat et les collectivités territoriales (Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, Département du Bas-Rhin et Région Alsace) et des partenaires pédagogiques présents à Strasbourg : l'ENA, l'INET, l'Euro-Institut, l'Unistra avec en particulier sa composante, l'Institut d'études politiques.

L'objectif est de développer et de fédérer la recherche, les études et l'expertise en administration publique à Strasbourg, y compris dans le cadre de partenariats nationaux et européens. Durant ce contrat, le PEAP veillera à pérenniser son financement au-delà de celui apporté par le contrat triennal « Strasbourg ville européenne ».

## Développer une carte cohérente dans le domaine de l'ingénierie

En matière d'ingénierie, le site alsacien s'appuie aujourd'hui sur 12 écoles d'ingénieurs dont neuf relèvent du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (l'INSA de Strasbourg, quatre écoles internes de l'Unistra, deux écoles internes de l'UHA, deux antennes d'écoles multi-sites), une relève du ministère de l'agriculture et est rattachée à l'Unistra, deux sont privées. La Région Alsace apporte son soutien par le dispositif du « pacte ingénieur ».

Deux niveaux de concertation stratégique seront mis en œuvre : d'une part, entre le collegium Sciences-Ingénierie-Technologie de l'Unistra et l'INSA de Strasbourg, et, d'autre part, le réseau Alsace Tech. Ce dernier associe au-delà des formations d'ingénieurs, les formations d'architectes et de managers et favorise notamment les interactions entre les différentes spécialités d'ingénieurs, entre elles et/ou avec les formations en architecture et en management ainsi qu'avec le monde économique.

Les enjeux pour la période quinquennale consistent à :

- proposer une offre de formation conjuguant harmonieusement les formules conduisant aux diplômes d'ingénieur ou aux masters ;
- faire évoluer les spécialités des écoles en adéquation avec la politique scientifique du site, notamment afin de favoriser le transfert de technologie et la diffusion de l'innovation ;
- conduire plus d'ingénieurs au doctorat ;
- renforcer la filière technologique dans toutes ses composantes (universités avec leurs IUT, écoles) ;
- développer les liens transfrontaliers avec les institutions allemandes et suisses, tant au niveau des formations d'ingénieurs que doctorales.

Les établissements du site sont conscients du rôle qu'ils ont à jouer tant dans la formation des acteurs que pour le développement productif des entreprises. Ils prendront part à l'accompagnement des jeunes en leur offrant un parcours garant de réussite et d'insertion professionnelle, même pour des bacheliers technologiques, notamment par la voie de l'alternance.

*Jalon : Identification du domaine de l'ingénierie dans le cadre de l'offre de formation intégrée alsacienne à partir de 2015*

## Créer un pôle de l'écrit

Un pôle de l'écrit sera créé en s'appuyant sur les forces des établissements du cluster. Il s'articulera autour de :

- l'histoire de l'écrit et la diffusion des savoirs ;
- la formation professionnelle dans les domaines de l'édition, de la librairie, de la documentation, des archives et des bibliothèques ;
- les technologies de l'information : numérisation, réseaux.

*Jalons : Création du 1<sup>er</sup> groupe de travail Unistra /UHA/BNU en 2013  
Montage de formations en présentiel ou à distance en 2014 et 2015  
Mise en place d'outils ad-hoc (centre de numérisation, bibliothèque numérique, web sémantique) en 2014 et 2015*

D'autres pistes d'action ont été identifiées :

- élaborer un schéma directeur de la vie étudiante (cf. ci-dessous) ;
- réaliser un média numérique de culture scientifique et technique ;
- renforcer l'attractivité de la région grâce à la création d'un environnement propice à l'accueil des chercheurs ;
- recenser toutes les compétences présentes en recherche et innovation (avec la perspective de la création d'un portail commun) ;
- organiser des événements fédérateurs à destination de tous les publics.



### IV-3 Un positionnement transfrontalier affirmé

Pour rester compétitives et attractives au niveau international, il est essentiel que les universités européennes puissent travailler plus étroitement ensemble. Dans la région du Rhin supérieur, cela signifie construire des ponts à travers les frontières nationales en profitant de la proximité géographique unique des universités concernées. Ce défi particulier est une chance de concrétiser un idéal européen mais aussi d'aboutir à une véritable « zone franche académique » pour l'enseignement et la recherche.

L'Université du Rhin supérieur est un ensemble regroupant cinq universités réparties dans trois pays : Allemagne (Karlsruhe et Fribourg), France (Strasbourg et Haute-Alsace), Suisse (Bâle). Elle a pour mission de favoriser la mobilité étudiante et de stimuler la coopération dans l'enseignement et la recherche. Pendant la durée de ce contrat, l'Université du Rhin supérieur sera un outil pour développer un véritable espace académique trinational, concept novateur permettant de concrétiser une ambitieuse politique de site, dans l'espace du Rhin supérieur.

Créée il y a 20 ans sous l'appellation EUCOR, l'Université du Rhin supérieur doit aujourd'hui évoluer dans ses structures pour répondre à l'ambition partagée de tous ses membres. Pour cela, des initiatives seront prises pour développer l'apprentissage des langues, augmenter les enseignements mutualisés et favoriser les initiatives conjointes en recherche. Cela suppose aussi des évolutions dans les domaines de la réglementation, de la diplomation commune, des recrutements coordonnés, de la mobilité des étudiants, chercheurs et enseignants et du soutien à l'apprentissage transfrontalier. L'Etat s'associera à la recherche de solutions adaptées.

L'Idefi NovaTris, portée par l'UHA, contribuera à ce renforcement par la création d'un centre de compétences transfrontalier.

Les établissements signataires devront également mettre en place de manière mutualisée les outils permettant, dans le respect des particularités de chaque site, un accueil efficient et compétitif des étudiants étrangers. Les partenaires s'engagent en particulier à développer en commun des outils d'accueil performants (politique de FLE adaptée, préparation active de la mobilité, pack-accueil d'étudiants étrangers...).

*Jalon : Evaluation de l'augmentation des étudiants alsaciens participant à un programme EUCOR Université du Rhin supérieur en 2017*

## V- Vie étudiante

Un schéma directeur de la vie étudiante sera élaboré à l'échelle des quatre établissements, voire de toute l'Alsace dans le cadre du Cluster Alsace, en relation avec les collectivités territoriales concernées et le CROUS.

Le schéma à moyen terme permettra de planifier la construction et la réhabilitation des résidences étudiantes et unités de restauration, de mutualiser les installations sportives. Il portera aussi sur l'aménagement des rythmes de vie des étudiants (sur la journée, la semaine, l'année) en prenant en compte les activités culturelles et sportives et les contraintes spécifiques des étudiants salariés. Enfin, il pourrait prévoir un dispositif d'accueil commun des néo-arrivants (français et internationaux) en partenariat avec la préfecture, le CROUS, les mutuelles, les collectivités territoriales.

*Jalon : élaboration d'un schéma directeur régional de la vie étudiante en 2015*

D'autres pistes peuvent être envisagées :

- accompagnement des étudiants handicapés vers la réussite et l'insertion professionnelle, en partenariat avec les autres acteurs (MDPH, APEC...) pertinents ;
- élaboration d'une charte des associations étudiantes ;
- développement de la valorisation et de la reconnaissance de l'engagement, selon les lignes

directrices de la Charte sur l'engagement étudiant signée en 2011 par la CPU et le ministère ;  
 - ajouts progressifs au volet prévention des services de médecine universitaire d'un volet soins ou d'une facilitation de l'accès de tous les étudiants à un parcours de soins.

## VI- Des fonctions support au service de la communauté universitaire alsacienne

Les fonctions support, au service des missions principales des établissements, ont vocation à accompagner les évolutions et les regroupements sur le site. Les conventions de rattachement ou relevant du mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation ESR détailleront en particulier ce facteur essentiel de convergence, dans le respect du principe de subsidiarité.

### **Gestion des ressources humaines :**

La convergence de la politique des ressources humaines sera approfondie dans les domaines de la mobilité, de l'action sociale, de la médecine de prévention et de la coordination de l'offre de formation continue des personnels.

Dans les conditions évoquées plus haut pour le recrutement des enseignants chercheurs, une réflexion commune sur les modalités de recrutement sera engagée, tenant compte des contraintes réglementaires actuelles et des besoins liés aux grandes évolutions sur les missions principales.

*Jalon : Elaboration d'un catalogue commun de l'offre de formation continue des personnels en 2015*

### **Gestion administrative et juridique :**

Les établissements s'engagent à une veille juridique commune et à une homogénéisation progressive des procédures mises en œuvre sur l'ensemble des fonctions support et soutien lorsque cela permet d'en améliorer l'efficacité.

Des groupements de commandes et l'organisation de marchés transversaux, avec un site Web Achats commun pour les fournisseurs, seront mis en place plus largement dans la continuité de la pratique actuelle. Plus généralement, une réflexion devra s'engager sur la mutualisation de certaines fonctions, respectueuse de l'autonomie de gestion des établissements partenaires.

*Jalon : Mise en commun du site « Achats Web » utilisé par l'université de Strasbourg en 2014*

### **Communication :**

Afin de développer l'attractivité du site, les établissements collaborent à une communication commune et présentent la politique de site sous l'identité « Université de Strasbourg ». Chaque établissement garde la possibilité de communiquer sous sa marque propre pour des actions spécifiques et s'engage à en tenir régulièrement informés les autres partenaires. C'est notamment le cas pour l'INSA de Strasbourg, établissement pour lequel la démarche de communication relève du groupe INSA.

*Jalon supprimé : Réalisation d'un portail commun renvoyant aux sites internet propres en 2014*

### **Patrimoine :**

Les partenaires du site faciliteront l'accès à toutes leurs ressources (locaux, équipements lourds, outils de gestion et de pilotage...) à l'ensemble des personnels et usagers, quel que soit leur établissement de rattachement, sur la base de modalités définies au préalable. Les mutualisations doivent être pensées pour rationaliser et optimiser l'utilisation des surfaces.

### **Les systèmes d'information :**

Les partenaires coordonneront leurs activités afin d'harmoniser progressivement leurs systèmes d'information que ce soit en termes d'infrastructure, de supports aux services métiers et d'usages.

L'objectif est de permettre à terme l'interopérabilité des solutions logicielles utilisées par les différents établissements du site, sans passer nécessairement par une uniformisation des systèmes.

Une attention particulière sera portée à la convergence des systèmes d'information de gestion, notamment dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la scolarité.

**Le numérique :**

La mutualisation et la transversalité des objectifs et des actions en matière de numérique sont une nécessité. Elles ont déjà été engagées au sein de l'Université Numérique en Région Alsace (Unera) et constituent le socle d'une politique numérique de site.

L'Unera continuera à développer les usages du numérique, afin de renforcer la qualité du service public d'enseignement supérieur et de recherche, dans les domaines de la pédagogie universitaire numérique, de l'insertion professionnelle, de l'observation des usages du numérique et dans son extension aux partenariats universitaires internationaux, notamment au sein de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) et d'EUCOR, l'Université du Rhin supérieur, pour la mise en place de cursus de formation partiellement à distance.

**Récapitulatif des jalons de la trajectoire du site alsacien**

Opérations	Année de finalisation				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Recherche</b>					
Nouveau schéma organisationnel de la recherche (évolutions disciplinaires : chimie, SHS)					
Recrutement concerté d'enseignants chercheurs					
<b>Formation</b>					
Réalisations émanant du GT2I					
Cartographie de l'offre régionale de formation					
Offre concertée post nouveau schéma d'accréditation					
Offre de formation coordonnée					
Procédures homogénéisées en VAE, VES, VAPP					
<b>Documentation</b>					
Etude de faisabilité de l'infrastructure de conservation partagée					
Dispositifs pédagogiques innovants					
Formations aux méthodologies de la recherche documentaire : tous étudiants formés					
Recherche : formations aux outils de gestion bibliographique et à la bibliométrie					
Recherche : procédure de dépôt des travaux en archives ouvertes					
Services à distance innovants : service interétablissements de renseignements à distance					
Services à distance innovants : carte unique					
Bibliothèque numérique de site					
Portail commun					
Centre de documentation sur l'Europe					
<b>Pilotage</b>					
Signature des conventions entre les établissements					
Cluster : identification du domaine de l'ingénierie dans l'offre de formation intégrée alsacienne					
Cluster : création du 1 <sup>er</sup> groupe de travail Pôle de l'écrit					

	2013	2014	2015	2016	2017
Cluster : montage de formations Pôle de l'écrit					
Cluster : mise en place d'outils ad-hoc Pôle de l'écrit					
Transfrontalier : Evaluation de l'augmentation des étudiants alsaciens participant à un programme EUCOR Université du Rhin supérieur					
<b>Vie étudiante</b>					
Schéma directeur régional de la vie étudiante					
<b>Fonctions support</b>					
Catalogue commun de l'offre de formation continue des personnels					
Mise en commun du site achats Web					
Réalisation d'un portail commun renvoyant aux sites internet propres					

## TEXTES SPECIFIQUES DES ETABLISSEMENTS

### UNIVERSITE DE STRASBOURG (UNISTRA)

L'excellence d'une recherche consacrée par l'Idex, la force de ses liens avec les organismes de recherche, la pluridisciplinarité de son offre de formation et le poids qu'elle représente sur le site avec ses 43 000 étudiants, sa dimension résolument européenne, contribuent au rayonnement et à l'attractivité internationaux de l'université de Strasbourg (Unistra) issue de la fusion, en 2009, des trois universités strasbourgeoises.

Cette position lui confère, de fait, une forte responsabilité dans la structuration du dispositif de l'enseignement supérieur et de la recherche en Alsace, déjà affirmée dans la partie commune du contrat et que l'université entend assumer.

Sur bien des points tels que la recherche, la formation continue, la valorisation et le transfert de compétences, l'Unistra apparaît en première ligne au niveau national et entend désormais tenir un rôle de leader dans l'innovation en matière d'enseignement supérieur et de recherche, dans une relation étroite et innovante avec les organismes de recherche. L'université pose également comme priorité l'amélioration de la réussite étudiante, en particulier au niveau licence.

Les conventions de rattachement (ou du mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation ESR) en cours de réalisation clarifieront le paysage entre l'université et ses partenaires en faisant bénéficier ces derniers de l'appui de l'Unistra qui veillera, pour sa part, à préserver leur identité et à contribuer au renforcement de leurs atouts spécifiques.

Pour l'Unistra, il s'agira aussi de renforcer sa gouvernance en menant jusqu'au bout la logique d'intégration des composantes et acteurs issus des trois universités strasbourgeoises. Elle s'attachera à poursuivre sa structuration et à consolider la soutenabilité de ses ambitions.

C'est sur ces bases, à la fois internes et à l'échelle du site, que l'Unistra favorisera la fédération des forces d'enseignement supérieur et de recherche de la région alsacienne dans le chantier de construction de l'espace trinational du Rhin supérieur.

Sur cette période quinquennale, l'université de Strasbourg doit répondre à **4 défis** :

- Dépasser les frontières en recherche : interdisciplinarité, innovation scientifique et attractivité internationale.
- Promouvoir la réussite étudiante par l'excellence, l'innovation pédagogique et l'ouverture sur son environnement.
- Consolider sa gouvernance par un pilotage performant et une gestion efficiente des ressources.
- S'inscrire comme pôle fédérateur de la région Alsace et de l'espace du Rhin Supérieur.

## I- DEPASSER LES FRONTIERES EN RECHERCHE : INTERDISCIPLINARITE, INNOVATION SCIENTIFIQUE ET ATTRACTIVITE INTERNATIONALE

### ***Une politique scientifique de consolidation de l'excellence***

La politique de l'Unistra qui veut se positionner parmi les 20 premières universités en Europe, s'inscrit dans la poursuite d'une excellence consacrée par les programmes d'investissement d'avenir (PIA) et reconnue à l'échelle nationale et internationale. Pour y parvenir, l'université s'appuiera sur son très fort potentiel scientifique qui couvre la totalité du spectre de la recherche et lui assure une grande renommée, notamment en sciences du vivant et en chimie.

Pour cette période contractuelle, l'établissement consolidera sa politique scientifique pour répondre à deux enjeux majeurs en recherche : renforcer son attractivité et développer son interdisciplinarité.

Université responsable, elle veillera par ailleurs au respect de l'éthique, de la diversité et de la pluralité de sa recherche.

L'université entend faire fructifier les résultats obtenus dans le cadre des investissements d'avenir et en particulier l'Idex. Celui-ci est conçu comme un outil stratégique de l'université, porteur d'innovations au service de tous, dans le domaine de la recherche et au-delà, notamment en formation. L'université souhaite ainsi faire bénéficier l'ensemble de la communauté universitaire d'une logique d'entraînement positif et ne pas se limiter aux actuels secteurs d'excellence.

### ***Les leviers au service de la politique de recherche***

La réalisation de ses ambitions passe par le renforcement de ses partenariats avec les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA) et de ses liens avec le CHU, ainsi que par le soutien des 75 unités de recherche dont 38 unités mixtes, majoritairement évaluées A et A+.

L'amélioration des infrastructures de recherche en synergie avec les organismes de recherche et le développement des coopérations inter ou transdisciplinaires et internationales participent également de cette stratégie promouvant son excellence scientifique.

Les collégiums, dont le rôle sera redéfini, auront à prendre une part active dans la mise en œuvre de cette interdisciplinarité, notamment en SHS. La structuration de ce dernier domaine sera repensée.

Dans le secteur de la chimie, une restructuration de site est en cours pour permettre à l'UHA de bénéficier du potentiel strasbourgeois. Les partenariats seront renforcés, notamment avec l'appui du CNRS.

*Jalon : Etat des démarches innovantes en 2015 : développement de nouveaux domaines d'excellence, projets émergents, programme doctoral international pour jeunes chercheurs*

### ***Les priorités 2013-2017***

- Apporter un soutien appuyé aux recherches confirmées et à la formation de la relève scientifique ;
- identifier et développer de nouveaux domaines d'excellence, notamment aux interfaces disciplinaires, en tirant plein parti des nouveaux outils d'animation de la recherche notamment ceux apportés par l'Idex ;
- soutenir des projets émergents et particulièrement ceux proposés par de jeunes chercheurs prometteurs ;
- assurer le développement de l'Institut d'Etudes Avancées pour donner aux chercheurs de haut

niveau de nouvelles perspectives et des moyens pour une recherche ouverte ;

- mettre en œuvre des procédures attractives de recrutement des chercheurs de niveau international ;
- développer un programme doctoral international attractif pour jeunes chercheurs à fort potentiel ;
- tirer pleinement parti du potentiel documentaire exceptionnel du site alsacien et développer une politique commune au SCD et à la BNU.

*Indicateur spécifique d'établissement IU4 : interdisciplinarité et attractivité : nombre de programmes et structures de recherche fondées sur l'interdisciplinarité créés ou en création en fin de contrat*

*Indicateur spécifique d'établissement IU5 : structuration de la recherche, 1) soutien financier aux actions structurantes/ 2) soutien financier aux développements aux interfaces*

### **Les écoles doctorales**

L'organisation de la formation doctorale est traitée dans la partie commune de ce contrat (cf. page 5).

*Indicateur spécifique d'établissement IU2 : part des docteurs en emplois après 3 ans*

*Indicateur spécifique d'établissement IU3 : nombre et % de doctorants de nationalité étrangère par rapport au nombre total des doctorants de l'ED*

### **Une politique de valorisation**

L'Unistra assure un rôle prépondérant dans la chaîne de l'innovation, de la valorisation et des transferts de technologie à l'échelle du site alsacien du fait de son potentiel en recherche, de sa vision en matière de partenariat avec les acteurs du territoire et de son insertion dans les structures en charge de l'essor économique. Elle s'appuiera notamment sur les pôles de compétitivité à vocation mondiale (Alsace Biovalley) et nationaux.

L'université aura pour objectif de mener l'ensemble des forces régionales vers la définition et la mise en œuvre d'une stratégie volontariste.

*Indicateur commun de performance IC7 : revenus consolidés de la valorisation de la recherche*

### **Les priorités 2013-2017**

- prendre une part active dans un consortium intégré, coordonnant l'ensemble des acteurs régionaux chargés du transfert des connaissances et de l'innovation ;
- contribuer à l'essor de la société d'accélération du transfert de technologie (SATT Conectus Alsace).

## **II- PROMOUVOIR LA REUSSITE ETUDIANTE PAR L'ADOSSEMENT A LA RECHERCHE, L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET L'OUVERTURE SUR SON ENVIRONNEMENT**

### **Evolution de la carte des formations**

L'offre de formation de l'Unistra veut s'inscrire en cohérence et en complémentarité dans l'offre du site alsacien. Dans le contexte d'une offre foisonnante, un effort particulier sera entrepris pour atteindre des objectifs de lisibilité, d'attractivité, de rationalisation et de soutenabilité. Cette logique d'harmonisation doit se conclure par l'élaboration d'une carte claire et coordonnée des formations à



l'échelle du site (cf. partie commune).

Cette offre se construit en association avec les établissements d'enseignement supérieur du site, principalement avec l'UHA et en concertation avec les acteurs socio-économiques. Elle intègre également la dimension européenne de Strasbourg, sa diversité culturelle et historique et traduit la volonté de l'université d'accroître le nombre de formations bi- et trinacionales avec les universités du Rhin supérieur.

Organisées en 5 domaines (ALL, SHS, DEG, STS et SPS), ces formations bénéficient d'un adossement recherche de grande qualité et couvrent l'intégralité des champs disciplinaires de l'enseignement supérieur. Tout en étant consciente de la nécessité de rationaliser son offre, l'université assumera son choix de maintenir certaines mentions à faibles effectifs et de préserver des disciplines rares « orchidées » jugées importantes dans la construction d'un savoir universitaire.

### **Renforcement du pilotage et de l'évaluation**

La stratégie de formation de l'Unistra se traduira par la poursuite des efforts entrepris pour généraliser une démarche de qualité pédagogique, en s'appuyant sur des instruments d'évaluation internes et externes. Cette démarche favorisera les innovations pédagogiques et les nouvelles pratiques d'apprentissage et d'évaluation des connaissances et des compétences.

Le rôle des collégiums, lieux de cohérence et de coordination, doit être renforcé et clarifié afin de leur permettre de favoriser pleinement l'articulation entre recherche et formation.

*Indicateur commun de performance IC5 : évaluation des formations et des enseignements*

### **Accompagnement, suivi et aide à la réussite**

La démarche au service de la réussite et de l'insertion des étudiants, se traduira par des mesures d'amélioration des taux de réussite en licence actuellement inférieurs à la moyenne nationale, en dépit des efforts déployés dans le cadre du plan licence. Dans cette perspective, l'université fait le choix de renforcer le dispositif par une évaluation continue intégrale, étendue à toute l'offre licence et par le déploiement de nouveaux outils et pratiques pédagogiques.

D'autres mesures seront prises telles que l'introduction de majeures et de mineures dans les grandes filières, l'accompagnement de l'étudiant dans son projet professionnel et l'usage renforcé des outils numériques.

L'expérimentation et le développement d'innovations pédagogiques seront encouragés à travers la création d'un Institut de la pédagogie universitaire, outil de l'Idex, dont le but est le soutien au renouvellement des pratiques pédagogiques et d'apprentissage.

La forte pluridisciplinarité de l'offre facilitera le choix de projet d'études par les étudiants dans le cadre de leur projet professionnel et favorisera le développement de passerelles.

<i>Jalon : Mise en place de l'évaluation continue intégrale en 2015</i>
---

### **Les priorités 2013-2017**

- Améliorer l'encadrement des étudiants par le développement d'innovations pédagogiques et la généralisation de l'évaluation continue intégrale ;
- renforcer la motivation des étudiants dès leur entrée en licence, notamment en expérimentant de nouvelles pratiques ou formes pédagogiques grâce au levier Idex ;
- assurer le suivi de l'évaluation des enseignements et des programmes de formation ;
- mettre en place une véritable semestrialisation ;
- favoriser la mobilité des étudiants et accroître leur choix dans l'organisation des études ;
- finaliser une politique des langues permettant au plus grand nombre d'acquérir une certification

dans deux langues étrangères ;

- adopter les mesures nécessaires pour augmenter et favoriser la mixité sociale, la formation continuée et la VAE ;
- développer les cursus renforcés ;
- créer l'Institut de la pédagogie universitaire.

*Indicateur commun de performance IC1 : taux de passage de L1 en L2*

*Indicateur commun de performance IC2 : taux de réussite en Licence en 3 ans*

*Indicateur commun de performance IC3 : taux de réussite en master 2*

*Indicateur spécifique de performance IS1 : taux de réussite en licence en 4 ans*

*Indicateur spécifique de performance IS2 : flux d'étudiants entrants en master : part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement*

*Indicateur spécifique d'établissement IU1 : professionnalisation*

*1) nombre de CLES délivrés 2) nombre de C2i délivrés*

### **Améliorer l'accès de la communauté universitaire à l'offre documentaire**

En matière de politique documentaire, l'Unistra poursuivra les efforts entrepris avec les partenaires du site, notamment la BNU, afin de mutualiser les acquisitions. Elle contribuera à la rédaction d'une charte documentaire commune et d'une charte de conservation partagée qui devront être achevées à la fin de l'année 2013.

Des partenariats seront également recherchés avec le réseau des médiathèques et des bibliothèques de la communauté urbaine de Strasbourg.

Le projet de réinformatisation aboutira à l'acquisition d'un SIGB (système intégré de gestion des bibliothèques) unique, qui viendra remplacer les quatre SIGB différents utilisés actuellement par le SCD et sera opérationnel à partir de 2015. Un OPAC (Open Public Access Catalogue) commun avec les autres établissements du site sera également mis en place. Ces actions de réinformatisation seront l'occasion, pour le SCD, d'harmoniser certaines pratiques (comme les règles de prêt), à la fois en son sein et avec ses partenaires.

Les chantiers de rétroconversion des notices du catalogue et de signalement des collections dans le Sudoc se poursuivront.

L'établissement veillera également à ce que tous les étudiants bénéficient d'une formation aux méthodes de la recherche documentaire et s'attachera à regrouper un paysage documentaire encore trop dispersé, non seulement dans le cadre du projet de learning centre prévu sur le campus de l'Esplanade, mais aussi sur d'autres sites.

Enfin, la politique d'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques sera poursuivie.

#### **Les priorités 2013-2017**

- Acquérir un SIGB unique.

*Jalon : SIGB opérationnel en 2015*

*Indicateur commun de performance IC8 : variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD*

### **Favoriser l'insertion professionnelle en rapprochant les mondes académique et socioéconomique**

L'université souhaite renforcer son action pour l'insertion professionnelle des étudiants qui bénéficient par ailleurs d'un taux d'insertion légèrement supérieur à la moyenne nationale en licence professionnelle et en master. Pour ce faire, elle travaillera sur les programmes de formation et renforcera le dialogue avec les acteurs socio-économiques qui souhaitent s'impliquer davantage dans le domaine des formations et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Dans le domaine de la formation continue, les mutualisations envisagées dans le cadre du rapprochement avec l'UHA permettront de renforcer la performance des activités tant au plan

pédagogique qu'économique, afin d'apporter une réponse plus adaptée aux besoins spécifiques du bassin socio-économique alsacien, marqué par une forte culture de l'apprentissage et des formations à caractère professionnel.

### **Les priorités 2013-2017**

- Développer les formations en alternance ;
- généraliser les conseils de perfectionnement dans chaque diplôme ;
- mieux rendre lisibles les diplômes en termes de compétences en direction du monde socio-économique (élaboration d'un guide des compétences) ;
- développer la politique des stages en L notamment ;
- créer un nouveau modèle de formation continue basée sur le Pass Compétences, outil innovant qui permet de combiner stages courts et stages diplômants ;
- développer le réseau d'alumni (lien essentiel avec le monde socio-économique).

*Indicateur commun de performance IC4 : insertion professionnelle des diplômés*

*Indicateur commun de performance IC6 : formation continue*

## **III- CONSOLIDER LA GOUVERNANCE DE L'UNISTRA : UN PILOTAGE PERFORMANT ET UNE GESTION EFFICIENTE DES RESSOURCES**

L'université s'est engagée dans la modernisation de sa gouvernance et dans une démarche d'assainissement budgétaire. A ce titre, il lui appartiendra de clarifier et de poursuivre la consolidation de ses structures de gouvernance et d'optimiser ses ressources pour mieux tirer parti de son autonomie.

### **Dans le domaine de la gouvernance**

Pour parachever le processus entrepris avec la fusion des universités strasbourgeoises, l'Unistra veut consolider et clarifier les principes qui articulent les différents niveaux la constituant : le niveau central, les 9 collègius, éléments déterminants dans le développement de la stratégie de l'établissement et les composantes dont le nombre peut être amené à diminuer.

### **Les priorités 2013-2017**

- Simplifier l'organisation de l'institution, notamment en redéfinissant le périmètre des collègius et en renforçant leur rôle de cohérence et de coordination ;
- renforcer les fonctions de pilotage, d'autoévaluation et de prospective et simplifier les procédures administratives, notamment en travaillant sur des processus de mutualisation des fonctions supports et soutien ;
- intégrer en termes de gestion les liens avec les établissements rattachés (ou relevant du mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation ESR).

<i>Jalon : redéfinition de l'organisation des collègius en 2015</i>
---

### **Dans le domaine de la gestion financière**

Afin de remédier aux conséquences d'une situation financière dégradée, l'Unistra poursuivra sa démarche volontariste de redressement budgétaire pour mieux maîtriser l'évolution de son fonds de roulement et de sa masse salariale, afin de regagner des marges de manœuvre en matière d'investissement,

**Les priorités 2013-2017**

- Poursuivre la démarche de maîtrise des coûts de l'offre de formation en s'appuyant sur la mise en œuvre du CHOF (coût horaire de l'offre de formation);
- pérenniser et renforcer le rôle de la structure de pilotage de la masse salariale ;
- affermir la politique de gestion des risques ;
- rechercher activement des sources de financement externes, notamment par l'intermédiaire de la Fondation ;
- garantir une gestion éthique des moyens alloués.

<i>Jalon : état du redressement budgétaire en 2015</i>
--

*Indicateur commun de performance IC10 : ressources propres*

*Indicateur spécifique de performance IC11 : pilotage financier*

*Indicateur spécifique d'établissement IU 9 : montant annuel moyen des fonds recueillis par la fondation*

**Dans le domaine de la gestion des ressources humaines**

L'université privilégie le dialogue social et fonde son management sur la concertation avec les personnels et les composantes. Elle veillera à mieux assurer la maîtrise du recrutement de ses personnels contractuels, en veillant au respect de la convention de gestion de cette catégorie de personnels.

L'Unistra qui a toujours été consciente de la nécessité de la parité entre hommes et femmes poursuivra sa démarche en faveur du respect de l'égalité professionnelle.

**Les priorités 2013-2017**

- Poursuivre le développement de la GRH et mettre en place les programmes Synergies2 et Gestion des talents des investissements d'avenir (politique de management, de co-financement et d'affectation des moyens, basée sur la performance et l'innovation) ;
- privilégier et consolider le dialogue de gestion et généraliser les contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes ;
- conforter la démarche de recrutements de grande qualité et veiller à l'épanouissement personnel et professionnel des personnels.

*Indicateur commun de performance IC9 : endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision*

*Indicateur spécifique d'établissement IU 8 : 1) répartition femme-homme 2) qualification du dispositif relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'Unistra*

**Dans le domaine des systèmes d'information**

L'Université de Strasbourg apportera une grande attention à la diversité des pratiques et des attentes de ses usagers en termes de services et d'outils numériques. Le schéma directeur du système d'information intègre cette dimension numérique qui permet notamment à l'établissement de rationaliser, de sécuriser et de renforcer sa stratégie d'utilisation des TICE.

De manière générale, les démarches engagées par l'Unistra en matière de systèmes d'information devront s'inscrire nettement dans une perspective de site, en partant de l'échange d'informations entre les partenaires pour aboutir à l'intégration ou à l'interopérabilité.

**Les priorités 2013-2017**

- Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur numérique et l'amélioration du système d'information ;
- stabiliser et sécuriser les outils de gestion.

*Indicateur spécifique de performance IS3 : pilotage du système d'information et des services numériques*

*aux usagers***Dans le domaine du patrimoine****- Une politique d'optimisation et de rationalisation**

L'Unistra dispose d'un patrimoine de 585 250 m<sup>2</sup> réparti sur 5 campus et d'un parc immobilier très hétérogène comptant près de 130 bâtiments.

L'objectif est d'améliorer l'entretien et la gestion des bâtiments universitaires tout en maintenant les efforts en faveur d'une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques. Pour mener à bien cette stratégie, l'université s'appuiera sur une organisation et des outils de pilotage performants.

**Les priorités 2013-2017**

- Poursuivre la mise en conformité du patrimoine visant notamment à diminuer le nombre d'avis défavorables des commissions de sécurité ;
- rationaliser le parc dans une logique de diminution à terme des surfaces (11 à 13% à l'horizon 2020) et de mutualisation, dans le cadre de la politique de site ;
- améliorer l'accessibilité des locaux.

**Indicateur commun de performance IC12 : taux d'occupation des locaux****- Le pilotage du Plan Campus**

Le Plan Campus de l'Unistra, retenu dès 2009, représente un atout majeur dans la modernisation de l'établissement et des services qu'il est amené à rendre. Sa mise en œuvre, assez retardée, doit être accélérée et pour ce faire une optimisation du pilotage sera engagée afin de permettre à chaque acteur d'exercer pleinement ses responsabilités.

Le rectorat sera étroitement associé à ce processus.

**IV- L'UNISTRA, POLE FEDERATEUR DE LA REGION ALSACE ET DE L'ESPACE DU RHIN SUPERIEUR**

Principal établissement de recherche et d'enseignement supérieur en Alsace, l'Unistra assumera ses responsabilités dans son cercle académique initial mais aussi au-delà. Elle est un pôle fédérateur de différents regroupements positionnés autour d'elle à Strasbourg, en Alsace et dans l'espace du Rhin supérieur.

**Dialoguer avec la cité et la société civile**

L'université promeut traditionnellement une politique de diffusion de la culture scientifique et une culture d'ouverture sur la cité et la société. Elle veut s'engager toujours davantage dans une politique active de dialogue, de diffusion et de partage des savoirs à destination de tous les publics, pour devenir un acteur culturel majeur.

**Les priorités 2013-2017**

- Assurer le développement de la Maison pour la Science en Alsace ;
- mettre en place un programme d'expositions scientifiques de niveau international avec des partenaires européens, finaliser le projet d'ensemble muséal du Jardin des Sciences ;
- multiplier les occasions d'intégration des étudiants à l'animation socio-culturelle des campus et innover dans la qualité de l'accueil des étudiants étrangers ;
- organiser le débat public autour de grands sujets de controverse comme l'avenir de l'Europe, la responsabilité sociale des entreprises et des universités, l'euthanasie, les nanotechnologies, le

développement durable, les politiques économiques et monétaires, etc. ;

- créer et animer un fonds socioculturel dans le cadre de l'initiative d'excellence.

**Indicateur spécifique d'établissement IU6 : 1) nombre d'utilisateurs web télévision des campus UTV  
2) nombre d'utilisateurs web télévision Canal C2 : la chaîne des colloques et conférences**

### **Animer l'espace de l'enseignement supérieur et de la recherche en Alsace**

L'ensemble de ce contrat et en particulier sa partie commune témoignent de l'importance de l'Unistra comme moteur et axe de la politique de site. Sans revenir sur ce qui irrigue tout ce texte, il convient de rappeler les démarches essentielles qui seront mises à l'œuvre :

- rattachement ou mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) des établissements partenaires (UHA, BNU, INSA de Strasbourg) ;
- processus d'harmonisation régionale en cours pour la formation et la recherche ;
- dynamique de l'Idex strasbourgeois ouverte à d'autres partenaires et en particulier l'UHA ;
- plus largement le développement du Cluster Alsace dont l'Unistra est le noyau.

*Jalon : signature des conventions liant l'Unistra à ses partenaires en 2013*

### **Franchir les frontières nationales en créant les bases de l'Université du Rhin supérieur**

L'Unistra et ses partenaires sont au cœur d'un grand projet d'envergure européenne, Eucor, l'Université du Rhin supérieur qui peut être présentée comme le centre symbolique de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'université souhaite renforcer ses partenariats avec les institutions européennes et apporter sa contribution à la vocation de capitale européenne de Strasbourg. En animant la coopération académique dans le Rhin supérieur, elle veut participer activement à la mise en place d'une région métropolitaine trinationale de la connaissance.

#### **Les priorités 2013-2017**

- Créer, à travers l'Université du Rhin supérieur, un pôle européen de recherche et de formation sur des thématiques transversales et pluridisciplinaires : économie et management des connaissances, de la créativité et de la diversité, propriété intellectuelle, droit privé et droit communautaire, développement durable et éthique en sciences humaines et sociales, sciences de la santé, bioéthique et environnement, neurosciences ;
- favoriser l'implantation à Strasbourg d'institutions académiques de rayonnement international : Institut Para Limes, Centre des Systèmes Complexes, etc. ;
- promouvoir la mobilité étudiante entrante et sortante comme une composante majeure du projet pédagogique et comme un outil culturel et social ;
- généraliser la certification trilingue dans les diplômes de tout niveau (français/allemand/anglais).

**Indicateur spécifique d'établissement IU 7 : 1) nombre d'étudiants Unistra en mobilité « sortante »  
2) nombre d'étudiants Unistra en mobilité « entrante »**

**Synthèse de la contribution de l'Unistra à la politique de site en Alsace**

Il revient à l'Unistra de mener la concertation régionale avec l'ensemble des acteurs dans le domaine de la recherche et de la formation.

Son rôle d'acteur principal de la politique de site consistera à :

- être l'élément central de la constitution d'une carte coordonnée de la formation ;
- utiliser l'Idex et les investissements d'avenir pour structurer la politique de site et entraîner ses partenaires dans son périmètre d'excellence ;
- diriger un consortium intégré fédérant l'ensemble des acteurs régionaux de l'innovation et du transfert des connaissances ;
- créer avec l'Université du Rhin supérieur, un pôle européen de recherche et de formation sur des thématiques transversales et pluridisciplinaires de recherche.

**Récapitulatif des jalons de la trajectoire de l'Unistra**

Opérations	Année de finalisation				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Recherche</b>					
Etat des démarches innovantes: développement de nouveaux domaines d'excellence, projets émergents, programme doctoral international pour jeunes chercheurs					
<b>Formation</b>					
Mise en place de l'évaluation continue intégrale					
<b>Pilotage et fonction soutien</b>					
Redéfinition de l'organisation des collègiuims					
Etat du redressement budgétaire					
SIGB opérationnel					
Signature des conventions liant l'Unistra à ses partenaires					

## UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE (UHA)

Université pluridisciplinaire, hors santé, l'université de Haute-Alsace (UHA), implantée à Mulhouse et Colmar, accueille près de 7 600 étudiants dont 73% sont originaires du Haut-Rhin et 14% du Bas-Rhin. Cette université de proximité compte 29% d'étudiants boursiers, 11,5% d'apprentis inscrits dans 35 formations d'apprentissage et près de 16% d'étudiants étrangers.

L'UHA se caractérise par une offre de formation dont 76% des filières ont un caractère professionnalisant, résultat d'une politique partenariale menée en étroite relation avec le tissu économique, et notamment par la participation à plusieurs pôles de compétitivité. Ces synergies donnent lieu à des taux d'insertion professionnelle satisfaisants, un des points forts de l'établissement. Dans le domaine de la recherche, l'université haut-rhinoise développe des activités bien identifiées sur trois thématiques : matériaux, risques, littératures et civilisations européennes. Historiquement très lié au développement de l'UHA, le secteur de la chimie devra retrouver son rayonnement grâce à une logique partenariale déterminante pour son avenir. Les deux thématiques transversales plus récentes, risques et mobilités, entrent en cohérence avec l'écosystème régional et les technologies-clés 2015 et intègrent également les sciences humaines et sociales.

Le savoir-faire acquis par l'université en matière transfrontalière est labellisé par l'Idefi NovaTris qui a un caractère structurant à l'échelle de l'Alsace en matière de compétences culturelles et linguistiques. La mise en œuvre du centre de compétences transfrontalières contribuera à renforcer le positionnement transfrontalier du site alsacien.

Largement marquée par une logique facultaire assumée, l'établissement entend évoluer vers un mode de gouvernance fédéral par le biais d'un management participatif, définissant clairement les responsabilités respectives du niveau central et des composantes, afin d'exercer les responsabilités et compétences élargies (RCE) de manière performante.

L'ensemble de ce potentiel gagnera à être valorisé à l'échelle du site, notamment dans la perspective du rattachement à l'Unistra voté en CA en 2012 et dont la mise en œuvre interviendra dans le cadre d'une convention qui sera signée en 2013. Par ce choix, l'UHA s'inscrit dans la dynamique de structuration du site Alsace. Ce processus est destiné à renforcer l'attractivité, les atouts et la visibilité internationale de l'UHA en lui permettant de bénéficier de l'impulsion scientifique de son partenaire principal, reconnu au plan national et international, notamment au titre du programme des investissements d'avenir (PIA) avec l'obtention de l'Idex. Il suppose également que l'UHA fasse bénéficier ses partenaires de ses domaines d'expertise. Chacun des acteurs s'engage à contribuer à la dynamique du site afin de se renforcer grâce à l'action collective.

Le présent contrat constituera le cadre de la trajectoire qui devra faire tendre l'UHA vers une qualité internationale de l'ensemble de ses activités scientifiques et pédagogiques. Le processus de rattachement à l'Unistra participera pleinement de cette dynamique.

Les objectifs de ce contrat sont pour l'UHA :

- la capacité de co-piloter la politique de site alsacien conformément aux dispositions du contrat de site et notamment d'y coordonner la réflexion dans ses domaines d'excellence (et notamment le transfrontalier, les relations avec le milieu socio-économique, l'apprentissage) ;
- un renforcement de son potentiel de recherche ;
- une visibilité internationale accrue conduisant à une meilleure attractivité à tous les niveaux de formation et plus particulièrement aux niveaux M et D ;
- une mise à profit de l'excellence de l'Unistra, notamment par le bénéfice de l'Idex ;
- une participation accrue à des projets transversaux à l'échelle du site.

Les objectifs retenus visent à affirmer l'identité de l'université, à rationaliser l'offre de recherche et de formation dans le cadre alsacien, à professionnaliser son pilotage de manière cohérente avec celui de



l'Unistra pour développer les synergies sur le site et améliorer le fonctionnement propre de l'établissement dans le cadre interne de son autonomie.

Un certain nombre des points spécifiques à l'UHA, ici développés, ont vocation à être complétés par des actions qui se dérouleront dans le cadre de la politique de site (cf. supra) ou qui seront précisées dans la convention de rattachement à l'Unistra. L'atteinte des objectifs de cette politique sera suivie par la mise en place d'indicateurs spécifiques permettant une autoévaluation annuelle et la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue du regroupement à compter de 2014.

Jalons : signature de la convention avec l'Unistra en 2013 ;  
autoévaluation et processus d'amélioration continue du rattachement à compter de 2014.

## I- DES ACTIVITES DE RECHERCHE INSCRITES DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT PARTENARIAL

Un des enjeux principaux réside dans l'inscription de la politique scientifique et des activités de recherche de l'UHA dans la dynamique régionale, fondée sur la force des partenariats (Unistra, CNRS, INRA, pôles de compétitivité et tissu industriel) et l'interdisciplinarité.

### ***Poursuivre une politique scientifique bien identifiée***

La stratégie scientifique de l'UHA, qui s'inscrit résolument dans le cadre du rattachement à l'Unistra, poursuit un objectif majeur : fédérer les forces sur le site alsacien pour répondre aux enjeux sociétaux en matière de recherche, d'innovation, de développement durable, de maîtrise des risques, d'échanges culturels et de cohésion sociale, et ainsi accroître la visibilité de l'université.

Dans ce contexte stratégique, l'université poursuivra la structuration engagée depuis le précédent contrat autour de ses trois pôles de recherche et de formation : chimie, physique, matériaux et environnement (CPME) ; sciences pour l'ingénieur (SPI) ; humanités et sociétés (H&S). Parallèlement, l'UHA affirme sa volonté de développer trois priorités thématiques reposant sur une démarche largement pluridisciplinaire : chimie et matériaux fonctionnels, mobilités, risques.

La réussite de cette approche stratégique nécessitera choix et arbitrages sur le site et, par le rattachement, l'engagement dans une politique scientifique concertée entre l'Unistra et l'UHA identifiant les secteurs d'activités partagés et spécifiques et les moyens associés.

La chimie, dans sa globalité matériaux et chimie moléculaire, est le secteur pour lequel cette démarche s'organise prioritairement pour arrêter un schéma partagé entre partenaires. L'un des enjeux est d'inscrire la chimie moléculaire dans un environnement scientifique internationalement reconnu et ainsi lui permettre de retrouver sa notoriété (cf. annexe Ecoles doctorales du site, avec les conditions de la mise en place de l'ED 222).

Plus généralement, un des enjeux du rattachement à l'Unistra est de permettre à terme la mise en place d'une organisation rationalisée des unités de recherche sur le territoire alsacien où chacun des enseignants-chercheurs de l'UHA a vocation à rejoindre une équipe reconnue.

*Jalon : point d'étape de la structuration de la filière chimie, horizon 2015.*

### ***Améliorer le pilotage de la recherche***

Afin de donner à l'université une plus grande cohérence, efficacité et visibilité de sa stratégie de

développement, la gouvernance de la politique scientifique sera améliorée afin de dégager des marges de manœuvre sous deux angles :

- réaliser des économies d'échelle par un développement des mutualisations, réductrices des coûts ;
- développer des ressources propres, notamment à travers les activités de valorisation portées essentiellement par la SATT Conectus Alsace et l'institut Carnot MICA et de diffusion scientifique, technique et technologique.

### ***Ecoles doctorales***

L'organisation de la formation doctorale est traitée dans la partie commune de ce contrat (page 5).

***Indicateur spécifique établissement IE1 : insertion des docteurs après trois ans***

### ***Renforcer la valorisation scientifique et le transfert de technologie, en synergie avec l'écosystème économique alsacien***

L'optimisation de la chaîne de l'innovation s'élaborera dans le cadre du site alsacien par le biais des synergies partenariales. La politique de valorisation scientifique et technologique vise trois objectifs stratégiques majeurs :

- garantir professionnalisation et proximité, notamment à travers la SATT Conectus Alsace (dont l'UHA est actionnaire) pour favoriser le transfert de technologie ;
- renforcer encore les liens avec le monde socioéconomique, en particulier par le biais de l'initiative de la Maison de l'innovation et de l'entreprise (LAMIE) qui abrite l'incubateur d'entreprises innovantes Sémia, le technopôle de Mulhouse et plusieurs entreprises ;
- développer son rôle d'acteur de la croissance régionale en contribuant à la stratégie S3 du territoire.

***Indicateur commun de performance IC7 : revenus consolidés de la valorisation de la recherche***

## **II- VERS L'ELABORATION D'UNE CARTE COHERENTE DE LA FORMATION A L'ECHELLE ALSACIENNE, EN ETROITE RELATION AVEC LE TISSU ECONOMIQUE**

### ***Renforcer la structuration et assurer l'équilibre économique de l'offre de formation***

#### **Rationaliser et optimiser l'offre, renforcer l'attractivité des formations**

La stratégie de formation de l'université repose sur deux principes : la proximité et l'innovation pédagogique (couronnée par l'Idefi NovaTris). L'offre, organisée en 4 domaines (ALL/ DEG/ SHS/ STS) qui s'appuient sur 15 unités de recherche structurées autour de 3 pôles de recherche et formation, est construite selon trois caractéristiques majeures qui font sa force et son identité : la professionnalisation et l'apprentissage ; une politique de niches reconnues (ainsi la mention « Cultures littéraires européennes »-Erasmus Mundus), la dimension transfrontalière) ; la pluridisciplinarité.

La simplification de l'architecture de formation vise à augmenter la lisibilité et la cohérence de l'offre par une rationalisation optimale des formations dispensées sur les divers sites, par un renforcement des mutualisations et par la construction concertée d'une carte des formations à l'échelle du site, tout en tenant compte des spécificités attachées au territoire.

La structuration s'organise autour de trois orientations stratégiques ciblées :

- favoriser la réussite des étudiants en renforçant les dispositifs mis en place et qui seront généralisés (projet personnel professionnel, tutorat, aide à la réorientation...) ;
- développer les compétences transversales par une politique innovante de certifications (C2i, une politique des langues volontariste, l'auto-formation multimedia par le CLAM...), en lien avec le futur Learning center MOSAIC, en appui des TICE ;
- accroître l'attractivité et l'accessibilité de l'offre de formation tout en assurant son équilibre économique et sa qualité pérenne, tant en formation initiale que continue, notamment en développant les formations professionnalisantes ouvertes à l'international (un des objectifs du contrat est de

parvenir à une augmentation significative du nombre d'apprentis transfrontaliers).

Les mutualisations des formations avec l'Unistra se feront sur la base de la complémentarité et seront des leviers d'une plus grande attractivité, notamment au niveau master.

**Indicateur spécifique de performance IS2 : flux d'étudiants entrants en master, part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement**

### **Renforcer la centralisation du pilotage de la formation initiale et continue**

Pour parvenir à une structuration et à une soutenabilité financière optimales de l'offre de formation, le pilotage de la formation initiale sera renforcé. Pour plus d'efficacité, il sera harmonisé au niveau central dans le cadre d'un dialogue de gestion avec les composantes, forces de proposition.

L'établissement, qui a déjà mis en place un pilotage au niveau central de la formation continue, génératrice de ressources propres, en fera un véritable outil au service de sa stratégie de développement.

Par ailleurs, les compétences développées par l'UHA dans ce domaine seront valorisées à l'échelle du site, dans la perspective d'une meilleure visibilité et lisibilité de l'offre universitaire de formation continue.

**Indicateur commun de performance IC6 : formation continue**

### **Favoriser l'innovation pédagogique et l'aide à la réussite**

#### **Développer l'innovation pédagogique**

La généralisation de l'usage des TICE constitue un outil d'aide à la réussite, favorisant l'autonomie, le travail personnel et collaboratif, le suivi des études, la communication et l'intégration des étudiants au sein de la communauté universitaire. L'établissement s'impliquera fortement dans leur développement au travers d'une politique volontariste de certifications.

Par ailleurs, la création d'un service universitaire de pédagogie (SUP) à l'UHA contribuera au développement de l'innovation pédagogique. Celui-ci travaillera en collaboration avec l'institut de la pédagogie universitaire, créé dans le cadre de l'Idex porté par l'Unistra.

Dans le cadre de l'Idex NovaTris, l'UHA développera, en recherche et en formation, sa spécificité transfrontalière.

**Indicateur spécifique établissement IE3 : pourcentage de certifications au niveau B2 au moins des diplômés en au moins une langue étrangère**

#### **Promouvoir l'accompagnement, le suivi et l'aide à la réussite des étudiants**

L'accompagnement, le suivi pédagogique et l'orientation active des étudiants seront renforcés afin de continuer à améliorer les taux de réussite.

La politique volontariste d'aide à la réussite et de suivi des étudiants menée au sein de l'établissement haut-rhinois est encouragée par **l'allocation de 5 nouveaux emplois, dès la rentrée 2013-2014**, dans le cadre de la dotation d'emplois alloués au niveau national pour l'année 2013. Ces emplois lui permettront de s'adapter plus efficacement aux évolutions des besoins des publics accueillis.

Il s'agira, plus précisément :

- de la mise en application du référentiel d'assurance qualité de l'ENQA et de la mise en place d'un centre de « qualifications-clé » en langue pour construire un socle commun de compétences nécessaires dans le monde professionnel ; ces opérations prendront, à terme, place au sein du Learning center dont l'ouverture est prévue en 2014-2015 ;
- du soutien à l'insertion professionnelle de publics diversifiés.

Trois indicateurs de mise en œuvre sont associés à ces axes ; ils seront examinés à la rentrée 2013 :

- mise en place de la charte de l'évaluation ;
- évolution du nombre de certifications en langue ;
- pourcentage des étudiants inscrits en apprentissage.

Par ailleurs, le développement de passerelles au sein des licences générales et une plus large utilisation des dispositifs d'information, d'orientation et de réorientation sont autant de facteurs d'aide à la réussite et à l'insertion des étudiants.

La mise en place d'outils d'aide à la décision opérationnels et la production de données fiables, notamment par l'ORESIPE dans le cadre de sa mission régionale, favoriseront un meilleur suivi des cohortes et des flux.

*Indicateur commun de performance IC1 : taux de passage de L1 en L2*

*Indicateur commun de performance IC2 : taux de réussite en Licence en 3 ans*

*Indicateur commun de performance IC3 : taux de réussite en master 2*

*Indicateur spécifique de performance IS1 : taux de réussite en licence en 4 ans*

### **Optimiser l'usage des dispositifs d'insertion professionnelle mis en place**

L'UHA veillera à maintenir le haut niveau d'insertion professionnelle de ses étudiants diplômés, poursuivra le développement des divers dispositifs mis en place et encouragera leur utilisation par l'ensemble de la communauté étudiante. Des conseils de perfectionnement seront installés dans toutes les filières.

*Indicateur commun de performance IC 4 : insertion professionnelle*

### **Mettre en place l'évaluation des formations et des enseignements**

L'université systématisera les dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements et mettra en place des outils dont le pilotage sera assuré au niveau central avec notamment la création d'une commission de suivi au sein du CEVU associant les étudiants et d'un service universitaire de pédagogie. Ce processus s'inscrira dans le cadre général d'une démarche qualité engagée par l'université pour une plus large diffusion des bonnes pratiques au sein de la communauté.

*Indicateur commun de performance IC5 : évaluation des enseignements*

## **III – UNE QUALITE D'ENVIRONNEMENT PROPICE A LA REUSSITE, A L'OUVERTURE ET A L'INSERTION DES ETUDIANTS**

### **Mettre en œuvre une politique documentaire au service des activités de l'université**

L'UHA poursuivra les actions d'appui à la recherche et à l'enseignement, à travers la formation des utilisateurs, l'accueil personnalisé des étudiants, la mise en ligne et la valorisation des travaux des chercheurs. Elle mènera une réflexion sur les acquisitions documentaires, et en particulier sur la nécessité de mettre en place une meilleure collaboration avec les équipes pédagogiques et scientifiques, afin de cibler les besoins de l'enseignement et de la recherche de la manière la plus précise possible.

L'étude approfondie des programmes permettra au SCD, en collaboration avec les équipes pédagogiques, de créer des outils plus spécifiques (portails documentaires profilés) ; une aide à la mise en place d'une documentation propre au laboratoire et à la mise en valeur des écrits scientifiques sera conduite avec les équipes de recherche.

L'université s'efforcera de regrouper une partie de ses ressources documentaires mulhousiennes, notamment grâce aux possibilités offertes par la prochaine construction du Learning center MOSAIC, qui sera conçu comme un outil de développement de compétences transversales, faisant de la fonction documentaire un appui à l'innovation pédagogique.

Enfin, le savoir-faire du SCD en matière de formation des usagers continuera d'être mis au service de l'ensemble des acteurs du site selon la dynamique du projet de schéma directeur régional de la documentation évoqué dans le texte commun sur la politique de site.

**Indicateur commun de performance IC8 : variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD****Faire de la vie étudiante un levier de la stratégie de l'établissement**

La vie étudiante constitue un élément fédérateur de cohésion, d'identité et d'appartenance de la communauté universitaire. Cette fonction d'appui et d'aide à la réussite des étudiants doit être intégrée comme un élément structurant de la stratégie de développement de l'établissement.

Quatre axes stratégiques conduiront la politique de la vie étudiante durant ce contrat :

- privilégier le soutien aux associations étudiantes à travers le BVE et recréer entre elles les liens qui permettent de développer des projets transversaux ;
- améliorer les conditions de vie, l'accompagnement social et médical des étudiants ;
- valoriser l'engagement des étudiants ;
- mettre en œuvre la politique de l'établissement dans le domaine culturel et sportif.

**Valoriser la dimension transfrontalière et développer l'approche internationale comme facteurs d'attractivité**

L'UHA a su faire de son positionnement transfrontalier un vecteur d'une riche coopération qui s'est concrétisée par un certain nombre de cursus conjoints adaptés aux besoins socio-économiques de la région du Rhin Supérieur.

Ce réel savoir-faire est reconnu au travers de la labellisation de l'Idefi NovaTris, porté par l'UHA, qui prévoit la mise en place d'un centre de compétences multiculturelles transfrontalières associant, outre l'Unistra, plusieurs partenaires allemands et suisses. Une recherche appliquée au développement d'innovations pédagogiques émergera en structurant en particulier une partie de la recherche dans le domaine des humanités autour des notions de mobilités en vue d'apporter à un plus grand nombre d'étudiants les compétences linguistiques et interculturelles nécessaires à une meilleure insertion professionnelle dans cet environnement.

Ce modèle de coopération, de formation et de recherche qui constitue un axe de développement stratégique pour l'UHA et pour l'ensemble du site a pour objectif la formation d'un plus grand nombre d'étudiants et leur meilleure insertion professionnelle dans cet environnement.

En outre, l'université, qui accueille un nombre satisfaisant d'étudiants étrangers, s'attachera à développer la mobilité de ses étudiants hors cadre transfrontalier.

Le développement de la dimension internationale s'exercera, en lien étroit avec l'Unistra, dans l'objectif, notamment, de favoriser la préparation des cotutelles de thèses et d'accueillir ainsi un nombre plus important de doctorants.

**Indicateur spécifique établissement IE2 : taux de doctorants effectuant leur thèse en cotutelle internationale**

**Indicateur spécifique établissement IE4 : nombre d'étudiants inscrits en formations transfrontalières**

**Indicateur spécifique établissement IE5 : les apprentis notamment transfrontaliers**

**IV- PROFESSIONNALISATION DU PILOTAGE**

Organisée en huit composantes (dont 4 dérogatoires et 4 UFR), l'UHA fonctionne encore selon une logique facultaire fortement marquée, malgré un passage aux RCE opéré dès 2009 qui aurait dû entraîner une modernisation du mode de pilotage adaptée à ce nouveau contexte de gestion.

L'université entend dorénavant évoluer vers une gouvernance de type fédéral, fondée sur la collégialité et un dialogue de gestion structuré entre le centre et les composantes, impliquant une complète appropriation de la politique de l'université par la communauté dans son ensemble. En contrepartie, elle exige une forte responsabilisation de ses composantes.

L'établissement s'engage à conclure et signer des contrats d'objectifs et de moyens (COM) quinquennaux avec chacune des 8 composantes, dont les 2 IUT, dès 2013. Ces COM s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et sont destinés à être complétés par des avenants annuels.

C'est au plan central que sera définie la stratégie de l'établissement et que s'exercera le pilotage des activités scientifiques et pédagogiques. C'est également à ce niveau que seront notamment redéployés les emplois vacants ainsi que les reliquats de crédits de chacune des composantes, pour que soit décidée leur affectation au service de la stratégie globale.

Il s'agit, pour celle-ci, d'optimiser pleinement les leviers d'action dont elle dispose dans le cadre des RCE, de dégager les marges de manœuvre au service de la stratégie définie pour son développement et d'inscrire celui-ci dans le cadre de projections pluriannuelles.

L'UHA se dotera, de manière prioritaire, d'outils d'aide à la décision performants et s'engagera dans le développement d'une démarche qualité portant sur le suivi des activités pédagogiques et des fonctions de pilotage.

Un schéma directeur de l'innovation sera établi dans le but de rendre plus lisible la tradition d'innovation qui anime l'UHA. Il consistera à analyser les grands axes d'innovation présents au sein de l'établissement (recherche, pédagogie, pilotage et création d'activités nouvelles), d'évaluer leur potentiel en termes de satisfaction des missions, d'attractivité de l'établissement et de production de valeur économique, puis de dégager des priorités partagées par l'ensemble de la communauté en adéquation avec les orientations nationales (notamment l'entrepreneuriat étudiant).

La concertation avec l'Unistra sera favorisée dans la perspective de faire émerger la plus grande cohérence de fonctionnement possible.

### ***Instaurer un pilotage budgétaire stratégique***

La politique budgétaire, considérée comme un outil stratégique global de pilotage, fera l'objet d'un dialogue de gestion élargi à toutes les composantes ainsi qu'aux unités de recherche sur la base du projet politique de l'université. L'ensemble des moyens seront concernés.

L'établissement se dotera des outils d'analyse et de prévisions financières requis par l'exercice des RCE. Les fonctions de contrôle de gestion seront développées. Un dispositif de comptabilité analytique et une gestion en coûts complets seront mis en place afin de mieux mesurer et assurer l'équilibre économique, d'analyser les risques et maîtriser les coûts. L'UHA sera ainsi en capacité d'opérer ses choix et de les envisager dans une approche prospective et pluriannuelle, afin d'éviter tout risque de fragilisation de sa situation budgétaire.

L'établissement s'attachera à évaluer les conditions de la soutenabilité financière de son offre de formation, et ce en lien avec l'Unistra, dans le cadre de l'élaboration de l'offre alsacienne de formation.

Une attention particulière sera portée sur la maîtrise du volume des heures de formation (et notamment des heures complémentaires) visant à une rationalisation adaptée de leur coût. La mise en place de dispositifs efficaces (annualisation des états de service) accompagnera cette démarche d'optimisation, au plus près des besoins recensés.

L'établissement restera vigilant quant à l'évolution de son fonds de roulement mobilisable et s'engagera dans l'élaboration d'un schéma directeur de développement des ressources propres en s'appuyant également sur sa Fondation partenariale.

*Jalon : mise en place du schéma directeur de développement des ressources propres en 2014*

**Indicateur commun de performance IC10 : ressources propres**

**Indicateur commun de performance IC11 : pilotage financier****Conforter le système d'information**

La mise en œuvre d'un système d'information performant est prioritaire et représente un enjeu déterminant du présent contrat, elle est conditionnée par la mise en place d'un portage politique fort. Afin d'assurer cohérence, compatibilité, fiabilisation des données et opérationnalité, l'université poursuivra sa démarche de rationalisation des choix, d'adoption des normes en usage, de mutualisation des moyens entre composantes et établissements voisins ainsi que d'harmonisation des pratiques.

La révision du schéma directeur, élargi à toute la dimension du numérique garantira à l'université l'évolution et la pérennité des infrastructures et des systèmes tout en permettant une certaine interopérabilité des systèmes, des services applicatifs et de tous les usages fondés sur le numérique. Toutes les actions se placent dans un contexte national et « de site » où la réflexion sur l'interopérabilité des systèmes d'information est indispensable.

*Jalon : actualisation et formalisation du schéma directeur du système d'information en 2013*

**Indicateur spécifique de performance IS3 : pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers****Mettre en place une politique prospective et sociale de gestion des ressources humaines**

L'objectif de l'UHA est la réussite des personnels qui repose sur l'opérationnalité de la fonction, sur la promotion de la parité femme/homme (placée sous la responsabilité d'une référente) ainsi que sur la qualité des relations entre les différents acteurs.

A cet effet :

- un schéma directeur des ressources humaines sera défini à partir de l'élaboration d'une cartographie des emplois et des besoins ;
- des analyses prospectives liées à des évaluations de coûts seront entreprises, notamment en ce qui concerne les évolutions de la masse salariale et la soutenabilité de mesures telles la politique d'occupation de tous les emplois vacants, le recrutement de contractuels et les mesures indemnitaires.

L'UHA tendra à réduire la précarité de ses personnels.

Les redéploiements d'emplois, élargis à des changements de spécialité ou de qualification pour les personnels enseignants ou les BIATS, se feront à l'échelle de l'université.

Une démarche de gestion prévisionnelle sera entreprise auprès des directions chargées du système d'information et de la gestion du patrimoine immobilier en 2013/2014.

Les initiatives liées à la formation continue des personnels, à l'identification des risques professionnels et au dialogue social seront poursuivies.

Ainsi qu'il l'a été indiqué dans le texte commun sur la politique de site, une démarche de recrutement concertée des enseignants-chercheurs sera engagée dans les thématiques partagées avec l'Unistra.

**Indicateur commun de performance IC9 : endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision****Indicateur spécifique établissement IE6 : parité dans les comités de sélection**

*Jalons : mise en place d'un schéma directeur des ressources humaines en 2014  
mise en place d'une démarche GPEEC auprès des directions chargées du système d'information et de la gestion du patrimoine immobilier en 2013/2014*

### **Optimiser et rationaliser le patrimoine**

L'UHA, qui dispose d'un patrimoine de près de 126 000m<sup>2</sup>, réparti sur 2 villes et 5 campus, s'attachera à poursuivre l'optimisation de sa gestion. A cet égard, l'un des axes essentiels de sa politique patrimoniale consistera à concevoir et mettre en œuvre un programme pluriannuel d'investissement.

L'établissement appuiera sa stratégie immobilière sur le déploiement des outils de gestion du patrimoine, sur l'amélioration des performances énergétiques ainsi que sur une diminution des coûts d'exploitation.

La politique patrimoniale de l'UHA consistera à adapter le patrimoine aux besoins en évolution de l'enseignement et de la recherche tout en respectant les impératifs les plus stricts en termes de coût d'exploitation.

Il visera la rationalisation de son patrimoine en envisageant les diverses mutualisations possibles dans le cadre de la politique de site pour parvenir à une meilleure maîtrise des surfaces.

**Indicateur commun de performance IC12 : taux d'occupation des locaux**

### **Impulser un nouvel élan à la politique handicap**

Afin de donner une véritable cohérence et une réelle lisibilité à sa politique en matière de handicap, l'UHA déclinera l'ensemble de ses actions en un schéma directeur pluriannuel articulé autour des points suivants :

- consolidation des dispositifs d'accueil des étudiants inscrits dans l'ensemble des cursus LMD jusqu'à insertion professionnelle ;
- promotion de politiques de ressources humaines (aménagement de postes de travail, télétravail, recrutement, partenariats...);
- mise en œuvre de transferts de technologie, de transpositions d'applications recherche ou d'innovations pédagogiques, déploiement de modules de formation... ;
- amélioration de l'accessibilité tous handicaps des bâtiments universitaires ;
- développement de partenariats conventionnés avec des structures ou des organismes spécialisés.

#### **Synthèse de la contribution de l'UHA à la politique de site**

L'UHA contribuera à la politique du site alsacien notamment par :

- la mise en place des modalités du rattachement à l'Unistra conformément à la convention qui sera signée en 2013 ;
- sa participation à l'élaboration d'une carte alsacienne coordonnée de la recherche et de la formation en particulier dans le domaine de l'ingénierie ;
- son savoir-faire, appuyé sur ses liens solides avec le tissu économique, en matière d'apprentissage, de formation continue et d'insertion professionnelle ;
- les compétences développées à l'échelle transfrontalière (labellisées dans l'Idefi NovaTris), notamment avec les universités allemandes et suisses du Rhin Supérieur.



**Récapitulatif des jalons de la trajectoire de l'UHA**

Opérations	Année de finalisation				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Recherche</b>					
Structuration de la filière chimie					
<b>Pilotage</b>					
Signature de la convention de rattachement					
Autoévaluation et processus d'amélioration continue du rattachement					
Mise en place d'un schéma directeur des ressources propres					
Actualisation et formalisation du schéma directeur du SI					
Mise en place d'un schéma directeur des RH					
Mise en place d'une démarche GPEEC auprès des directions chargées du système d'information et de la gestion du patrimoine immobilier					

## **INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG (INSA DE STRASBOURG)**

Créé en 2003 par transformation de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg (ENSAIS), l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA de Strasbourg) a aujourd'hui acquis une réelle reconnaissance. Par des choix stratégiques pertinents, tout particulièrement durant les quatre dernières années, l'établissement a répondu avec succès aux deux enjeux identifiés dans les contrats précédents : adaptation à un cursus en cinq ans accompagnée d'une réforme pédagogique et développement d'activités de recherche reconnues et bien intégrées dans la vie de l'établissement. L'établissement a ainsi conforté ses spécificités et ses atouts dont celui de former ingénieurs et architectes et de bénéficier d'un excellent ancrage dans le tissu économique. La réussite de ce développement repose sur une politique de partenariats claire et pertinente, nationalement au sein du réseau des INSA, localement avec l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute Alsace et l'Ecole d'architecture de Strasbourg. Ainsi, en Alsace, l'INSA de Strasbourg s'affirme comme l'un des acteurs de l'ingénierie dans l'entière définition du terme associant formation, recherche et transfert.

Aujourd'hui, l'INSA de Strasbourg privilégie cinq orientations stratégiques :

- Poursuivre son développement en affirmant son intégration dans la dynamique locale et son positionnement national ;
- consolider la démarche de structuration et de dynamisation de la recherche ;
- adapter le dispositif de formation pour le mettre en phase avec le nouveau cursus ;
- développer la synergie école-entreprises ;
- améliorer la qualité du pilotage de l'établissement.

Dans leur définition, ces axes prennent pleinement en compte le projet ESRI du site Alsace tout en valorisant dans divers volets l'appartenance au groupe INSA et s'inscrivent dans la politique engagée depuis ces dernières années et marquée par une double démarche : poursuivre la profonde rénovation du dispositif de formation initiée par une réforme pédagogique de grande envergure et poursuivre le développement de l'INSA de Strasbourg, en affirmant son intégration dans la dynamique locale et son positionnement national.

Cette période quinquennale s'ouvre dans un contexte interne profondément modifié par le passage aux RCE au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Au-delà, l'INSA participera à la dynamique de structuration du site pour laquelle le modèle du rattachement à l'Unistra a été choisi par les autres établissements partenaires, qu'ils soient sous tutelle du MESR ou d'autres ministères. A cet effet, l'INSA de Strasbourg s'engagera dans les meilleurs délais dans un conventionnement avec l'Unistra, selon le mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR).

### **I- POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE L'INSA DE STRASBOURG EN AFFIRMANT SON INTEGRATION DANS LA DYNAMIQUE LOCALE ET SON POSITIONNEMENT NATIONAL**

#### ***Participer à la politique universitaire de site***

Par les spécificités de son offre de formation, l'INSA est acteur majeur tant dans le domaine de la construction (ingénierie et architecture) que dans celui de l'industrie. Il forme un tiers des diplômés ingénieurs et architectes alsaciens et à ce titre joue un rôle important dans Alsace Tech, réseau local

regroupant douze écoles d'ingénieurs de Strasbourg et de Mulhouse.

L'établissement entend faire de ces spécificités un des atouts de l'offre de formation coordonnée à l'échelle du site Alsace et travaille pour cela en complémentarité et concertation avec les établissements de ce site. L'intégration de son offre de formation, plus précisément dans le secteur de l'ingénierie, adossé à une recherche performante, la co-habilitation de masters, l'un avec l'Unistra et l'école d'architecture, l'autre avec l'UHA et l'Unistra et la participation à une école doctorale du site, créent les conditions favorables à l'intensification des partenariats, en particulier en lien avec le collegium SIT de l'Unistra.

L'ouverture internationale est un axe qui prend une dimension nouvelle pour cette période quinquennale. Là encore, l'INSA de Strasbourg rejoint les établissements du site Alsace sur un volet bien identifié dans le projet de site, celui du transfrontalier et apporte ainsi sa contribution dans la construction de l'Université du Rhin Supérieur.

De toutes ces actions et de la structuration de la recherche (cf. infra), se dégage le choix d'un partenariat privilégié avec l'Unistra ce que confirme par ailleurs la décision d'intégrer la fondation de l'Unistra et de mutualiser des activités liées aux fonctions support. Il est aujourd'hui indispensable de concrétiser ce choix par la rédaction d'une convention permettant de dépasser la juxtaposition d'actions. De surcroît, compte tenu de la place donnée à ce partenariat dans la stratégie de développement de l'INSA, il convient de le pérenniser, ce qui nécessite de le traduire dans une évolution institutionnelle par rapport à l'Unistra selon le mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation ESR. Ainsi, tout en confirmant sa politique de développement, l'INSA s'affirme pleinement acteur de la structuration du site Alsace, gage de notoriété et attractivité internationales de l'ensemble de ses activités.

*Jalon : signature de la convention en 2013*

### **Renforcer le positionnement national au sein du réseau INSA**

Très organisé pour son recrutement à tous les niveaux (Bac à Bac+3), le réseau des INSA représente un atout important pour les établissements qui le constituent.

Au-delà du seul recrutement, il permet aux INSA de mener des démarches communes dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle ainsi qu'une action concertée s'agissant des relations internationales, de la communication et des systèmes d'information. Certains projets spécifiques seront développés en commun (ingénierie pédagogique, développement de l'innovation, production de ressources numériques, 1<sup>ère</sup> année homogène dans tous les établissements).

Au regard de la situation dans d'autres régions, la visibilité du groupe INSA en Alsace, ainsi que son attractivité méritent d'être améliorées, notamment concernant le recrutement des bacheliers.

## **II- CONSOLIDER LA DEMARCHE DE STRUCTURATION ET DE DYNAMISATION DE LA RECHERCHE**

### **Adosser les équipes de recherche à des laboratoires reconnus**

Pour son volet de politique scientifique, l'INSA de Strasbourg fait le choix sans équivoque de privilégier une recherche partenariale favorisée par une structuration des activités de recherche des enseignants-chercheurs dont le recrutement par transformation d'emplois est une priorité. Afin de favoriser la cohérence et la synergie des recherches en sciences pour l'ingénieur sur le site strasbourgeois, d'ores et déjà la majeure partie des EC rejoint l'UMR Icube (Laboratoire de recherche en sciences de l'ingénieur, Informatique et Imagerie) de l'Unistra, l'intégration du LGéCo, Laboratoire du Génie de la Conception, étant envisagée à l'horizon 2015. La création de l'AMUP, Equipe d'Architecture, Morphogénèse Urbaine et Projet, va dans le sens d'une coopération appelée à se renforcer entre l'INSA de Strasbourg et L'école d'architecture de Strasbourg.

Un objectif de cette restructuration est l'augmentation de la production scientifique des enseignants-chercheurs de l'établissement. Il sera conforté par la réforme pédagogique qui conduit à une réduction importante des heures complémentaires effectuées par ces derniers.

Par ailleurs, pour la plupart des spécialités de l'INSA, des équipes de recherche correspondantes apportent leur contribution aux entreprises du secteur dans le cadre de contrats de recherche.

**Indicateur spécifique IS7 : nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture**

*Jalon : Intégration du LGéCO dans Icube en 2015*

### **Renforcer en interne le lien entre la recherche et la formation**

C'est non seulement un choix précis de développer des activités de recherche dans un environnement scientifique international qui est ainsi fait (cf. supra), mais c'est aussi celui de renforcer en interne le lien entre la recherche et la formation. Afin de les sensibiliser à la recherche, l'établissement s'attachera à proposer à tous les étudiants de quatrième et de cinquième année une inscription parallèle en master.

Cette double formation s'appuiera sur la mutualisation de certaines unités d'enseignement. A l'instar de certaines spécialités qui sont d'ores et déjà adossées à un master (architecture, génie mécanique, mécatronique, génie électrique), il conviendra pour les autres d'entreprendre cette démarche au niveau du site, en partenariat avec l'Unistra et l'UHA.

Cette action a pour but d'augmenter ensuite sensiblement le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat.

**Indicateur commun IC5 : part des étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat**

## **III- ADAPTER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE METTRE EN PHASE AVEC LE NOUVEAU CURSUS**

### **Mener à bien une réforme pédagogique de grande envergure**

La réforme pédagogique conduisant à l'intégration d'un cycle de formation rénové représente un enjeu stratégique majeur pour l'établissement, en termes de soutenabilité budgétaire compte tenu de la progression constante du volume des heures complémentaires. Il s'agit également de permettre aux enseignants-chercheurs d'exercer pleinement leur mission de recherche et de conduire une mutation forte vers de nouvelles pratiques pédagogiques, adaptées à la diversité des profils des étudiants.

Le déploiement de la réforme se déroulera progressivement pour couvrir l'intégralité du cursus à la rentrée 2015-2016.

*Jalon : intégralité du cursus couvert par la réforme à la rentrée 2015-2016*

Le volume horaire annuel global de la formation passera de 55 000 h équivalent TD (hors formations par apprentissage qui sont autofinancées), à 45 000 h équivalent TD.

Le principe de cette réforme est de transférer une partie de l'acquisition des connaissances des étudiants actuellement faite en face à face pédagogique vers de nouvelles formes de pédagogie.

Le développement de la capacité de travail en autonomie des étudiants constituera également un élément de réponse à la problématique de la diversité des parcours, dans une logique Bac-3 à Bac+3.

Par ailleurs, l'établissement souhaite que soit menée une réflexion sur une licence d'ingénierie qui serait un diplôme intermédiaire pour le futur ingénieur ou un diplôme complémentaire pour l'architecte.

**Indicateur spécifique IS1 : maîtriser la charge d'enseignement**

### **Développer l'interdisciplinarité**

Les sept spécialités d'ingénieurs et la formation d'architectes gagneront à favoriser des synergies

entre elles autour des métiers de la construction et de l'aménagement (architecture, génie civil, génie climatique et énergétique et topographie), d'une part, et des métiers liés aux systèmes industriels (génie mécanique, génie électrique, mécatronique et plasturgie), d'autre part.

### **Garantir la réussite des étudiants**

Un travail important sera mené pour lutter contre l'échec des étudiants au cours du premier cycle (et notamment en première année post bac). Par ailleurs, la pédagogie adaptée à la diversité des bacheliers S mise en place sera étendue à des bacheliers STI.

La politique de développement des TICE sera poursuivie en éliminant tout cloisonnement entre les disciplines. Les ressources des Universités numériques thématiques (UNT) et du C2I métier de l'ingénieur seront systématiquement utilisées.

**Indicateur commun IC1 : taux de passage en année supérieure**

**Indicateur commun IC2 : performance sociale**

**Indicateur commun IC4 : insertion professionnelle**

### **Développer le double cursus architecte-ingénieur**

La formation d'ingénieurs qui cohabite avec celle d'architectes bénéficie d'une réelle symbiose entre les deux formations supérieures. Cette spécificité répond au besoin des entreprises, les ingénieurs/architectes étant préparés à une véritable démarche de développement durable en matière de construction.

L'objectif de l'INSA de Strasbourg est d'augmenter, tant au niveau licence qu'au niveau master, les flux d'étudiants concernés par ce double cursus.

L'établissement s'efforcera en outre de trouver des pistes de coopération avec l'école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS)

**Indicateur spécifique IS2 : flux d'étudiants en formation d'architecte**

**Indicateur spécifique IS3 : taux de passage en année supérieure pour la formation d'architecte**

**Indicateur spécifique IS6 : part des étudiants en cursus ingénieur ou architecte de 5<sup>e</sup> année inscrits en master**

### **Soutenir les coopérations franco-allemandes et internationales**

#### **Mettre en place la double certification (anglais allemand) : « Deux langues fortes »**

Le besoin en ingénieurs maîtrisant la langue allemande dans les domaines techniques et familiarisés avec la culture allemande, incite l'INSA de Strasbourg à investir fortement dans ce domaine. Aussi, deux projets seront développés :

- la montée en charge d'un premier cycle bilingue et biculturel « Deutschinsa » dans le cadre de l'Université Franco-Allemande (UFA), en partenariat avec des établissements allemands ;
- le déploiement du processus « deux langues fortes » pour plus du tiers des étudiants, avec à la clef, la double certification à un niveau B2 en anglais et en allemand.

#### **Développer les doubles diplômes**

L'INSA de Strasbourg mettra en place un à deux nouveaux doubles diplômes par an, seul ou via le groupe INSA, par le biais de partenariats privilégiés (Allemagne, Autriche, Brésil, Egypte).

**Indicateur commun IC3 : mobilité internationale (entrante et sortante)**

#### **Conduire une politique documentaire adaptée aux besoins et usages des étudiants et des enseignants**

En matière de ressources documentaires, l'INSA continuera à enrichir son fonds (papier et électronique) en s'appuyant sur une politique de développement des collections établie en concertation avec ses partenaires sur le site alsacien. Partie prenante du projet de renouvellement du SIGB commun porté par l'Unistra, il poursuivra le signalement de ses collections dans le SUDOC.

La bibliothèque de l'INSA s'attachera à développer son offre de services, en lien avec les initiatives portées au niveau du site. Elle participera au renforcement de la formation documentaire à destination des étudiants et à la valorisation de la production scientifique des enseignants-chercheurs de l'INSA de Strasbourg par l'intermédiaire d'archives ouvertes. Ceci devra passer par une réactualisation des collections et un travail de désherbage en concertation avec les enseignants-chercheurs de l'établissement.

**Indicateur spécifique IS4 : développer l'offre documentaire**

#### **IV- DEVELOPPER LA SYNERGIE ECOLE/ENTREPRISE**

***Développer, en partenariat avec les organisations professionnelles, les formations d'ingénieurs par apprentissage***

Mettant à profit une expérience de 20 ans dans la formation d'ingénieurs mécaniciens par apprentissage, et plus récemment dans la spécialité génie climatique et énergétique, l'INSA de Strasbourg étendra son dispositif à d'autres secteurs industriels, comme le génie électrique ou le génie civil.

**Indicateur spécifique IS5 : développer les formations d'ingénieur par apprentissage**

***Associer les entreprises au projet de développement de l'INSA de Strasbourg et développer les activités de valorisation***

Le recours au mécénat sera activement recherché par le biais de la fondation Unistra. En outre, l'INSA poursuivra, avec le soutien de la Région Alsace, le développement des partenariats avec les entreprises et les fédérations professionnelles via les projets pédagogiques, afin de conforter sa place au service de l'innovation.

Les activités de valorisation de l'INSA de Strasbourg concernent la formation et la recherche. Elles sont menées via INSA Entreprises, service interne, et via la SATT Conectus Alsace.

INSA Entreprises développe des relations avec le milieu professionnel (entreprises, collectivités, institutions) : insertion professionnelle, développement des partenariats, R&D, innovation et PME, entrepreneuriat, en relation avec l'incubateur SEMIA.

L'établissement s'appuiera sur la SATT pour la valorisation et pour la gestion des activités industrielles des laboratoires de recherche.

L'INSA activera de nouvelles sources de financement, afin de contrebalancer la diminution prévisible des apports financiers récurrents, dont les aides territoriales.

**Indicateur commun IC6 : revenus consolidés de la valorisation de la recherche**

#### **V- AMELIORER LA QUALITE DU PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT**

Passé aux responsabilités et compétences élargies au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'établissement se dotera des outils adéquats pour faire face aux changements nécessaires dans une démarche coordonnée d'optimisation du pilotage et se conformera au plan d'actions retenu en lien avec l'IGAENR.

***Mettre en place un système d'information global et développer les outils d'aide au pilotage***

Dans l'organisation de son système global d'information, l'établissement définira la structuration TIC/TICE/SI, les organes de décisions opérationnels et les axes de mutualisations sur le site de Strasbourg et avec le groupe INSA.

L'établissement a décidé, à l'instar des autres INSA, de mettre en place le progiciel de gestion

intégrée (PGI Cocktail) qui permet d'homogénéiser le traitement des données issues des applications métiers Cocktail (ressources humaines, finances, scolarité...). Lorsqu'il sera entièrement déployé, en 2014, il facilitera l'extraction des indicateurs et le processus de pilotage de l'établissement.

L'établissement optimisera les résultats du service de contrôle de gestion, chargé d'élaborer le dispositif d'aide au pilotage et de développer des outils d'analyse et de régulation.

**Indicateur commun IC7 : qualification du dispositif d'autoévaluation mis en œuvre par l'établissement**

### **Renforcer la fonction ressources humaines (RH)**

L'établissement fera évoluer et professionnaliser la fonction ressources humaines afin qu'elle intègre les activités nouvelles découlant des compétences supplémentaires qui lui sont dévolues, avec pour action prioritaire le renforcement du pilotage de la masse salariale.

L'institut élaborera en 2015 le bilan social et développera une gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences (cf. infra).

### **Rénover le pilotage budgétaire et financier**

L'INSA continuera la démarche d'optimisation de ses processus budgétaires. Il maintiendra le dialogue d'orientation budgétaire intégrant la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement.

Les premiers résultats de la mise en œuvre de la comptabilité analytique sont attendus en 2014 (système de comptabilité analytique en coûts complets avec définition du périmètre, du choix de la méthode et des objets de coûts). Elle permettra d'améliorer la qualité du pilotage budgétaire et d'affiner la prévision budgétaire avec un renforcement de la sécurisation des opérations financières et comptables en vue de la certification des comptes. Un dispositif de contrôle interne visant à maîtriser les risques sera mis en place en 2013.

**Indicateur commun IC8 : évolution des ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service**

### **Proposer un cadre de vie de qualité et rationaliser la gestion du patrimoine immobilier**

Le programme global de rénovation, de restructuration et d'extension des locaux de l'INSA de Strasbourg participe d'une dynamique de développement durable et s'inscrit dans une volonté de soutenir le dispositif de formation et de renforcer l'attractivité de l'établissement.

Ce projet, porté par l'Unistra, dans le cadre de l'opération Campus de Strasbourg et cofinancé par la région Alsace et la communauté urbaine, se poursuivra durant la durée du présent contrat.

L'établissement continuera la modernisation de ses infrastructures, en harmonie et/ou en complément des travaux prévus dans le cadre de l'opération Campus.

Dans l'attente de la réalisation des travaux de réhabilitation complète des bâtiments, l'établissement initiera une démarche d'éco-gestion visant à :

- réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les consommations et dépenses d'énergie ;
- améliorer le service rendu ou le confort (travaux d'aménagement ou d'adaptation des locaux et des équipements pour faciliter l'accueil des personnes handicapées) ;
- promouvoir une gestion durable des ressources et le respect de l'environnement.

En partenariat avec l'Unistra, il conviendra de développer l'usage du logiciel de gestion du patrimoine Abyla et de s'appuyer sur la base de données contenant les informations foncières et les plans numérisés des bâtiments, afin de pouvoir assurer le suivi des différentes réglementations.

**Indicateur commun IC9 : taux d'occupation des locaux**

*Jalons : Mise en place d'un système d'information global en 2014  
Analyse de la mise en œuvre de la comptabilité analytique en 2014  
Mise en place d'un bilan social en 2015*

**Synthèse de la contribution de l'INSA de Strasbourg à la politique de site en Alsace**

L'INSA intensifiera son implication dans la démarche contractuelle de site pour :

- approfondir les liens solides qu'il a noués avec l'Unistra, grâce à la conclusion d'une convention en 2013 selon le mode de coopération tel qu'il sera précisé dans la loi d'orientation ESR ;
- s'inscrire dans le développement d'une carte cohérente du domaine de l'ingénierie autour du collegium Sciences-Ingénierie-Technologie de l'Unistra et du réseau Alsace Tech (formations d'ingénieurs, d'architectes et de managers) ;
- renforcer le laboratoire Icube en 2015, afin de favoriser la cohérence et la synergie des recherches en sciences pour l'ingénieur ;
- participer pleinement à la construction de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche alsacien et à son ouverture internationale, notamment dans l'espace du Rhin supérieur.

**Récapitulatif des jalons de la trajectoire de l'INSA de Strasbourg**

Opérations	Année de finalisation				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Recherche</b>					
Intégration du LGéCO dans Icube					
<b>Formation</b>					
Intégralité du cursus couvert par la réforme					
<b>Pilotage</b>					
Signature de la convention avec l'Unistra					
Mise en place d'un SIG					
Analyse de la mise en œuvre de la comptabilité analytique					
Mise en place d'un bilan social					



## BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG (BNU)

Etablissement public national à caractère administratif, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) est aujourd'hui un acteur clé de la documentation à l'échelle académique et nationale. La rénovation architecturale du bâtiment principal doit s'achever à la fin de l'année 2013. La réouverture de cet édifice emblématique à la rentrée 2014 marquera le début d'une nouvelle BNU. Le caractère exceptionnel de l'établissement et de ses collections, la rénovation des bâtiments et des services offerts font de lui un atout majeur pour la communauté universitaire comme pour la région. La BNU doit donc inscrire son action dans une logique de coopération régionale dont le rattachement à l'université de Strasbourg (Unistra) par le décret du 10 septembre 2010 constitue le signe le plus tangible, tout en réaffirmant le rôle national que lui confèrent son potentiel documentaire et son histoire.

Pour cela, la bibliothèque organisera sa stratégie de développement autour de cinq axes majeurs :

- le rattachement à l'Unistra et la coopération régionale ;
- la poursuite et l'achèvement du chantier BNU Nouvelle ;
- la recherche de l'excellence en matière documentaire, scientifique et culturelle ;
- une gouvernance optimisée ;
- une réaffirmation de son identité et de son rayonnement.

### I – LE RATTACHEMENT A L'UNISTRA ET LA COOPERATION REGIONALE

#### ***Le rattachement à l'Unistra***

La convention de rattachement, accompagnée d'une annexe financière, sera signée avant la fin de l'année 2013. Elle permettra à la BNU et à l'Unistra de préciser leur politique commune et de tirer le meilleur parti en matière de politique scientifique et documentaire, de patrimoine et de numérisation, d'action culturelle, de services aux publics, de gestion administrative et de formation professionnelle.

*Jalon : signature de la convention avec l'Unistra en 2013*

#### ***La coopération régionale***

La contribution de la BNU au rayonnement des SHS, grâce à la qualité des fonds documentaires mis à la disposition des chercheurs, véritable atout du site, sera renforcée.

Le travail accompli depuis plusieurs années en partenariat avec l'Unistra, l'UHA et l'INSA de Strasbourg sera poursuivi. La BNU pilotera ainsi la réflexion sur le schéma directeur de la documentation pour le site alsacien évoqué dans la partie commune du présent contrat. Elle assumera également son rôle de pilote pour ce qui est de la conservation et de la valorisation du patrimoine, déjà reconnu dans le contrat précédent. A ce titre, elle participera très activement au projet de mise en place d'une politique de conservation partagée du patrimoine documentaire.

Enfin, la BNU renforcera sa vocation de passerelle entre les institutions nationales, le monde universitaire et les collectivités territoriales en fédérant les efforts collectifs, en particulier dans le domaine de la valorisation du livre et de l'édition en Alsace (dépôt légal, bibliographie alsacienne, portail Alsatica, associations professionnelles régionales, manifestations culturelles...).

*Jalon : finalisation du schéma directeur de la documentation en Alsace en 2013*

## II – LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DU CHANTIER BNU NOUVELLE

### **Services au public**

Le bâtiment République rouvrira durant l'année 2014. La BNU construira au mieux ses services au public, afin de mettre à la disposition de ses usagers 120 000 ouvrages et 1 100 titres de périodiques en libre accès dès la réouverture, ainsi que des espaces différenciés selon les usages et les collections. A la fin de la période contractuelle, l'objectif sera de parvenir à 200 000 ouvrages en libre accès (contre 30 000 avant les travaux).

L'accueil sera davantage professionnalisé et l'ensemble du personnel sera formé aux aspects des métiers des bibliothèques. Dans le cadre du schéma directeur pour la documentation, une attention particulière sera portée aux besoins en formation des étudiants (recherche documentaire, ressources en ligne, services numériques) et aux services à destination des chercheurs.

La maintenance des bâtiments sera professionnalisée et le confort des usagers amélioré, en particulier grâce à l'aménagement de zones de silence et à l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Les services sur place et les services à distance seront pensés de manière complémentaire. Le catalogue informatisé sera enrichi et le signalement des collections amélioré, notamment grâce au recours au web sémantique et à des outils de découverte. L'usage de technologies avancées sera développé, afin d'offrir des ressources et des services sur terminaux mobiles, de favoriser la fourniture électronique de documents et de permettre un accès unifié aux catalogues en ligne des institutions académiques de la région.

*Jalon : réouverture du bâtiment République en 2014*

**Indicateur commun 1 : horaires d'ouverture**

**Indicateur spécifique 1 : libre accès**

**Indicateur spécifique 2 : signalement des collections**

**Indicateur spécifique 3 : formation des usagers**

### **Bibliothèque numérique**

La bibliothèque numérique, dénommée Numistral, a vocation à devenir une bibliothèque numérique de site, mais atteindra également, au cours de la période contractuelle, une dimension nationale et internationale. Cela passera par une coopération forte avec la Bibliothèque nationale de France qui s'est déjà traduite, en février 2013, par la signature d'une convention de diffusion autour du programme Gallica marque blanche. La BNU, par ailleurs, poursuivra son engagement au sein du programme BSN (Bibliothèque scientifique numérique), sa participation à des programmes collaboratifs aux niveaux français et international, ainsi que la numérisation de ses collections à des fins de conservation patrimoniale et d'exploitation scientifique.

**Indicateur spécifique 4 : numérisation**

*Jalon : ouverture au public de la bibliothèque numérique Numistral en 2013*

### **Ressources propres et communication**

Pour réaliser ses objectifs, l'établissement développera la recherche de ressources propres (location des espaces, mécénat, intégration à des programmes de recherche), tout en sollicitant des contributions financières de la part des collectivités territoriales.

La réouverture du bâtiment République donnera lieu à une campagne de communication forte destinée à mieux faire connaître la nouvelle BNU au public.

**Indicateur commun 2 : ressources propres**  
**Indicateur spécifique 5 : fréquentation**

### III – LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE EN MATIERE DOCUMENTAIRE, SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

#### **Politique documentaire**

Première bibliothèque de l'enseignement supérieur en France, pluridisciplinaire dans le domaine des sciences humaines, sociales et juridiques, la BNU continuera d'assurer pleinement ses missions pour être un acteur de la recherche au bénéfice du site universitaire alsacien et de l'enseignement supérieur français. Elle développera ainsi le premier outil et le support de cette fonction : ses collections.

La carte documentaire de l'académie continuera d'être utilisée et donnera lieu à la rédaction d'une charte documentaire commune à l'échelle du site, qui sera finalisée au plus tard au début de l'année 2014. Cette politique documentaire de site sera régulièrement évaluée dans le cadre du schéma directeur pour la documentation universitaire en Alsace.

La BNU développera les secteurs disciplinaires où son rôle a été reconnu par les cartes documentaires régionale et nationale. Elle réaffirmera sa place majeure en sciences humaines et sociales, notamment dans ses pôles d'excellence : les deux CADIST (aire culturelle germanique et sciences religieuses), le pôle Questions européennes, les alsatiques, les sciences historiques et l'histoire de l'art, les sciences de l'Antiquité, la littérature et la philosophie, sans oublier le domaine des langues.

Parallèlement à sa politique d'acquisitions courantes, la BNU développera une politique d'accueil raisonné de dons, datations et dépôts prestigieux, toujours prioritairement dans ses domaines d'excellence ou dans des domaines associés. Les collections patrimoniales seront valorisées, notamment avec le soutien des collectivités territoriales. Grâce aux nouveaux équipements et aux nouveaux outils conçus dans le cadre du projet BNU Nouvelle, la conservation et la valorisation des fonds patrimoniaux seront améliorées.

Enfin, au-delà de ses domaines d'excellence, la BNU poursuivra le développement équilibré de son socle pluridisciplinaire.

*Jalon : rédaction d'une charte documentaire commune en 2014*

**Indicateur spécifique 6 : prêt entre bibliothèques**  
**Indicateur spécifique 7 : CADIST**

#### **Politique scientifique**

La BNU développera une active politique scientifique avec l'aide du conseil scientifique dont elle s'est dotée en 2011. Cette politique sera déterminée en concertation étroite avec les institutions académiques alsaciennes et en tout premier lieu avec l'Unistra. Elle s'attachera à une meilleure exploitation des fonds remarquables de la bibliothèque, ainsi qu'à son association aux unités de recherche de l'Unistra et à son insertion dans l'Idex de Strasbourg. Les pistes qu'ouvrira la réflexion sur la construction du « cluster Alsace » et de son volet consacré au « pôle de l'écrit » seront également explorées. A la suite d'un processus coopératif avec l'Unistra et le CNRS, l'apport de la BNU aux activités de recherche en SHS pourrait être valorisé par la création d'une UMS qui fera l'objet d'une demande.

Parallèlement, les personnels de l'établissement seront encouragés à effectuer des travaux de

recherche et la BNU se fera mieux connaître de la communauté scientifique, notamment par des publications, par l'enrichissement de son site internet et par l'accueil régulier de chargés de recherches documentaires.

**Indicateur spécifique 8 : productions scientifiques et professionnelles**  
**Politique culturelle**

La BNU poursuivra la valorisation de ses fonds grâce aux nouveaux équipements conçus dans le cadre du chantier (auditorium, salle d'exposition), qui lui permettront d'accueillir une programmation culturelle de qualité. Elle définira également une politique éditoriale identifiable en s'appuyant notamment sur la publication de catalogues et la Revue de la BNU.

**Indicateur spécifique 9 : programmation culturelle**

#### IV – UNE GOUVERNANCE OPTIMISEE

La BNU, qui a déjà accentué son effort de formation et repensé son plan de formation, adaptera son organisation pour aborder la réouverture du bâtiment principal dans une configuration conforme aux nouveaux services qu'elle compte offrir. Cette nouvelle organisation bénéficiera d'une gouvernance renforcée, attachée à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et recherchant la motivation des personnels par l'adhésion au projet de l'établissement.

Les améliorations porteront notamment sur les outils de pilotage et la capacité d'autoévaluation. Des outils informatisés de gestion des ressources humaines seront mis en place et les efforts en matière de participation du personnel aux évolutions de l'établissement seront poursuivis. Un bilan social sera également élaboré.

Enfin, la dématérialisation des processus administratifs, budgétaires et comptables, le développement d'un contrôle interne comptable et financier, la mise en place d'une comptabilité analytique et la mise en œuvre du SPSI permettront à l'établissement d'optimiser davantage encore sa gouvernance.

*Jalons : bilan social en 2014*  
*comptabilité analytique en 2014*

**Indicateur commun 3 : pilotage financier**

#### V – LA REAFFIRMATION DE L'IDENTITE ET DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA BNU

L'identité de la BNU sortira confortée des années de travaux et de consolidation institutionnelle.

L'établissement continuera d'être un acteur de la coopération transfrontalière dans le cadre de la future Université du Rhin supérieur. Sa dimension internationale sera confirmée par sa présence dans des institutions, des réseaux professionnels (comme l'IFLA, International Federation of Library Associations) et des projets de recherche ou de signalement internationaux (tels que Europeana collections 1914-1918).

La BNU veillera également à enrichir les liens qu'elle entretient avec les représentations permanentes auprès du Conseil de l'Europe, les consulats généraux implantés à Strasbourg et le Parlement européen. Elle développera des actions collaboratives, en particulier avec les pays de langue allemande et d'Europe de l'est, formera son personnel scientifique au multilinguisme et encouragera ses personnels à effectuer des stages ou des échanges à l'étranger. Enfin, son action éditoriale revêtira une dimension internationale avec des publications en plusieurs langues.

*Jalon : plan de formation des personnels au multilinguisme en 2015*

### Synthèse de la contribution de la BNU à la politique de site

La BNU contribuera à la politique du site alsacien notamment :

- par la mise en œuvre des modalités de la convention la liant à l'Unistra ;
- par son apport à la recherche alsacienne grâce au développement d'une offre documentaire de qualité en SHS et au rôle structurant que ses collections lui donnent pour développer une politique scientifique ;
- par le pilotage de la rédaction du schéma directeur de la documentation universitaire pour le site, qui sera finalisé en 2013 ;
- par une participation active aux projets documentaires communs, notamment en matière de numérisation des collections et de conservation partagée.

### Récapitulatif des jalons de la trajectoire de la BNU

Opérations	Année de finalisation				
	2013	2014	2015	2016	2017
<i>Signature de la convention avec l'Unistra</i>					
<i>Finalisation du schéma directeur de la documentation en Alsace</i>					
<i>Ouverture au public de la bibliothèque numérique Numistral</i>					
<i>Réouverture du bâtiment République</i>					
<i>Rédaction d'une charte documentaire commune</i>					
<i>Bilan social</i>					
<i>Comptabilité analytique</i>					
<i>Plan de formation des personnels au multilinguisme</i>					

**L'Etat partage les orientations définies par le présent contrat de site et apporte son soutien à leur mise en œuvre.**

**Ce contrat de site s'accompagne de jalons sur lesquels s'appuiera l'évaluation. Elle portera également sur les indicateurs de performance définis conjointement pour chaque établissement.**

## ANNEXE FINANCIÈRE AU CONTRAT DE SITE ALSACIEN

Les moyens mis à disposition pour l'accompagnement du contrat de site alsacien en application de l'article L 712-9 du code de l'éducation se décomposent de la façon suivante :

- L'université de Strasbourg (Unistra), l'université de Haute Alsace (UHA), l'INSA de Strasbourg recevront chaque année, conformément à l'article L 712-9 du code de l'éducation, une dotation en crédits qui comprend le montant global de la dotation de l'Etat en distinguant les montants affectés à la masse salariale, les autres crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement.
- Les montants affectés à la masse salariale au sein de la dotation annuelle de l'Etat sont limitatifs et assortis du plafond des emplois que les trois établissements sont autorisés à rémunérer.
- Les trois établissements se sont fixés des objectifs, en matière d'endorecrutement des professeurs et des maîtres de conférences, conformément à l'article L 952-1-1 du code de l'éducation : cf. indicateur N° IC-9.
- Les trois établissements s'engagent à mettre en place, pendant la durée du contrat, une comptabilité analytique conformément à l'article 46 du décret financier N° 2008-618 du 27 juin 2008 version modifiée relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies.
- La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) recevra chaque année, une dotation en crédits qui comprend le montant global de la dotation de l'Etat.

En outre, le site alsacien se verra attribuer au titre du présent contrat, des moyens en emplois (cf. tableaux 1 et 1 bis), des moyens en crédits pour l'année 2013 (cf. tableau 2) et bénéficiera d'un accompagnement qualitatif de la DGESIP (cf. tableau 3).

**Tableau 1 : MOYENS EN EMPLOIS (1)**

SITE ALSACIEN	2013 (*)			2014 (**)		2015 (***)		2016
	Emplois créés	Contrats doctoraux (CD)	Total emplois	Emplois créés	Emplois cumulés avec CD	Emplois créés	Emplois cumulés avec CD	Total emplois cumulés
Unistra	12	0	12	12	24	12	36	36
UHA	5	7	12	5	17	5	22	22
INSA	3	0	3	3	6	3	9	9
BNU	4	0	4	4	8	4	12	12
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>55</b>	<b>24</b>	<b>79</b>	<b>79</b>

(1) : les emplois créés en 2014 et 2015 sont conditionnés à la trajectoire du site qui fera l'objet d'une évaluation.

(\*) : 31 emplois créés en tiers d'année. Montant de la masse salariale en tiers d'année au budget 2013 : un emploi = 27 900€ ; un CD = 9 050,10 €.

(\*\*) : 31 emplois en année pleine. Au budget 2013 : un emploi = 57 200€ ; un CD = 27 150,31 € ; 24 nouveaux emplois créés en tiers d'année.

(\*\*\*) : 55 emplois en année pleine ; 24 nouveaux emplois créés en tiers d'année.

**Tableau 1 bis : MONTANT DE LA MASSE SALARIALE 2013-2016 (EN EUROS) CALCULEE SUR LA BASE DU COÛT MOYEN FIXE DANS LE BUDGET 2013**

Unistra	5 122 800 €
UHA	3 718 268 €
INSA de Strasbourg	1 280 700 €
BNU	1 707 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 829 368 €</b>

<b>SITE ALSACIEN</b>	<b>Tableau 2 : CRÉDITS NON RÉCURRENTS VERSÉS EN 2013 EN EUROS <sup>1</sup></b>		<b>Tableau 3 : TABLEAU 3 : ACCOMPAGNEMENT QUALITATIF DGESIP</b>	
	2 500 000 €	Schéma documentaire Alsace	- Transfrontalier	

<sup>1</sup> Il est demandé aux quatre établissements du site de spécifier le mode de répartition de cette somme entre eux.





**INDICATEURS DE PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS  
DU SITE ALSACIEN  
CONTRAT 2013-2017**

---

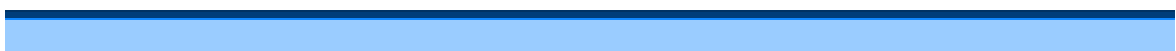
**Université de Strasbourg**

**Université de Haute-Alsace**

**Institut national des sciences appliquées de Strasbourg**

**Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg**

---



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

## **INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE**

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

## I – INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

	FORMATION ET RECHERCHE	Pages
IC1 –	Taux de passage de L1 en L2 (source SISE)	4
IC2 –	Taux de réussite en licence en trois ans (source SISE)	7
IC3 –	Taux de réussite en master 2 (source SISE)	9
IC4 –	Insertion professionnelle (source enquête)	10
IC5 –	Évaluation des enseignements (source établissement)	13
IC6 –	Formation continue (source établissement)	16
IC7 –	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche (source établissement)	18
IC8 –	Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD (source établissement)	21
	<b>PILOTAGE</b>	
IC9 –	Endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision (source MESR-DGRH)	23
IC10 –	Ressources propres (source établissement)	24
IC11 –	Pilotage financier (source établissement)	25
IC12 –	Taux d'occupation des locaux (source MESR DGESIP)	27

Les données de performance issues de SISE sont accessibles sur  
[http://cisad.adc.education.fr/papesr/front/documentrecherche/afficher?document\\_id=21](http://cisad.adc.education.fr/papesr/front/documentrecherche/afficher?document_id=21)

## II – INDICATEURS SPÉCIFIQUES

IS1 –	Taux de réussite en licence en quatre ans (source SISE)	29
IS2 –	Flux d'étudiants entrants en master : part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement (source SISE)	31
IS3 –	Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers (source établissement)	32

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### III – INDICATEURS UNIVERSITES

		Pages
IU1 –	Formation / professionnalisation : 1/ nombre de CLES délivrés 2/ nombre de C2i délivrés	35
IU2 –	Doctorat : part des docteurs en emploi après trois ans	36
IU3 –	Doctorat : nombre et % de doctorants de nationalité étrangère par rapport au nombre total des doctorants de l'ED	37
IU4 –	Recherche / interdisciplinarité et attractivité : nombre de programmes et structures de recherche fondées sur l'interdisciplinarité créées ou en création en fin de contrat	38
IU5 –	Recherche / structuration de la recherche : 1/ soutien financier aux actions structurantes 2/ soutien financier aux développements aux interfaces	39
IU6 –	Diffusion CST : nombre d'utilisateurs web télévision	40
IU7 –	Stratégie internationale : 1/ nombre d'étudiants université de strasbourg en mobilité « sortante » 2/ nombre d'étudiants université de strasbourg en mobilité « entrante »	41
IU8 –	GRH : l'équilibre femme – homme à l'Université de Strasbourg	42
IU9 –	Gestion financière et budgétaire / fondation : montant annuel moyen des fonds recueillis par la fondation	43

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

1	TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2	DGESIP Pôle
---	-----------------------------	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, futures années 2016-2017 Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	Étudiants bacheliers de l'année universitaire n-1/n (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante (n/n+1) en 2 <sup>ème</sup> année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2 <sup>ème</sup> année. Les inscriptions en L1 concernent les étudiants inscrits en 1 <sup>ère</sup> année de licence LMD, mais excluent les autres filières (PACES, IUT, préparation ingénieurs, etc.). Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) -- Universités et assimilés  Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2009, 2008-2009 est l'année universitaire n-1/n et 2009-2010 l'année universitaire n/n+1
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP-DGRI SIES

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (cursus LMD) 1<sup>ère</sup> année en n-1/n</p> <p>Calcul du taux de redoublement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits de nouveau en L1 l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Calcul du taux de passage:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, accédant à la 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) ou à une formation équivalente l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Calcul du taux de changements d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits en n/n+1 dans un diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours au sein de l'université, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n. Il s'ensuit que dans cet indicateur, un changement de filière au cours d'une même année universitaire n'est pas considéré comme un changement d'orientation.</li> </ul> <p>Calcul du taux de sorties de l'université :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, non inscrits à l'université en n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Précisions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université</li> <li>- un étudiant inscrit en 1<sup>ère</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation</li> <li>- un étudiant inscrit en 2<sup>ème</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente</li> </ul>

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

Données de l'établissement fournies par le MESR

Devenir des étudiants inscrits	Inscrits à la rentrée 2008-2009	Inscrits à la rentrée 2009-2010	Inscrits à la rentrée 2010-2011	Cible 2017
Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n	3 582	3 727	3 799	
Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1	30,8%	32,1%	28,8%	
Part de changements d'orientation en année n/n+1	3,8%	3,3%	4,0%	5% - 7%
Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelque soit l'université	24,0%	25,6%	27,8%	
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>41,3%</b>	<b>38,9%</b>	<b>39,4%</b>	<b>(45 % - 48 %)</b>

**A noter :** la fixation d'une cible n'est obligatoire que pour la « part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante » ; cependant, des cibles peuvent être décidées d'un commun accord pour les autres items du tableau, soit à titre informatif, soit comme indicateurs spécifiques.

Données toutes universités

Devenir des étudiants inscrits	Inscrits à la rentrée 2008-2009	Inscrits à la rentrée 2009-2010	Inscrits à la rentrée 2010-2011
Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n	141 471	149 537	150 780
Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1	25,1%	26,3%	25,5%
Part de changements d'orientation en année n/n+1	3,1%	2,9%	3,1%
Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelque soit l'université	27,4%	28,6%	28,4%
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>44,3%</b>	<b>42,3%</b>	<b>43%</b>

Pour mémoire : la cible 2015 inscrite au PAP 2013 est de 50%

Pour information

Filières d'origine des bacheliers	2009-2010	2009-2010	2010-2011	2010-2011
	établissement	National	établissement	National
Bac général	81,6%	79,8 %	81,8%	79,1 %
Bac technologique	13,3%	14,7 %	14,2%	15,6%
Bac professionnel	5,0%	5,5 %	4,0%	5,3 %

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

1	TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 (suite)	DGESIP Pôle
---	-------------------------------------	-------------

**Leviers d'action :**

- Améliorer et renforcer les actions en faveur d'une bonne orientation ;
- Renforcer les actions d'accueil et d'intégration des étudiants dans leur formation ;
- Développer et mettre en œuvre des passerelles entre les différents types de formations permettant les réorientations en cours de formation ;
- Favoriser l'accompagnement individualisé des étudiants ;
- Faire de l'évaluation des connaissances et des compétences un outil pédagogique au service de la réussite des étudiants notamment avec le déploiement de l'évaluation continue intégrale ;
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment par la mise en place de la maison de la pédagogie universitaire ;
- Renforcer la connaissance mutuelle entre Lycée et Université pour adapter l'amont et l'aval ;
- Valoriser et soutenir la mission de l'enseignant à l'université.

**Commentaires de l'université :**

**Précisions :**

Lecture : pour l'année n = 2009, 44,3% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2008-2009 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (141 471 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 25,1% de cette même population redoublent en L1 en 2009-2010.

L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L1 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2008 diplômée en 2011
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2008

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2008. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle ou de cursus licence à la rentrée 2008. Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence à partir de la cohorte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1<sup>ère</sup> année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul</b></li> <li>- <b>Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3<sup>ème</sup> année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année</b></li> <li>- <b>Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année</b></li> </ul>
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP-DGRI SIES

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux observé – taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2010 (cohorte 2007) pour mémoire	24,9%	84,6%	36,3%	- 7,2
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	25,3%	84,3%	35,5%	- 7,3
	<b>Cible 2017 (méthode 3 uniquement)</b>			<b>45%</b>	

Pour mémoire : la cible 2015 inscrite au PAP 2013 est de 42%

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2007	Cohorte 2007	Cohorte 2008	Cohorte 2008
	établissement	National		établissement
Bac général	82,0%	82,6 %	79,4%	80,6 %
Bac technologique	7,9%	10,4 %	8,9%	11,4 %
Bac professionnel	1,4%	2,3 %	2,3%	2,6 %
Non bacheliers	8,7%	4,7 %	9,4%	5,5 %

#### Leviers d'action :

#### Commentaires de l'université :

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS (SUITE)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

### Précisions apportées par le SIES (mars 2011)

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire N-3. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session N (année N-1, N). L'indicateur inclut tous les diplômes de licence, générale ou professionnelle.

La cohorte porte sur des inscriptions administratives recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seule la moitié d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

#### 1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1ère année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants.

#### 2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité.

#### 3 - Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année. Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université après la deuxième année sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

Une régression logistique permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de ces critères sur la réussite à la licence. La définition d'un profil d'étudiant de référence permet d'estimer, dans le modèle, l'influence respective de chacune des caractéristiques décrites ci-dessus. L'étudiant de référence est un homme, dont les parents exercent une profession intermédiaire, titulaire d'un baccalauréat économique obtenu avec un an de retard, inscrit en L1 dès l'obtention de celui-ci dans le groupe disciplinaire droit sciences économiques.

Par rapport à cet étudiant de référence, le classement par ordre d'importance des critères qui influent le plus sur les chances de succès place en premier la série du baccalauréat et l'âge d'obtention de celui-ci, dont l'effet est deux fois plus important que celui des autres variables.

Le calcul du taux simulé permet de prendre en compte les effets de structure liés à la population étudiante de l'établissement concerné. Ils correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères.

Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini, on ne saurait rendre compte complètement des différences entre établissements en ce qui concerne la réussite à la licence.

L'écart entre le taux de réussite simulé et le taux de réussite réel a également été calculé (c'est la valeur ajoutée). La valeur ajoutée permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

3	RÉUSSITE EN MASTER 2 EN UN AN	DGESIP Pôle
---	-------------------------------	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en M2

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Entrés en n-1, diplômés en n
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2008-2009, diplômés en 2009, inscrits en 2009-2010, diplômés en 2010, inscrits en 2010-2011, diplômés en 2011

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Champ : France métropolitaine + DOM.  Étudiants inscrits pour la première fois en M2 l'année N et diplômés la même année N, N+1  Les inscrits pour la première fois sont définis comme étant ceux qui ne sont pas présents en M2 l'année précédente.  Les formations prises en compte en M2 : DEA, DESS et 2<sup>ème</sup> année de master LMD</p> <p>Seules les universités sont prises en compte dans cet indicateur. Les taux de réussite en master correspondant à de faibles populations d'inscrits ne sont pas significatifs et ne sont pas publiés.</p>
Mode de collecte des données de base	Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SD-SIES
Service responsable de la synthèse des données	DGESIP-DGRI/SD-SIES
Validation de l'indicateur	DGESIP-DGRI/SD-SIES
Mode de calcul	Calcul du taux de réussite en M2 : Le nombre d'étudiants diplômés en M2 l'année N, N+1 est rapporté au nombre d'inscrits en M2 l'année N.
Modalités d'interprétation	Une hausse de l'indicateur signifie une hausse de la réussite M2. Lecture : 79,0% des inscrits en M2 ont obtenu le master en un an à la session 2010 (année 2009-2010).
Date de livraison	Disponible en novembre N+1.

#### Données de l'établissement fournies par le MESR

Devenir des étudiants inscrits	Inscrits à la rentrée 2008-2009 diplômés en 2009	Inscrits à la rentrée 2009-2010 diplômés en 2010	Inscrits à la rentrée 2010-2011 diplômés en 2011	Cible 2017
Données de l'établissement	76,5%	77,9%	79,6%	85%
Valeur ajoutée de l'établissement en points	0,7	1,7	0,8	
Données nationales	76,5%	77,8%	79,0%	

#### Leviers d'action

#### Commentaires de l'établissement

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

4	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés 2009 au 1er décembre 2011
Champ de la mesure	Universités de France métropolitaine et des DOM, y compris Université de Lorraine et Paris-Dauphine

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Situation professionnelle au 1er décembre 2011 des diplômés 2009 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issus de la formation initiale, et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme. Les diplômés vérifiant ces conditions représentent 39 % des effectifs de diplômés de master et 55 % des effectifs de licence professionnelle.
Source :	Données collectées dans le cadre de la troisième enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de licence professionnelle.
Mode de calcul	<p>Le <b>taux de réponses exploitables</b> est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous-population de l'ensemble des diplômés formée par les diplômés de nationalité française (ou inconnue), âgés de 30 ans au plus à la date d'obtention du diplôme et ne s'étant pas inscrits à l'université dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.</p> <p>On distingue 4 situations pour les diplômés interrogés : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieure à deux ans en cours de scolarité), inactivité, emploi, chômage. Les diplômés hors champ ou inactifs ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion.</p> <p>Le <b>nombre de réponses prises en compte</b> est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p> <p>Le <b>poinds de la formation</b> est le pourcentage de diplômés de cette formation dans l'ensemble des diplômés de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p> <p>Le <b>taux d'insertion</b> est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p>
Service responsable de l'indicateur	MESR-DGESIP/DGRI-SIES

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

4	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (suite)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

*Implication dans l'enquête nationale menée en 2011 sur les diplômés 2009*

	Nombre de diplômés à interroger	Nombre de réponses exploitables	Taux de réponses exploitables université	Moyenne nationale
Master	1145	720	62.9	70.8
LP	507	280	55.2	65.7

*Insertion des diplômés 2009 de Master et de Licence professionnelle*

	Master				Licence Pro			
	nombre réponses prises en compte	poids formation	taux insertion université	moyenne nationale	nombre réponses prises en compte	poids formation	taux insertion université	moyenne nationale
Ensemble DEG	228	41	90	92	53	26	92	93
Droit	82	14	94	92	2	1	*	94
Economie					6	3	*	92
Gestion	83	15	86	93	17	8	*	93
Autres DEG	63	11	90	89	28	14	*	91
Lettres, Langues, Arts	55	11	85	85	6	2	*	85
Ensemble SHS	127	19	93	88	9	4	*	88
Histoire-Géographie	7	1	*	86				
Psychologie	53	7	98	92				
Information communication	39	6	92	89	6	2	*	87
Autres SHS	28	4	*	86	3	1	*	89
Ensemble STS	177	30	93	92	156	68	94	93
Sciences de la vie et de la terre	43	7	84	87	8	4	*	89
Sciences fondamentales	26	4	*	92	33	13	94	92
Sciences de l'ingénieur	34	6	97	94	61	27	98	94
Informatique	24	4	*	97	53	24	91	92
Autres STS	50	9	96	92	1	0	*	87

*Éléments de contexte socio-économique*

Taux de chômage au 4ème trimestre 2011	Régional	8.4	% de diplômés boursiers	Master	Université	21	LP	Université	12
	National	9.3			National	28		National	21

Précision

\* résultat non publié, le nombre de réponses prises en compte (i.e. émanant de diplômés dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail) étant inférieur à 30.

Insertion des diplômés de Master et de Licence professionnelle Cible 2017	Master 89%	Licence Pro 91%
--	---------------	--------------------

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

4	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (suite)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

#### Leviers d'action

-Augmentation et consolidation des taux de retour des enquêtes réalisées par l'ORESIPÉ afin d'obtenir une cartographie fiable et plus précise - selon les domaines - de l'insertion professionnelle des diplômés qui devra permettre d'améliorer la préparation à l'insertion.

Elle se décline à travers une diversité de modalités qu'il convient d'adapter aux différentes formations :

- l'adaptation du contenu des formations ;
- une offre d'UE d'accompagnement au projet professionnel déjà obligatoire en L et qui sera étendue en M ;
- le développement de l'apprentissage en lien avec le Centre de Formation des Apprentis Universitaire Alsace (CFAU) ;
- le développement de la politique des stages en L et M, un moyen essentiel d'immersion dans le monde professionnel, en veillant notamment en L au renforcement de l'accompagnement pédagogique des stages ;
- l'augmentation des certifications C2I et CLES qui permettent l'acquisition des compétences transversales, atouts complémentaires indispensables pour une insertion réussie ;
- l'articulation complémentaire entre l'Espace Avenir (service d'orientation, d'information et d'insertion de l'université) et les composantes et entre composantes (renforcement du réseau des référents insertion/orientation et des échanges de bonnes pratiques en matière d'insertion) ;
- l'ouverture vers le monde socio-économique :

-valorisation des formations auprès du monde socio-économique : élaboration d'un guide des compétences par diplôme,

-lien avec les professionnels (notamment par le biais du réseau des alumni) : Intégration dans les conseils de perfectionnement, généralisés en master, participation à l'enseignement au sein des formations, participation à diverses actions : prêt-pour-emploi, Opération Phénix.

#### Commentaires de l'établissement

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

5	ÉVALUATION DES FORMATIONS et DES ENSEIGNEMENTS	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2011-2012 ; cible 2016-2017
Champ de la mesure	Enseignements dispensés en L (hors licences professionnelles) en M et dans les autres diplômes

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	% de mentions de L, M et autres diplômes dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants. Par évaluation, il faut entendre un dispositif de mesure de la satisfaction des inscrits dans la mention, en vue de l'amélioration des services rendus. L'évaluation peut concerner chaque enseignement pris séparément, et/ou porter sur le dispositif pédagogique pris globalement. En toute hypothèse, il convient d'indiquer, en commentaire, la périodicité de l'évaluation, son périmètre (tout ou partie des enseignements, tout ou partie du dispositif pédagogique), la démarche d'amélioration continue dans laquelle elle s'inscrit.
Source :	établissement
Mode de calcul	(nombre de mentions de L évaluées / nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées / nombre total des mentions) X 100

		Données de l'université	2011-2012	Cible 2017
<b>Niveau L</b> Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement			
	Effectifs d'étudiants inscrits en L		16 089	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation		81,6%	95%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée			
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		20,7%	45%
<b>Niveau M</b> Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement			
	Effectifs d'étudiants inscrits en M		8 652	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation		nd	95%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée			
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		nd	45%
<b>Autres diplômes</b> DUT, LP, Ingénieurs, autres : à préciser	Nombre de diplômes concernés			
	Effectifs d'étudiants inscrits			
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation		nd	95%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée			
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		nd	45%

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

5	ÉVALUATION DES FORMATIONS et DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

#### Leviers d'action :

#### Commentaires de l'université :

Pour répondre aux exigences du Processus de Bologne et s'inscrire dans le cadre du management de la qualité au sein de l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, l'université de Strasbourg s'est appuyée sur les références et lignes directrices établies par l'Association européenne pour le management de la qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) pour mettre en place un dispositif d'évaluation des formations par ses étudiants.

Ce dispositif a vocation à être déployé sur l'ensemble des formations proposées par l'université selon des principes exposés dans la « Charte de l'évaluation des formations par les étudiants (cf. [www.unistra.fr](http://www.unistra.fr) – Etudes et scolarité – Evaluation des formations par les étudiants) et des modalités pratiques décrites dans le « Guide pratique de l'évaluation des formations » (cf. [www.unistra.fr](http://www.unistra.fr) – Etudes et scolarité – Evaluation des formations par les étudiants), approuvés par le Conseil d'Administration du 25/11/2011.

Bien que la possibilité de mettre en œuvre cette évaluation et d'en tirer profit soit laissée à chaque composante, la « Charte » la rend obligatoire à certains niveaux de formation, selon un rythme établi par le CEVU.

Ainsi seront obligatoirement réalisées les enquêtes auprès des populations étudiantes suivantes :

Etudiants de 1ère année : L1, PACES, DUT1, DEUST1). Ces enquêtes seront effectuées chaque année ;

Etudiants inscrits à un niveau de formation sanctionné par un diplôme national : DUT2, DEUST2, LP, L3, M2, 3ème année d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme à Bac + 5 proposé par une école interne). Ces enquêtes seront conduites tous les 2 ans ;

Etudiants de 3ème et de 6ème année du secteur santé (Médecine, Pharmacie, Chirurgie dentaire) ; tous les 2 ans.

Chaque étudiant concerné par une campagne d'évaluation est invité à répondre en ligne à un questionnaire via un mail qui lui est transmis à son adresse étudiante. Ce questionnaire est composé de questions communes à toutes les formations ; il s'y ajoute des questions spécifiques adaptées aux différents types ou niveaux de formation, regroupées sous forme de « kits » à sélectionner selon la population interrogée.

Le questionnaire permet à l'étudiant de s'exprimer sur les éléments suivants :

- Le programme des enseignements délivrés ;
- L'accompagnement pédagogique dont il a pu bénéficier ;
- L'organisation et les modalités d'évaluation des connaissances ;
- L'accès à l'information pour tout ce qui concerne ses études ;
- Les ressources documentaires mises à sa disposition ;
- Les ressources matérielles mises à sa disposition ;
- Les locaux d'accueil (dans le cadre de ses études) ;
- L'information et l'accueil pour les étudiants de 1ère année ;
- La professionnalisation pour les années diplômantes.

Le dispositif d'évaluation des formations a été testé en 2010/2011. Le calendrier des campagnes d'évaluation suivant a été voté par le CEVU lors de sa séance du 28/11/2011.

Les données indiquées dans le présent document sont relatives à l'évaluation des formations.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

5	ÉVALUATION DES FORMATIONS et DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Parrallèlement à cette démarche, il a été initié l'évaluation des enseignements validée par le CEVU du 11/05/2012 avec pour objectif l'amélioration continue de la qualité des formations, la mise en place du processus d'évaluation des enseignements par les étudiants a été appréhendée selon des approches complémentaires :

- Evaluation d'un ensemble d'éléments pédagogiques constitutifs (EC) d'un enseignement (UE, module, matière...) ;
- A l'initiative de l'enseignant, l'évaluation de l'enseignement qu'il dispense par les étudiants dans une optique de « développement professionnel individuel » et d'amélioration pédagogique. ;
- L'évaluation de l'enseignement est mis en œuvre par chaque enseignant (permanent ou vacataire) en fonction des conditions dans lesquelles il délivre son enseignement (présentiel, en ligne...).

Le bilan quantitatif de l'évaluation des enseignements est réalisé à l'échelle de l'établissement. Ce bilan présentera le nombre d'enseignements évalués par formation et par composante et sera présenté annuellement au CEVU.

### Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1<sup>er</sup> août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements :

« Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants.

Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité.

Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés.

Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire. »

---

<sup>1</sup> Cours magistral (CM), Cours Intégré (CI) (modalité d'enseignement mis en œuvre à l'Université de Strasbourg) Travaux dirigés (TD), Travaux pratiques(TP)

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

6	DÉVELOPPER LA FORMATION CONTINUE	DGESIP Pôle
---	----------------------------------	-------------

Action	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
Objectif	Favoriser l'accroissement de la formation continue
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue (objectif 1 du programme 150)</li> <li>- Améliorer l'efficacité des opérateurs (objectif 6 du programme 150, évolution des ressources propres)</li> </ul>

#### Description des indicateurs

Unités de mesure	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 – heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation)</li> <li>2 – nombre de stagiaires</li> <li>3 – nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle)</li> <li>4 – en euros (€)</li> </ul>
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.

Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement
---------------------------------------	--------------------------------------

	S : Situation actuelle (2011)	C : Cible 2017	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1- Volume d'heures stagiaires	756 408	869 869	+15%
2- Nombre de stagiaires	8 337	9 587	+ 15 %
3- Nombre de certifications délivrées	1 067	1 280	+20%
<i>Dont certifications par la Validation des Acquis de l'Expérience</i>	55	110	+100%
4- Recettes de la formation continue	9 216 341 €	9 907 566 €	+ 7,5 %

**Précisions :** cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « C ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible. En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « S ».

**La notion certification est ici entendue dans un sens large :** un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer des connaissances, des habilités, des attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

6	DÉVELOPPER LA FORMATION CONTINUE	DGESIP Pôle
---	----------------------------------	-------------

**Leviers d'action :**

Actuellement, l'Université de Strasbourg propose parmi la plus importante de offre de formation continue vis-à-vis des entreprises (900 formations, 50 % diplômantes et 50 % formations courtes (inter entreprises et intra entreprise sur mesure).

Afin de développer les actions de formation continue de l'établissement, un projet a été déposé et retenu dans le cadre du programme Investissements d'avenir.

En effet, le paysage de la formation a considérablement évolué ces dernières années, sur le plan juridique, social et technologique. Ces évolutions ont induit de nouvelles obligations et exigences, auxquelles les acteurs de la formation continue ont eu tendance à répondre de manière morcelée, chacun selon son savoir-faire propre.

Les Universités, de par leur dimension pluridisciplinaire alliant prospective, recherche et application, peuvent apporter aujourd'hui une innovation et une mise en cohérence de ces nouvelles exigences. Il s'agit donc de travailler aux nouveaux modèles de formation continue, voir initiale que ces récentes évolutions appellent.

Le modèle de formation continue proposée par l'Université de Strasbourg consiste en une combinaison novatrice associant :

- des formations qualifiantes proposées sous forme de modules courts capitalisables ;
- une intégration systématique des nouvelles technologies (enseignement à distance et blended learning), porteur d'efficacité pédagogique et de réduction des coûts (pour le salarié et pour l'entreprise)
- un « Pass'Compétences universitaire », outil de gestion de parcours novateur permettant des parcours qualifiants sur plusieurs années, en cohérence avec les dispositifs existants (DIF, formation hors temps de travail, VAE...).

Cette ingénierie de formation sera adaptée au nouvel environnement (législatif, social et technologique) et vise à répondre aux attentes et contraintes des parties prenantes d'un parcours de formation (entreprises, salariés, organisme de formation...).

L'enjeu du dispositif est de contribuer au rapprochement entre entreprises et universités, et au rayonnement international de la formation continue de l'Université de Strasbourg, grâce à une position de leader et de précurseur sur le marché de la formation tout au long de la vie.

**Commentaires de l'université :**

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

7	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	DGESIP Pôle
---	---	-------------

Action	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 4 (améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Euros (€)
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p><b>Établissement</b> : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p><b>Structure externe</b> : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p><b>Organisme</b> : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p><b>Données financières</b> au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP)</li> <li>- recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats)</li> <li>- recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle</li> </ul>
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP – Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

7	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (Suite)	DGESIP Pôle
---	---	-------------

	Ressources en euros			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement				
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement				
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées				
4- Périmètre «organismes»				
<b>Total 2012</b>				<b>8 814 275 € (non définitif)</b>
<b>Cible 2017</b>				<b>20 650 000 €</b>
<b>Évolution en %</b>				<b>ns</b>

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

7	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (Suite)	DGESIP Pôle
---	---	-------------

### Leviers d'action

Cohérence et visibilité d'une structure de valorisation commune aux établissements en région.

### Commentaires de l'université :

La structuration de l'innovation en Région Alsace articulée autour de la SATT Conectus Alsace et d'Alsace Innovation vise à renforcer le rôle des acteurs de la recherche publique vers les entreprises et réciproquement. Dans un schéma aujourd'hui simplifié des interactions entre diverses entités incluant notamment les pôles de compétitivité, les CRT et les grappes ou clusters, l'activité contractuelle de l'Université de Strasbourg deviendra plus lisible et gagnera en performance. Sans pour autant présager des changements de politique sur les plans national et européen, les valeurs cibles en termes de revenus consolidés de la valorisation de la recherche ont été déterminées et lissées à partir de la projection figurant dans le dossier de candidature de la SATT. En positionnant le curseur à l'année 2017, et en tenant compte de la clé de répartition à la fois de la situation à fin 2010 et de l'application des textes et règlements connus début 2013, l'université de Strasbourg affiche un poids de 26% de l'activité prise en charge par la SATT. Par ailleurs, et globalement, pour 8 contrats conclus, 5 voient l'université de Strasbourg comme porteur alors que 3 devrait correspondre au nombre arrondi à l'unité supérieure (ce qui lui confère un coefficient d'intervention de  $5 : 3 = 1,67$ ).

Sur la partie des prestations de valorisation de la recherche hors propriété intellectuelle, le taux de 4% est facturé sur les montants des contrats à l'établissement porteur. Dans l'état prévisionnel de facturation (document B du dossier SATT, point 3.4,) la somme de 1 934 455 € est indiquée. Le montant de l'activité contractuelle peut donc être estimé à  $1\,934\,455 \times 0,26 \times 1,67 : 0,04 = 20\,998\,509$  € lissés à 20 000 000 €.

S'agissant des retours sur exploitation de la propriété intellectuelle, le montant prévisionnel des redevances sur exploitation de licences s'élève à 3 961 383 € (document B du dossier SATT, point 3.7). Il est très probable que le taux de prise de la SATT en 2017 soit de 35% (ou 0,35). En appliquant la pondération de l'université de Strasbourg (0,26), le montant prévisionnel du retour sur exploitation de la PI s'élève à  $3\,961\,383 \times (1-0,35) \times 0,26 = 669\,473,72$  €, lissés à 650 000 €.

Il ressort de ces éléments prévisionnels un montant global de  $20\,000\,000 + 650\,000 = 20\,650\,000$  € mentionné comme cible pour l'université de Strasbourg en 2017.

### Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRDT), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

*Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place.* Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie. En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHER

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

8	VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD	DGESIP Pôle
Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs	
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture	
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)	

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2011 (Vd)	59,19 (2012)
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	62,19 (2017)
Variation (Va-Vd)	+ 3
Cible 2017 (%)	+ 5 %

#### Précisions

L'indicateur est destiné à mesurer l'effort accompli par l'établissement pour améliorer l'accessibilité des ressources documentaires à son public. Le « Plan Renouveau des Bibliothèques » lancé en 2010 par le MESR a souligné l'importance de l'extension des horaires dans la réalisation de cet objectif.

Pour autant, l'histoire et les spécificités propres à chaque établissement peuvent impliquer des stratégies différenciées en la matière, telles que :

- privilégier une amélioration des services offerts par la bibliothèque à une augmentation des horaires (dans le cas, par exemple, d'une bibliothèque déjà très ouverte)
- maintenir le niveau d'ouverture hebdomadaire mais augmenter le nombre de jours d'ouverture dans l'année (périodes de vacances, notamment)
- concentrer les efforts sur un ou deux sites stratégiques en proposant une extension significative des horaires, ou au contraire, chercher à harmoniser les horaires des différentes sections du SCD.

Le contrat peut également être marqué par des regroupements de bibliothèques ou des fermetures temporaires de sites, voire des constructions de nouvelles bibliothèques, constituant autant d'éléments susceptibles de faire varier la politique poursuivie en matière d'horaires d'ouverture.

L'établissement est donc invité à donner en commentaires toutes les précisions ou compléments d'information qui lui paraîtraient utiles à une juste interprétation de la cible, notamment en ce qui concerne les bibliothèques restant à intégrer.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

8	VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD (suite)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Leviers d'action :

Commentaires de l'université :

Une variation à la hausse de 5% de la moyenne d'ouverture des 13 bibliothèques du SCD concernées par les critères est proposée.

Grâce au plan BU (année 2010), le SCD a pu élargir ses horaires d'ouverture durant le contrat 2009-2012 et dispose désormais de 4 bibliothèques labellisées Noctambu : deux à 80h hebdomadaires (bibliothèque de sciences et bibliothèque d'économie et de gestion), une à 75h (bibliothèque LSH et droit niveau L) et une à 66h (Médecine). Pour le contrat 2013-2017, l'objectif n'est pas tant d'élargir les horaires que de les rationaliser sur l'ensemble du réseau des 32 bibliothèques du SCD, et en tenant compte de la réouverture de la BNU en septembre 2014, laquelle a pour projet une ouverture le dimanche.

Ainsi, le SCD et la BNU seront en mesure à terme de proposer à leurs usagers, 7 jours sur 7 et durant toute l'année (sauf les jours fériés), au moins une bibliothèque universitaire ouverte sur le site strasbourgeois.

Par ailleurs, il convient de préciser que l'effet de hausse de la moyenne d'ouverture qui pourrait être induit par l'augmentation des horaires de certaines bibliothèques du SCD (Médecine, nouvelle bibliothèque IEP dans un nouveau bâtiment...) se trouvera en partie annulé en raison d'un important projet immobilier qui se déroulera durant la nouvelle période contractuelle : la bibliothèque de sciences ouverte 80h sera détruite puis reconstruite, ce qui impliquera une bibliothèque provisoire aux horaires d'ouverture vraisemblablement limités. Cet élément a été pris en compte dans la proposition de cible 2017.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>9</b>	<b>ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PRÉVISION</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	--	--------------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du Conseil national des universités (CNU) hors médecine et odontologie

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>Pour les maîtres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement.</p> <p>Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).</p>
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires.
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGRH

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2009	2010	2011	Données cumulées 2009, 2010, 2011	Cible 2017
Maîtres de conférences	Effectifs*	9/46	7/45	11/37	27	
	%**	19,5%	15,5%	29,7%	21,1%	20 %
Professeurs des universités	Effectifs*	3/25	7/11	8/21	18	
	%**	12,0%	63,6%	38,0%	31,6%	30 %

\* recrutement interne

\*\* (recrutement interne/recrutement externe)\*100

Leviers d'action :

Commentaires de l'université :

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

10	<b>RESSOURCES PROPRES hors subventions pour charges de service public</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----	---	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs), évolution des ressources propres des établissements

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	En Euros (€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement (comptes 74 - 74 11- 74 81)</li> <li>2. les droits de scolarité (compte 70 61)</li> <li>3. les recettes de la formation continue (compte 70 65)</li> <li>4. la taxe d'apprentissage (compte 74 81)</li> <li>5. les prestations de recherche (compte 70 62)</li> <li>6. Autres (activités annexes, divers ou non ventilés)</li> </ol>

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement		
	2011	2012 (CF non arrêté, SIFAC au 12/02/2013)	Cible 2017
Autres subventions (1)	17 790 882	32 113 045	+4%
Droits de scolarité (2)	15 700 841	17 215 386	+4,5%
Recettes de la formation continue (3)	9 507 901	8 592 772	+7,5% (1,5% / an)
Taxe d'apprentissage (4)	1 600 085	1 591 121	+10% (2% / an)
Prestations de recherche (5)	11 612 115	3 921 258	+5% (1% / an)
Autres (6)	14 036 359	16 139 915	+8%
<b>Total</b>	<b>70 248 184</b>	<b>79 573 497</b>	

**Précisions** : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

#### Leviers d'action :

**Commentaires de l'université** : Sur les points suivants, plusieurs remarques sont apportées :

(2) : L'évolution des effectifs au cours des 3 dernières années permet une projection sur la période 2013-2017, celle-ci permet une estimation taux de progression des recettes « droits de scolarité » à +4.5 %

(3) Une augmentation de + 7.5 % sur la période 2013-2017 correspond à la fois au projet stratégique « Développer la formation continue » de l'Université de Strasbourg (cf indicateur commun n°IC6) mais aussi liée à des modifications réglementaires comme par exemple : DPC Développement Personnel Continue des personnels de santé, le Service Formation Continue de l'établissement est en cours d'agrément auprès de l'OGDPC (Organisme Gestionnaire Conventionnel du DPC Santé)

(4) Une campagne ciblée auprès de quelques secteurs d'activité porteurs du monde économique va être menée à compter de 2013. Cette collecte sera conduite grâce à la coordination des actions des composantes de l'Université et à la contribution des services centraux supports de ces actions.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

11	PILOTAGE FINANCIER	DGESIP Pôle
----	--------------------	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

**Description des indicateurs**

Unité de mesure	<b>Objectif I-1</b> (Sincérité des prévisions budgétaires) : <b>taux d'exécution</b> des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.  <b>Autres objectifs</b> : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote. <b>0</b> = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi <b>1</b> = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel <b>2</b> = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
Date de la mesure	Année précédant la première année du contrat ; dernière année du contrat
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement

Mode de renseignement de l'indicateur	Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement
---------------------------------------	---

**I - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :**

Types d'actions prévues		
	Situation actuelle	Cible 2017
<b>1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires</b> par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement / Budget de fonctionnement (2012) : (en M€) <b>95,88%</b>  Taux d'exécution des dépenses d'investissement / Budget de d'investissement (2012) :(en M€) <b>65,56%</b>  Taux d'exécution des recettes de fonctionnement / Budget de fonctionnement (2012) : (en M€ ) <b>97,2%</b>  Taux d'exécution des recettes d'investissement / Budget de d'investissement (2012) :(en M€) <b>30,39%</b>	Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement / Budget de fonctionnement <b>95,88%</b>  Taux d'exécution des dépenses d'investissement / Budget de d'investissement <b>75 %</b>  Taux d'exécution des recettes de fonctionnement / Budget de fonctionnement <b>97,2%</b>  Taux d'exécution des recettes d'investissement / Budget de d'investissement <b>75 %</b>
<b>2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel</b> , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	2
<b>3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles</b> (et notamment plan pluriannuel d'investissement) ;	1	2

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale, la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%)	1	2
--	---	---

Commentaire de l'université :

**II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :**

Types d'actions prévues		
	Situation actuelle	Cible 2017
1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	2
2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	1	2

Commentaire de l'université :

Les chiffres arrêtés comprennent la totalité du périmètre de l'université de strasbourg hormis les opérations suivantes :

- ✓ Plan Campus
- ✓ Crédits gérés en ressources affectés
- ✓ Initiative d'excellence
- ✓ Projets immobiliers

En effet, sur ces opérations, les budgets sont ouverts sur les tranches prévisionnelles annuelles, les crédits sont généralement soumis à des notifications d'Etat, ces marchés d'envergures génèrent des délais ou des impossibilités de dépenses.

Par exemple, sur le Plan CAMPUS 2012, les crédits intermédiaires 2012 étaient attendus, ils ne sont pas connus en janvier 2013. Les crédits Idex ont été mis en place, mais les appels d'offres sur les leviers n'ont pas permis des dépenses sur l'année. De plus, les marchés immobiliers peuvent nécessiter des délais importants.

Pour information, à l'Université de Strasbourg, une seule DBM est réalisée au cours de l'année.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

12	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	DGESIP Pôle
----	------------------------------	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage représentant la durée réelle d'occupation des locaux par rapport au quota horaire de référence
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Établissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Enquête annuelle sur la situation immobilière
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ;</li> <li>- détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives.</li> </ul> <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles  U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles,  S : nombre de ce même type de salles  H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i>  <i>Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m<sup>2</sup>) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de :</i></p> $\frac{(58\,195\text{ h} / 66\text{ salles})}{1\,120\text{ h}} \text{ soit } 79\% \text{ pour les salles banalisées}$ <p><i>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m<sup>2</sup>) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</i>  <i>Son taux d'occupation est de :</i></p> $\frac{(62\% \times 3\,000\text{ m}^2) + (79\% \times 5\,100\text{ m}^2)}{8\,100\text{ m}^2} = 73\%$
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP Pôle B2

#### Précisions :

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ».  
Ce taux est estimé à 70,6 % en réalisation 2010 (PAP 2013) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

12	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX (Suite)	DGESIP Pôle
----	--------------------------------------	-------------

Occupation des locaux	Situation actuelle (2012)				Taux d'occupation attendu en 2017
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres				82,12%	85 %
Salles banalisées				62,96%	65%
<b>Total</b>				72,54%	75%

**Leviers d'action :**

**Commentaires de l'université :**

Dans le cadre de son amélioration des taux d'occupation des salles de cours, l'Université de Strasbourg souhaite travailler sur deux axes principaux :

- **Améliorer la fiabilité de son indicateur**

- Fiabiliser le périmètre du logiciel de gestion des locaux ADE. En effet, à ce jour, certaines composantes ne l'utilisent pas comme par exemple la faculté de médecine, l'Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations Internationales (ITIRI), la Maison Interuniversitaires des Sciences de l'Homme Alsace (MISHA) ;
- Rapprocher les taux de réservation du taux réel d'occupation par une actualisation des données ;
- Améliorer la couverture des réservations (salles de TP, salles spécifiques).

- **Optimiser l'utilisation** des salles en améliorant le liens entre les maquettes de formation et la réservation en concertation avec l'ensemble des acteurs. L'analyse des données, montre que dans certains cas, le volume des réservations dépasse parfois le volume des enseignements prévus dans la maquette. L'objectif est donc de rapprocher le volume maquette, du volume d'occupation.

Le Schéma directeur de l'offre de formation 2013-2017 (CEVU 6 décembre 2010) de l'Université de Strasbourg indique les orientations stratégiques des maquettes de formation dont un encouragement fort à mutualiser les enseignements ce qui aura, à priori, un impact direct sur une meilleure optimisation de l'utilisation des locaux d'enseignement. De même, la mise en place de l'ESPE à la rentrée universitaire 2013/2014 aura un impact non quantifiable sur cet indicateur.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES

IS1	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS	DGESIP Pôle
-----	---	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2007 diplômée en 2011
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2007

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Le taux de réussite constaté en licence en 4 ans</b> est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007. <b>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence à partir de la cohorte :</b></p> <p>- <b>Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en quatrième année.</b></p> <p>Les étudiants ayant déjà validé une L3 et validant en quatrième année un autre diplôme de L3 sont exclus de la réussite en quatre ans (on ne comptabilise que les primo-licenciés)</p>
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP-DGRI SIES

	périodes	Méthode 1		Méthode 3	Ecart taux observé - taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2010 (cohorte 2007) pour mémoire	13,8		16,2	2,0
	<b>Cible 2017 (méthode 3 uniquement)</b>			<b>20%</b>	

#### Taux réussite en 4 ans cumulés (réussite en 3 ans + 1 an) avec la méthode 3

		Réussite en 3 ans	Réussite en 4 <sup>e</sup> année	Cumul 4 ans
Taux de réussite constaté en %	Diplômés 2011 (cohorte 2007)	36,3	16,2	52,5
<b>Université de Strasbourg</b>				
Taux de réussite constaté en %	Diplômés 2011 (cohorte 2007)	42,8	13,9	56,7
<b>Données nationales</b>				

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

IS1	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS -(suite)	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Pour information

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2007	Cohorte 2007
	établissement	National
Bac général	82%	82,6 %
Bac technologique	7,9%	10,4 %
Bac professionnel	1,4%	2,3 %
Non bacheliers	8,7%	4,7 %

Leviers d'action :

Commentaires de l'université :



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES

IS2	FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS ENTRANTS DANS L'ÉTABLISSEMENT	DGESIP Pôle
Action	Améliorer la réussite des étudiants	
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures	
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en M	

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2010-2011, 2011-2012 et 2016-2017
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M – Champ SISE universités

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Établissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Établissement d'origine des entrants en M1</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p><b>Établissement d'origine des entrants en M2</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Étudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2010 - 2011	3 245	1 304	40,2
	2011 - 2012	3 301	1 357	41,1
	<b>Cible 2017</b>			<b>45%</b>
Toutes universités	2010 - 2011	124 311	53 326	42,9
	2011 - 2012	122 492	51 727	42,2
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2010 - 2011	3 750	1 226	32,7
	2011 - 2012	3 653	1 228	33,6
	<b>Cible 2017</b>			<b>33%</b>
Toutes universités	2010 - 2011	128 680	50 888	39,5
	2011 - 2012	122 994	45 789	37,2

#### Leviers d'action :

#### Commentaires de l'université :

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES

IS3	PILOTAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMÉRIQUES AUX USAGERS	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</li> <li>1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</li> <li>2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</li> <li>3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</li> <li>4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</li> <li>5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</li> </ol>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat</p> <p>Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement

Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.
---------------------------------------	---

Thèmes	Situation actuelle (2012)		Cible 2017	
1- la gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	4		5	
2- le système d'information et les services numériques	3		4	
3- le numérique au service de la formation des étudiants	3		4	
4- la politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	3		4	
5 – Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	4		5	
6- la conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	4		5	

#### Commentaires de l'université :

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Thèmes	Cotation situation actuelle	Cible	Commentaires en lien avec les objectifs
Thème 1 : la gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	4	5	
Mise en œuvre d'une gouvernance du numérique formalisée et intégrée au pilotage de l'établissement	4	5	
Mise en place d'un schéma directeur du numérique couvrant l'ensemble des domaines	5	5	
Moyens financiers et humains au regard des moyens globaux	4	5	
Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation adaptée au contexte de l'établissement	4	5	
Évaluation des usages et satisfaction des usagers	4	5	
Thème 2 : le système d'information et les services numériques	3	4	
Démarche qualité et démarche de formalisation des processus et de dématérialisation	3	4	
Effcience de la couverture applicative et mise en œuvre d'un référentiel	3	4	
les services numériques à disposition des étudiants	3	4	
les services numériques à disposition des personnels	3	4	
Moyens au service du pilotage et de l'aide à la décision	3	4	
Thème 3 : le numérique au service de la formation des étudiants	3	4	
Développement et certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (niveau 1 et 2)	4	5	
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les étudiants	3	4	
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les enseignants	3	4	
Formation à distance	2	4	
Évaluation des dispositifs de formation	3	4	
Thème 4 : la politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	3	4	
Politique de production de ressources numériques	4	5	
Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques			

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique	4	5	
Politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement, y compris à l'international	4	5	
Adhésion aux UNT, production et utilisation des ressources mutualisées pour les formations de l'établissement	3	4	
Thème 5 : Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	4	5	
Politique du numérique en direction de la recherche	4	5	
Dispositif d'archive ouverte et de référencement de la production scientifique	3	4	
Ressources numériques à disposition des chercheurs	3	4	
Dispositifs numériques de gestion et valorisation de la recherche	4	5	
Formation et accompagnement des jeunes chercheurs et doctorants	4	5	
Thème 6 : la conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	4	5	
Structure(s) d'appui à la pédagogie universitaire avec le numérique	4	5	
Politique incitative à la réalisation de projets	3	4	
Formation et accompagnement des enseignants et personnels dans les activités pédagogiques	4	5	
Définition d'un référentiel enseignant intégrant les activités pédagogiques numériques	3	4	
Communication et valorisation des dispositifs	5	5	

#### Commentaires de l'université :

Le Schéma Directeur Numérique de l'université (SDN) est mis en œuvre depuis 2011. Il porte une quarantaine de projets qui structurent une approche transversale du numérique dans l'établissement.

La couverture fonctionnelle des projets du SDN permet la poursuite d'objectifs ambitieux en regard des indicateurs du numérique au sein de l'établissement.

Les objectifs à horizon de 2017 reflètent l'aboutissement des projets du SDN et le nécessaire ancrage du numérique dans la stratégie et les services.

Parmi les indicateurs d'activités dont la progression est mesurée, l'université s'attache tout particulièrement :

- A développer les usages des services numériques destinés aux enseignants (plateformes pédagogiques, podcast) ;
- A développer les usages des services numériques destinés aux étudiants (plateformes pédagogiques, podcast) ;
- A développer les actions d'accompagnement et de formation, notamment des enseignants et des personnels BIATSS ;
- A développer la structuration du patrimoine numérique (administratif, pédagogique et scientifique) ;
- A développer l'urbanisation du système d'information ;
- A maintenir et développer les équipements et services, dont le WIFI.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS UNIVERSITE

<b>IU1</b>	<b>FORMATION – PROFESSIONNALISATION :</b> <b>1/ NOMBRE DE CLES DÉLIVRÉS</b> <b>2/ NOMBRE DE C2I DÉLIVRÉS</b>
------------	--

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de diplômés
Date de la mesure	30/06/N
Champ de la mesure	Nombre de CLES et de C2i délivrés au 30/06/2012 et au 30/06/2017

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	1/ Nombre d'étudiants ayant obtenus le CLES 2/ Nombre de diplômés en C2I
Source :	Etablissement
Mode de calcul	1/ Nombre d'étudiants ayant obtenus le CLES au 30/06 de l'année considérée 2/ Nombre d'étudiants ayant obtenus le C2i au 30/06 de l'année considérée

Données de l'université	Situation actuelle 2011/2012		Cible 2017
1/ Nombre de CLES délivrés	Inscrits	Délivrés	<b>Délivrés 1 716 (+10%)</b>
Niveau 1	3 629	1 560	
Niveau 2	540	309	
	3 089	1 251	
2/ Nombre de C2i délivrés	Inscrits	Délivrés	<b>Délivrés 2 667 (+10%)</b>
Niveau 1	17 859	2 425	
Niveau 2	17 002	1 829	
	857	596	

#### Commentaires de l'université :

L'augmentation des certifications s'inscrit dans une politique déjà amorcée avec la généralisation du C2I en licence, la mise en place progressive du C2I niveau 2. L'extension du CLES relève également d'une politique des langues ambitieuse promue par l'Unistra pour le quinquennal 2013-2017. Les certifications attestent de la maîtrise de compétences transversales par les étudiants : en cela, elles constituent un atout devenu incontournable pour leur insertion professionnelle.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS UNIVERSITE

#### IU2 DOCTORAT : PART DES DOCTEURS EN EMPLOI APRÈS TROIS ANS

Action	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue), insertion professionnelle des jeunes diplômés

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés N enquêtés en mai N+3
Champ de la mesure	Diplômés 2009 enquêtés en mai 2012 et diplômés 2013 enquêtés en mai 2016 (enquête tous les deux ans).

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de docteurs en emploi : il s'agit du nombre de docteurs en activité, donc soit en emploi, soit en post doctorat. Nombre de docteurs ayant répondu à l'enquête : le ratio est calculé en fonction du nombre de docteurs ayant répondu à l'enquête (et non en fonction du nombre total de diplômés).
Source :	Etablissement – Enquête docteurs
Mode de calcul	Nombre de docteurs en emploi / Nombre de docteurs ayant répondu à l'enquête

Données de l'université	Situation actuelle Diplômés 2009	Cible 2017
Part des docteurs en emploi après trois ans	63% de réponse 93% en activité	75% de réponse 93% en activité

#### Leviers d'action :

Travail en interaction avec les Ecoles doctorales qui mènent leurs propres enquêtes et le service ALUMNI de l'Université.

#### Commentaires de l'université :

Pour renforcer la visibilité sur le devenir des docteurs, nous souhaitons améliorer le pourcentage de réponses à l'enquête adressée par les services de l'Université aux docteurs en emplois après 3 ans.

Nous espérons que malgré l'augmentation du taux de réponse (+ 12 %), la proportion des docteurs en activité restera à un niveau supérieur à 90 %.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS UNIVERSITE

<b>IU3</b>	<b>DOCTORAT : NOMBRE ET % DE DOCTORANTS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL DES DOCTORANTS DE L'ED</b>
------------	---

Action	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Objectif	Maintenir la part des étudiants étrangers inscrits en en doctorat
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 5 (Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements), doctorat

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre et %
Date de la mesure	30/06/N
Champ de la mesure	Doctorants inscrits en 2011/2012 et en 2016/2017

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre de doctorants de nationalité étrangère et nombre total de doctorants inscrits à l'Université de Strasbourg l'année considérée.
Source :	Etablissement
Mode de calcul	Nombre de doctorants de nationalité étrangère / nombre total de doctorants

Données de l'université	Situation actuelle 2011/2012	Cible 2017
Nombre et % de doctorants de nationalité étrangère par rapport au nombre total des doctorants de l'ED	50%	55%

#### Commentaires de l'université :

Les 50 % de doctorants étrangers présents à l'Université sont un gage de très grande attractivité. L'attractivité de l'Université dépend également du recrutement des doctorants issus des autres universités françaises. L'objectif est de continuer à attirer les meilleurs doctorants.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS UNIVERSITE

<b>IU4</b>	<b>RECHERCHE – INTERDISCIPLINARITÉ ET ATTRACTIVITÉ : NOMBRE DE PROGRAMMES ET STRUCTURES DE RECHERCHE FONDÉES SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ CRÉES OU EN CRÉATION EN FIN DE CONTRAT</b>
------------	---

Action	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Objectif	Améliorer l'interdisciplinarité et l'attractivité
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 4 (Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de projets
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Nombre de projets au 31/12/2012 et au 31/12/2017

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Il s'agit d'actions structurantes (ex-PPF) : elles sont ciblées sur des regroupements d'unités de recherche en fédérations ce qui permet une mutualisation des moyens pour la mise en œuvre de plateformes ou la construction d'infrastructures communes. Nombre de projets validés par le CS. La mesure de l'interdisciplinarité se définit comme le programme et la structure de recherche associant au moins deux disciplines du CNU différentes. Un projet n'est compté qu'une seule fois même s'il est porté par plusieurs équipes. Un projet de recherche pluriannuel ne compte qu'une fois.
Source :	Etablissement
Mode de calcul	Nombre de projets validés par le CS

Données de l'université	Situation actuelle 2012	Cible 2017
Nombre de programmes et structures de recherche fondées sur l'interdisciplinarité créées ou en création en fin de contrat (inclus les restructurations)	14	17 (+20%)

#### Leviers d'action :

Mise en place de structures fédératives ou de projets interdisciplinaires.

#### Commentaires de l'université :

Le périmètre des structures de recherche fondé sur l'interdisciplinarité a évolué au 1<sup>er</sup> janvier 2013, suite à la mise en place des nouvelles unités de recherches, dans le cadre du contrat quinquennal 2013-2017, issues notamment de la fusion de plusieurs unités jusqu'alors regroupées au sein d'une fédération. La situation au 1<sup>er</sup> janvier 2013 est de ce fait inférieure à celle de 2012. On notera que les structures et programmes actuellement recensés rassemblent essentiellement des unités du même domaine d'activité.

Le développement de l'interdisciplinarité est l'un des axes majeur de la stratégie recherche pour les cinq ans à venir. De nouveaux projets devront émerger d'ici 2017. Suite à une politique volontariste, une augmentation de 20 % pourrait être envisagée à l'horizon 2017. Un appel d'offre aux interfaces, concernant des projets inter-domaines, a été lancé conjointement par l'Université et le CNRS dès cette année pour amorcer une dynamique. Plusieurs projets visant à structurer ou à restructurer un domaine d'activité sont en discussion (chimie, environnement, microbiologie, optique, ...).

Bien que les 11 Labex (échéance 2021 ou 2022) ont par définition une vocation structurante intrinsèque de la recherche, ils ne sont pas pris en compte dans cet indicateur.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS UNIVERSITE

<b>IU5</b>	<b>RECHERCHE - STRUCTURATION DE LA RECHERCHE :</b> <b>1/ SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIONS STRUCTURANTES</b> <b>2/ SOUTIEN FINANCIER AUX DÉVELOPPEMENTS AUX INTERFACES</b>
------------	--

Action	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Objectif	Améliorer la structuration de la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 4 (Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Euros
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Crédits alloués au 31/12/2012 et au 31/12/2017

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Crédits alloués aux projets validés par le CS. Il est mesuré uniquement les crédits ouverts et non les crédits consommés.
Source :	Établissement
Mode de calcul	Crédits ouverts pour chaque projet validé par le CS

Données de l'université	Situation actuelle 2012	Cible 2017
1/ Soutien financier aux actions structurantes et spécifiques	2,2 M€	2,2 M€
2/ Soutien financier aux développements aux interfaces		

#### Leviers d'action :

- Appels à projet du Conseil scientifique.
- Appels à projet IdEx.

#### Commentaires de l'université :

Les financements accordés aux structures de recherche fondées sur l'interdisciplinarité (actions structurantes et développements aux interfaces) émaneront du Conseil scientifique et du levier Recherche des financements IdEx. Le soutien apporté chaque année par l'IdEx permet de financer des projets sélectionnés dans le cadre des appels d'offres « Attractivité », « Post-doctorants » ou « Contrats doctoraux ». Une partie de ces appels d'offre permet de soutenir l'interdisciplinarité. Afin de maintenir le niveau d'excellence reconnu aux unités de recherche du site strasbourgeois, tous les efforts devront être faits pour que les sommes dédiées à ces actions puissent être maintenues à hauteur de 2,2 millions d'euros d'ici 2017.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS UNIVERSITE

IU6	<b>DIFFUSION CST : NOMBRE D'UTILISATEURS WEB TÉLÉVISION</b> 1/ UTV 2/ CANAL C2 : LA CHAÎNE DES COLLOQUES ET CONFÉRENCES
-----	---

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Accroître l'utilisation de la web télévision des campus UTV et de la web télévision Canal C2
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (Améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre d'utilisateurs
Date de la mesure	30/06/N
Champ de la mesure	Nombre d'utilisateurs au 30/06/2012 et au 30/06/2017

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Les web télévisions UTV et Canal C2 sont des sites web dont on peut catégoriser les utilisateurs. Les chaînes sont consultables par tout utilisateur sans identification, les données récoltées portent sur l'audience des chaînes. Des statistiques précises par émission (UTV), par colloque ou intervention (Canal C2), sont disponibles mensuellement. L'indicateur globalise le nombre d'usagers uniques sur la période de référence.
Source :	Etablissement
Mode de calcul	Nombre d'utilisateurs de la web télévision des campus UTV sur l'année universitaire. Nombre d'utilisateurs de la web télévision Canal C2 : la chaîne des colloques et conférences sur l'année universitaire.

Données de l'université	Situation actuelle 2011/2012	Cible 2017
1/ Nombre d'utilisateurs web télévision des campus UTV	48 645	56 000
2/ Nombre d'utilisateurs web télévision Canal C2 : la chaîne des colloques et conférences	227 759	250 000

#### Leviers d'action :

Le site UTV a été refondu en 2012. Cette refonte vise à augmenter l'audience des étudiants en proposant une nouvelle grille de programmes et en proposant une formule collaborative dans laquelle une place sera faite à la production étudiante.

CanalC2 a également procédé à une refonte en 2012. La rénovation du site internet pour la rentrée 2013 doit permettre de donner une meilleure visibilité à cette « webtélé ». Sans en changer la ligne éditoriale, il s'agira d'améliorer l'affichage, et donc d'en augmenter l'audience.

#### Commentaires de l'université :

L'Université de Strasbourg entend se doter d'une politique éditoriale commune du numérique qui l'amènera à revoir la place et l'utilisation de CanalC2. Il est notamment prévu d'y avoir beaucoup plus systématiquement recours pour la diffusion des colloques de l'université, en appui à la politique éditoriale, elle aussi revue, des Presses Universitaires.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS UNIVERSITE

<b>IU7</b>	<b>STRATÉGIE INTERNATIONALE :</b> 1/ NOMBRE D'ÉTUDIANTS UNIVERSITÉ DE STRASBOURG EN MOBILITÉ « SORTANTE » 2/ NOMBRE D'ÉTUDIANTS UNIVERSITÉ DE STRASBOURG EN MOBILITÉ « ENTRANTE »
------------	---

Action	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Objectif	Renforcer la mobilité étudiante
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 5 (Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre d'étudiants
Date de la mesure	30/06/N
Champ de la mesure	Nombre d'étudiants en mobilité au 30/06/2012 et au 30/06/2017

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre d'étudiants "sortants" en programme d'échange et hors programme pour l'année universitaire. Nombre d'étudiants "entrants" en programme d'échange et hors programme pour l'année universitaire.
Source :	Etablissement
Mode de calcul	Nombre d'étudiants de l'Université en mobilité : inscriptions principales au 30/06/N

Données de l'université	Situation actuelle 2011/2012	Cible 2017
1/ Nombre d'étudiants de l'université de Strasbourg en mobilité « sortante »	935	1 030
2/ Nombre d'étudiants de l'université de Strasbourg en mobilité « entrante »	1 259	1 380

#### Leviers d'action :

L'espace accueil international qui a comme objectif l'information et l'accompagnement des étudiants.

Les enveloppes de bourses ( UNISTRA, EUCOR, IDEX).

L'organisation de la semaine de la mobilité internationale en octobre et réalisation des supports d'information spécifiques pour les entrants et les sortants.

Le projet du dispositif d'accueil pour une meilleure intégration des entrants (FLE et des activités de découvertes de l'Université, du métier d'étudiant, de la ville de Strasbourg et de la région Alsace).

#### Commentaires de l'université :

Renforcer significativement le nombre d'étudiants partant à l'étranger en dehors de formations incluant la mobilité obligatoire.  
Mettre en place une démarche incitative et dynamique pour l'accueil et l'intégration des entrants.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	

### INDICATEURS UNIVERSITE

IU8	<b>GRH : L'EQUILIBRE FEMME – HOMME A L'UNIVERSITE DE STRASBOURG</b> <b>1/ RÉPARTITION FEMME-HOMME</b> <b>2/ QUALIFICATION DU DISPOSITIF RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG</b>
-----	---

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Veiller au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'Université de Strasbourg
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (Améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	1/ % 2/ Cote chiffrée de 0 à 3
Date de la mesure	01/01/N
Champ de la mesure	1/ Ratio au 01/01/2012 et au 01/01/2017 2/ Mise en œuvre du dispositif au 01/01/2012 et 01/01/2017 au sein de l'établissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	1/ % de femmes et % d'hommes, enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, affectés à l'université. 2/ La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but. Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre. Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue). Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue.
Source :	Etablissement
Mode de calcul	1/ % de femmes = Nombre de femmes, enseignantes et BIATSS, titulaires et contractuelles, affectées au sein de l'université / Nombre total d'enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, affectés au sein de l'université % d'hommes = Nombre d'hommes, enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, affectés au sein de l'université / Nombre total d'enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, affectés au sein de l'université 2/ Evaluation du dispositif

Données de l'université	Situation actuelle 2012	Cible 2017
1/ Répartition femme-homme	50%	50%
2/ Qualification du dispositif relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'Université de Strasbourg	0	2

#### Commentaires de l'université :

1/ : Le bilan social 2011 de l'UDS montre que la répartition par genre y est presque parfaite (49,9 % H et 50,1 % F) toute population confondue. Toutefois, cette répartition équilibrée n'est pas atteinte pour la population des maîtres de conférences et encore moins pour celle des professeurs d'université.

L'objectif pour 2017 est d'améliorer la représentation des femmes dans les corps d'enseignants-chercheurs et notamment dans celui des professeurs d'université.

Des actions sont conduites en amont en matière de recrutement ; cependant les marges de manœuvre restent faibles, en raison des facteurs extérieurs non maîtrisables (nature des viviers de candidatures, spécificités disciplinaires, modalités de recrutement).

2/ : La création d'une charge de mission « égalité – diversité » à l'UDS a permis de veiller au respect de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier dans le recrutement, le suivi et le déroulement des carrières,

Les travaux menés dans le cadre de la mission « égalité – diversité » sur l'axe RH, pour la composition des comités de sélection, ont permis de tendre vers une parité H/F au sein de ces comités ; actuellement elle se situe entre 40 % et 60 % de représentants de chaque genre.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### INDICATEURS UNIVERSITE

<b>IU9</b>	<b>GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE - FONDATION : MONTANT ANNUEL MOYEN DES FONDS RECUEILLIS PAR LA FONDATION</b>
------------	--

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Accroître la contribution de la fondation dans l'atteinte des objectifs que s'est fixé l'université en termes de recherche de nouveaux moyens financiers au service de ses ambitions
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (Améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Euros
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	31/12/2012 et 31/12/2017

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Montant des fonds recueillis par la fondation au cours de l'année civile. Comptes certifiés par les commissaires aux comptes.
Source :	Etablissement
Mode de calcul	Somme des fonds recueillis par la fondation au cours de l'année civile.

Données de l'université	Situation actuelle 2012	Cible 2017
Montant annuel moyen des fonds recueillis par la fondation	- Mise de fonds 2012: 300k€ Université, 50k€ HUS, 300k€ collectivités et 50k€ INSA - Décembre 2012 et cumulés 2009-12 : 8,34 millions € par mécènes. Total dons ou conventions cumulés 2009-12 : 12,5 millions €	<b>15 M€ (soit en moyenne 3 M€/an)</b>

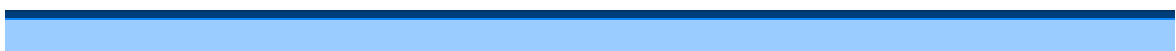
#### Leviers d'action :

La fondation va travailler sur différents leviers en 5 ans :

- Elargir le cercle d'ambassadeurs «Réseau Université» auprès de dirigeants d'entreprises et les fidéliser en tant que membres du comité de campagne (ou Conseil stratégique) avec Henri Lachmann, Régis Bello ;
- Démultiplier les visites de prospects pour les convaincre de rejoindre l'université (plus de 450 rendez-vous de Dirigeants d'entreprises sur les 3 dernières années) ;
- Poursuivre la mutualisation de la campagne et des levées de fonds avec nos partenaires Alsaciens (après la FRC, les HUS, l'INSA continuer avec d'autres acteurs) ;
- Prospector et fédérer les « cibles collectives », notamment Alsaciennes ou proches de l'université.

Deux outils de levées de fonds sont à notre disposition :

- La campagne majeure quinquennale de levée de fonds (2010-2014 et campagnes suivantes) sur laquelle nous identifions et qualifions de nombreux prospects pour les voir en face à face. Le potentiel de prospects est élevé.
- Démarrage ou poursuite des campagnes annuelles de nos cibles collectives notamment en Alsace liées généralement à la demande des UFR ou UMR sur un projet de leur choix :
  - Poursuite des actions d'informations ou sollicitations des populations suivantes Pharmaciens, Notaires, Experts Comptables, Fiscalistes, Clients privés des banques, Dentistes, Médecins ou anciens EM.
  - Démarrage anciens IEP, INSA, réseau FRC, etc.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

## **INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE**

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

## I – INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

		Source
<b>FORMATION ET RECHERCHE</b>		
<b>IC1 –</b>	Taux de passage de L1 en L2 (source SISE)	DGESIP
<b>IC2 –</b>	Taux de réussite en licence en trois ans (source SISE)	DGESIP
<b>IC3–</b>	Taux de réussite en master 2 (source SISE)	DGESIP
<b>IC4 –</b>	Insertion professionnelle (source enquête)	DGESIP
<b>IC5 –</b>	Évaluation des enseignements (source établissement)	Composantes
<b>IC6 –</b>	Formation continue (source établissement)	SERFA
<b>IC7 –</b>	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche (source établissement)	AC
<b>IC8 –</b>	Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD (source établissement)	SCD
<b>PILOTAGE</b>		
<b>IC9 –</b>	Endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision (source MESR-DGRH)	DRH
<b>IC10 –</b>	Ressources propres (source établissement)	AC
<b>IC11 –</b>	Pilotage financier (source établissement)	DGS
<b>IC12</b>	Taux d'occupation des locaux (source MESR DGESIP)	DGPI

## II – INDICATEURS SPÉCIFIQUES

<b>IS1 –</b>	Taux de réussite en licence en quatre ans (source SISE)	DGESIP
<b>IS2 –</b>	Flux d'étudiants entrants en master : part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement (source SISE)	DGESIP
<b>IS3 –</b>	Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers (source établissement)	VP SI

## III – INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

<b>IE1 –</b>	Insertion professionnelle des docteurs après 3 ans	IB_ORESIPE
<b>IE2 –</b>	Pourcentage de doctorants effectuant leur thèse en co tutelle internationale	IB
<b>IE3 –</b>	Pourcentage de certifications au niveau B2 au moins des diplômés en au moins une langue étrangère	établissement
<b>IE4 –</b>	Nombre d'étudiants inscrits en formations transfrontalières	IB
<b>IE5 -</b>	Pourcentage d'étudiants inscrits en formation par apprentissage	IB
<b>IE6 –</b>	Parité dans les comités de sélection	DRH



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC1	TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2	DGESIP Pôle
-----	-----------------------------	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, futures années 2016-2017 Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	Étudiants bacheliers de l'année universitaire n-1/n (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante (n/n+1) en 2 <sup>ème</sup> année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2 <sup>ème</sup> année. Les inscriptions en L1 concernent les étudiants inscrits en 1 <sup>ère</sup> année de licence LMD, mais excluent les autres filières (PACES, IUT, préparation ingénieurs, etc.). Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) — Universités et assimilés  Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2009, 2008-2009 est l'année universitaire n-1/n et 2009-2010 l'année universitaire n/n+1
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP-DGRI SIES

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (cursus LMD) 1 <sup>ère</sup> année en n-1/n  Calcul du taux de redoublement - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits de nouveau en L1 l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n  Calcul du taux de passage: - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, accédant à la 2 <sup>ème</sup> année de licence (L2) ou à une formation équivalente l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n  Calcul du taux de changements d'orientation : - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits en n/n+1 dans un diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours au sein de l'université, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n. Il s'ensuit que dans cet indicateur, un changement de filière au cours d'une même année universitaire n'est pas considéré comme un changement d'orientation.  Calcul du taux de sorties de l'université : - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, non inscrits à l'université en n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n  Précisions importantes : - un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université - un étudiant inscrit en 1 <sup>ère</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation - un étudiant inscrit en 2 <sup>ème</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente

Données de l'établissement fournies par le MESR

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

Devenir des étudiants inscrits	Inscrits à la rentrée 2008-2009	Inscrits à la rentrée 2009-2010	Inscrits à la rentrée 2010-2011	Cible 2017
Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n	759	709	589	
Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1	24,9	27,6	26,1	
Part de changements d'orientation en année n/n+1	2,9	3,1	4,9	
Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelque soit l'université	32,1	34,6	27,8	
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>40,1</b>	<b>34,7</b>	<b>41,1</b>	<b>46/48</b>

**A noter :** la fixation d'une cible n'est obligatoire que pour la « part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante » ; cependant, des cibles peuvent être décidées d'un commun accord pour les autres items du tableau, soit à titre informatif, soit comme indicateurs spécifiques.

#### Données toutes universités

Devenir des étudiants inscrits	Inscrits à la rentrée 2008-2009	Inscrits à la rentrée 2009-2010	Inscrits à la rentrée 2010-2011
Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n	141 471	149 537	150 780
Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1	25,1%	26,3%	25,5%
Part de changements d'orientation en année n/n+1	3,1%	2,9%	3,1%
Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelque soit l'université	27,4%	28,6%	28,4%
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>44,3%</b>	<b>42,3%</b>	<b>43%</b>

Pour information :

Filières d'origine des bacheliers	2009-2010	2009-2010		2010-2011	2010-2011
	UHA	National		UHA	National
Bac général	<b>70,7</b>	79,8 %		<b>74,5</b>	79,2 %
Bac technologique	<b>19,9</b>	14,7 %		<b>16,1</b>	15,6 %
Bac professionnel	<b>9,4</b>	5,5 %		<b>9,3</b>	5,3 %

#### Leviers d'action :

Augmenter le taux d'enseignement en groupe  
Développer encore l'orientation active au niveau des bacs professionnels essentiellement  
Orientation prioritaire des bacs professionnels en BTS  
Développement de l'apprentissage

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

**Commentaires de l'université :**

Le taux des bacs professionnels, avec des taux de réussite très faibles, a augmenté sensiblement au cours des dernières années (taux d'inscrits : 15,8% en 2012-2013 avec une augmentation de 50% par rapport à 2010-2011).

Les difficultés sociales de la ville de Mulhouse se traduisent en partie à travers une partie des publics accueillis (CSP des familles, taux de boursiers, abandons pour des raisons économiques, nombre d'étudiants salariés) et cela impacte les taux de réussite.

**Précisions :**

Lecture : pour l'année n = 2009, 44,3% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2008-2009 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (141 471 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 25,1% de cette même population redoublent en L1 en 2009-2010.

L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L1 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2008 diplômée en 2011
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2008

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2008. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans</b> est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle ou de cursus licence à la rentrée 2008.</p> <p><b>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence à partir de la cohorte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Méthode 1</b> : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1<sup>ère</sup> année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul</li> <li>- <b>Méthode 2</b> : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3<sup>ème</sup> année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année</li> <li>- <b>Méthode 3</b> : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année</li> </ul>
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP-DGRI SIES

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux observé – taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2010 (cohorte 2007) pour mémoire	30,3	84,4	45,4	+ 4,9
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	28,7	90,9	44,4	+ 2,4
	<b>Cible 2017 (méthode 3 uniquement)</b>			<b>46</b>	

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2007		Cohorte 2008	
	UHA	National	UHA	National
Bac général	80	82,6 %	81,4	80,6 %
Bac technologique	12,1	10,4 %	11,3	11,4 %
Bac professionnel	4,8	2,3 %	3,2	2,6 %
Non bacheliers	3,2	4,7 %	4,1	5,5 %

#### Leviers d'action :

Conforter l'ensemble de nos actions auprès des étudiants

#### Commentaires de l'université :

L'UHA, qui parvient à un taux sensiblement au dessus du taux attendu, souhaite surtout le stabiliser à ce niveau.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

IC2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS (SUITE)	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

### Précisions apportées par le SIES (mars 2011)

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire N-3. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session N (année N-1, N). L'indicateur inclut tous les diplômes de licence, générale ou professionnelle.

La cohorte porte sur des inscriptions administratives recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seule la moitié d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

#### 1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1ère année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants.

#### 2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité.

#### 3 - Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année. Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université après la deuxième année sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

Une régression logistique permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de ces critères sur la réussite à la licence. La définition d'un profil d'étudiant de référence permet d'estimer, dans le modèle, l'influence respective de chacune des caractéristiques décrites ci-dessus. L'étudiant de référence est un homme, dont les parents exercent une profession intermédiaire, titulaire d'un baccalauréat économique obtenu avec un an de retard, inscrit en L1 dès l'obtention de celui-ci dans le groupe disciplinaire droit sciences économiques.

Par rapport à cet étudiant de référence, le classement par ordre d'importance des critères qui influent le plus sur les chances de succès place en premier la série du baccalauréat et l'âge d'obtention de celui-ci, dont l'effet est deux fois plus important que celui des autres variables.

Le calcul du taux simulé permet de prendre en compte les effets de structure liés à la population étudiante de l'établissement concerné. Ils correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères.

Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini, on ne saurait rendre compte complètement des différences entre établissements en ce qui concerne la réussite à la licence.

L'écart entre le taux de réussite simulé et le taux de réussite réel a également été calculé (c'est la valeur ajoutée). La valeur ajoutée permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC3	RÉUSSITE EN MASTER 2 EN UN AN	DGESIP Pôle
Action	Améliorer la réussite des étudiants	
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation	
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en M2	

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Entrés en n-1, diplômés en n
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2008-2009, diplômés en 2009, inscrits en 2009-2010, diplômés en 2010, inscrits en 2010-2011, diplômés en 2011

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Champ : France métropolitaine + DOM.  Étudiants inscrits pour la première fois en M2 l'année N et diplômés la même année N, N+1  Les inscrits pour la première fois sont définis comme étant ceux qui ne sont pas présents en M2 l'année précédente.  Les formations prises en compte en M2 : DEA,DESS et 2<sup>ème</sup> année de master LMD</p> <p>Seules les universités sont prises en compte dans cet indicateur. Les taux de réussite en master correspondant à de faibles populations d'inscrits ne sont pas significatifs et ne sont pas publiés.</p>
Mode de collecte des données de base	Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SD-SIES
Service responsable de la synthèse des données	DGESIP-DGRI/SD-SIES
Validation de l'indicateur	DGESIP-DGRI/SD-SIES
Mode de calcul	Calcul du taux de réussite en M2 : Le nombre d'étudiants diplômés en M2 l'année N, N+1 est rapporté au nombre d'inscrits en M2 l'année N .
Modalités d'interprétation	Une hausse de l'indicateur signifie une hausse de la réussite M2. Lecture : 79,0% des inscrits en M2 ont obtenu le master en un an à la session 2010 (année 2009-2010).
Date de livraison	Disponible en novembre N+1.

#### Données de l'établissement fournies par le MESR

Devenir des étudiants inscrits	Inscrits à la rentrée 2008-2009 diplômés en 2009	Inscrits à la rentrée 2009-2010 diplômés en 2010	Inscrits à la rentrée 2010-2011 diplômés en 2011	Cible 2017
Données de l'établissement (nombre diplômés)	439	495	526	
Données UHA	74,5%	68,7%	79,5%	80%
Valeur ajoutée de l'établissement en points	-3,6	-4,8	0,5	
Données nationales	76,5%	77,8%	79,0%	

#### Leviers d'action :

Généraliser l'entretien de motivation pour entrer en M2 pour les étudiants en provenance d'autres universités ou filières.  
Identifier les pré-requis afin de mieux informer les nouveaux arrivants.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

Commentaires de l'établissement :

Les étudiants inscrits en M2 en provenance d'autres établissements n'ont pas forcément les pré-requis pour réussir dès la première année d'inscription. Le taux de ces étudiants représentant 30%, la marge de manœuvre permettant de dépasser les 80% de réussite en 1 an paraît faible.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC4	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés 2009 au 1er décembre 2011
Champ de la mesure	Universités de France métropolitaine et des DOM, y compris Université de Lorraine et Paris-Dauphine

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Situation professionnelle au 1er décembre 2011 des diplômés 2009 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issus de la formation initiale, et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme. Les diplômés vérifiant ces conditions représentent 39 % des effectifs de diplômés de master et 55 % des effectifs de licence professionnelle.
Source :	Données collectées dans le cadre de la troisième enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de licence professionnelle.
Mode de calcul	<p>Le <b>taux de réponses exploitables</b> est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous-population de l'ensemble des diplômés formée par les diplômés de nationalité française (ou inconnue), âgés de 30 ans au plus à la date d'obtention du diplôme et ne s'étant pas inscrits à l'université dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.</p> <p>On distingue 4 situations pour les diplômés interrogés : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieure à deux ans en cours de scolarité), inactivité, emploi, chômage. Les diplômés hors champ ou inactifs ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion.</p> <p>Le <b>nombre de réponses prises en compte</b> est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p> <p>Le <b>poids de la formation</b> est le pourcentage de diplômés de cette formation dans l'ensemble des diplômés de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p> <p>Le <b>taux d'insertion</b> est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p>
Service responsable de l'indicateur	MESR-DGESIP/DGRI-SIES



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

*Implication dans l'enquête nationale menée en 2011 sur les diplômés 2009*

	Nombre de diplômés à interroger	Nombre de réponses exploitables	Taux de réponses exploitables université	Moyenne nationale
Master	259	154	59,5	70,8
LP	407	273	67,1	65,7

*Insertion des diplômés 2009 de Master et de Licence professionnelle*

	Master				Licence Pro			
	nombre réponses prises en compte	poids formation	taux insertion université	moyenne nationale	nombre réponses prises en compte	poids formation	taux insertion université	moyenne nationale
Ensemble DEG	28	28	-	92	70	31	91	93
Droit	5	5	-	92	7	3	-	94
Économie					26	12	-	92
Gestion	23	23	-	93	32	14	87	93
Autres DEG					5	2	-	91
Lettres, Langues, Arts	17	14	-	85				
Ensemble SHS	38	23	89	88	29	14	-	88
Histoire-Géographie	1	1	-	86				
Information communication	24	14	-	89	28	13	-	87
Autres SHS	13	8	-	86	1	1	-	89
Ensemble STS	49	35	94	92	119	55	97	93
Sciences de la vie et de la terre	15	11	-	87				
Sciences fondamentales	23	17	-	92	9	4	-	92
Sciences de l'ingénieur	8	6	-	94	88	41	97	94
Informatique	3	2	-	97	22	10	-	92

**Éléments de contexte socio-économique**

Taux de chômage au 4ème trimestre 2011	Régional	8,4	% de diplômés boursiers	Master	Université	32	LP	Université	16
	National	9,3			National	28		National	21

Précision

\* résultat non publié, le nombre de réponses prises en compte (i.e. émanant de diplômés dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail) étant inférieur à 30.

**Leviers d'action :**

Poursuivre et renforcer les opérations d'information des étudiants.  
 Développer encore l'apprentissage.  
 Accroître le nombre de conventionnements avec les entreprises et les relations avec les entreprises.  
 Soutenir l'enseignement des langues comme un levier important de l'insertion professionnelle en zone transfrontalière.

**Commentaires de l'établissement :**

Les taux d'insertion de l'UHA, quand le nombre de réponses prises en compte dépasse le seuil de 30, se situe globalement au dessus des moyennes nationales. Le taux de réponse exploitable, en particulier pour les masters, devra être amélioré par le biais d'une campagne de sensibilisation qui sera réalisée.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

<b>IC5</b>	<b>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	-------------------------------------	--------------------

Action	Améliorer la qualité des formations
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2011-2012 ; cible 2016-2017
Champ de la mesure	Enseignements dispensés en L (hors licences professionnelles) en M et dans les autres diplômes

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	% de mentions de L, M et autres diplômes dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants. Par évaluation, il faut entendre un dispositif de mesure de la satisfaction des inscrits dans la mention, en vue de l'amélioration des services rendus. L'évaluation peut concerner chaque enseignement pris séparément, et/ou porter sur le dispositif pédagogique pris globalement. En toute hypothèse, il convient d'indiquer, en commentaire, la périodicité de l'évaluation, son périmètre (tout ou partie des enseignements, tout ou partie du dispositif pédagogique), la démarche d'amélioration continue dans laquelle elle s'inscrit.
Source :	établissement
Mode de calcul	(nombre de mentions de L évaluées / nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées / nombre total des mentions) X 100

		Données de l'université	2011-2012	Cible 2017
<b>Niveau L</b> Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement		16	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L		2345	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation		62,50%	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée		1132	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		42,23%	60
<b>Niveau M</b> Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement		21	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M		1336	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation		61,90%	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée		1119	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		55,05%	70
<b>Autres diplômes</b> DUT	Nombre de diplômes concernés		12	
	Effectifs d'étudiants inscrits		1950	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation		91,67%	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée		1842	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		30,89%	70
<b>Autres diplômes</b> LP	Nombre de diplômes concernés		28	
	Effectifs d'étudiants inscrits		746	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation		75,00%	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée		592	

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	66,72%	75
<b>Autres diplômes</b> Ingénieurs	Nombre de diplômés concernés	6	
	Effectifs d'étudiants inscrits	770	
	Part des diplômés faisant l'objet d'une évaluation	100,00%	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée	770	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	62,99%	75
<b>Autres diplômes</b> DU + Mastères spécialisées	Nombre de diplômés concernés	18	
	Effectifs d'étudiants inscrits	331	
	Part des diplômés faisant l'objet d'une évaluation	66,67%	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée	297	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	80,81%	75

#### Leviers d'action :

Création d'un service universitaire de pédagogie.  
Généralisation de la numérisation des questionnaires.  
Systématisation des modèles des questionnaires validés par le CEVU.  
Mise en place d'une commission de suivi au sein du CEVU, intégrant des étudiants.  
Réflexion menée avec le laboratoire de sciences de l'éducation de l'UHA.

#### Commentaires de l'université :

Difficulté de joindre les étudiants en stage de fin de parcours et de les « obliger » à répondre.

#### Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1<sup>er</sup> août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements :

« Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants.

Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité.

Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés.

Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire. »

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE**

IC6	DÉVELOPPER LA FORMATION CONTINUE	DGESIP Pôle
-----	----------------------------------	-------------

Action	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
Objectif	Favoriser l'accroissement de la formation continue
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	- Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue (objectif 1 du programme 150) - Améliorer l'efficacité des opérateurs (objectif 6 du programme 150, évolution des ressources propres)

**Description des indicateurs**

Unités de mesure	1 – heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) 2 – nombre de stagiaires 3 – nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) 4 – en euros (€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.

Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement
---------------------------------------	--------------------------------------

	S : Situation actuelle 2012	C : Cible 2017	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1- Volume d'heures stagiaires	183 016	160 510	<b>-12,30%</b>
2- Nombre de stagiaires	1827	1 640	<b>-10,24%</b>
3- Nombre de certifications délivrées	413	425	<b>2,91%</b>
<i>Dont certifications par la Validation des Acquis de l'Expérience</i>	16	25	<b>56,25%</b>
4- Recettes de la formation continue	1 718 420	1 750 000	<b>1,84%</b>

**Précisions :** cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « C ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible. En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « S ».

**La notion certification est ici entendue dans un sens large :** un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer des connaissances, des habilités, des attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

**Leviers d'action :**

Actions de promotion par le vice-président chargé des relations avec les entreprises.  
Mise en place d'un chargé d'entreprise au sein de l'UHA.  
Développement de la formation continue transfrontalière.  
Capacité du Service d'Enseignement et de Recherche en Formation d'Adultes (SERFA) à innover et créer des « produits » répondant aux besoins du marché

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

**Commentaires de l'université :**

Recettes de la formation continue selon le compte 70 65 de 2012

La baisse des subventions des collectivités locales rend la croissance plus difficile.

Les prévisions de 2017 se basent sur les éléments actuellement actés soit :

- la disparition du DU management de la distribution :
- le désengagement de la Région qui entraîne :
  - \* la disparition de la Capacité en droit ;
  - \* la disparition des cycles du DAEU à Colmar et une baisse d'effectifs à Mulhouse ;
  - \* une baisse des demandeurs d'emploi qui intégreront les filières de formation initiale.

Ces 2 éléments entraînent une baisse du CA prévisionnel de 364 000€ en année pleine et expliquent la totalité de la baisse des effectifs et heures-stagiaires.

Par ailleurs, l'UHA table sur la création de 7 nouveaux DU au cours de la période, ainsi que sur une augmentation de 10% du nombre de stagiaires dans les formations courtes.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC7	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	DGESIP Pôle
-----	---	-------------

Action	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 4 (améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Euros (€)
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p><b>Établissement</b> : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p><b>Structure externe</b> : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p><b>Organisme</b> : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p><b>Données financières</b> au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP)</li> <li>- recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats)</li> <li>- recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle</li> </ul>
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP – Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

IC7	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (Suite)	DGESIP Pôle
-----	---	-------------

	Ressources en euros			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement	733 657	987 707	0	1 721 364
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement				
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées	0	0	0	0
4- Périmètre «organismes»	330 863	NC	NC	330 863
<b>Total 2012</b>				<b>2 052 237</b>
<b>Cible 2017</b>				<b>1 700 000</b>
<b>Évolution en %</b>				<b>-17,16%</b>

Contrats hors FPP : Compte + 7062

Prestations : Comptes + 70 - 7061 - 7062 - 7065 - 7068 du CFAU - 707 - 7082 - 7084 - 7088

#### Leviers d'action

La SATT Conectus Alsace et les actions entreprises au sein du service recherche de l'Université permettront d'accroître les relations avec le monde socio-économique. Des actions coordonnées de prospection et de fidélisation sont en cours, elles contribueront à l'atteinte de la cible 2017.

#### Commentaires de l'université :

Vu les modalités de transfert des fonds entre la SATT et l'université, les revenus consolidés figurant dans le tableau ci-dessus diminueront de façon conséquente pour des raisons techniques.

#### Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRD), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

*Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place.* Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie.

En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC8	VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2011 (Vd)	56h
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	56h
Variation (Va-Vd)	0
Cible 2017 (%)	0

#### Précisions

L'indicateur est destiné à mesurer l'effort accompli par l'établissement pour améliorer l'accessibilité des ressources documentaires à son public. Le « Plan Renouveau des Bibliothèques » lancé en 2010 par le MESR a souligné l'importance de l'extension des horaires dans la réalisation de cet objectif.

Pour autant, l'histoire et les spécificités propres à chaque établissement peuvent impliquer des stratégies différenciées en la matière, telles que :

- privilégier une amélioration des services offerts par la bibliothèque à une augmentation des horaires (dans le cas, par exemple, d'une bibliothèque déjà très ouverte)
- maintenir le niveau d'ouverture hebdomadaire mais augmenter le nombre de jours d'ouverture dans l'année (périodes de vacances, notamment)
- concentrer les efforts sur un ou deux sites stratégiques en proposant une extension significative des horaires, ou au contraire, chercher à harmoniser les horaires des différentes sections du SCD.

Le contrat peut également être marqué par des regroupements de bibliothèques ou des fermetures temporaires de sites, voire des constructions de nouvelles bibliothèques, constituant autant d'éléments susceptibles de faire varier la politique poursuivie en matière d'horaires d'ouverture.

L'établissement est donc invité à donner en commentaires toutes les précisions ou compléments d'information qui lui paraîtraient utiles à une juste interprétation de la cible, notamment en ce qui concerne les bibliothèques restant à intégrer.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

**Leviers d'action :**

Le principal axe de développement porte sur l'accès à distance qui peut ainsi se faire 24h/24 et 7j/7.

**Commentaires de l'université :** 3 bibliothèques sont prises en compte : la bibliothèque centrale (campus Illberg) ouverte 60h/semaine, la bibliothèque Fonderie (campus Fonderie) ouverte 54h30/semaine, la bibliothèque de Colmar (Campus Colmar) ouverte 54h30/semaine. (Moyenne =  $(60h+54h30+54h30)/3$ )

Leurs horaires évoluent en fonction de la disponibilité potentielle et des besoins affichés des étudiants (étendues des heures de cours, planning des examens, vacances universitaires, localisation des campus, possibilités de transport en commun.....).

La bibliothèque de la Fonderie (à laquelle est reliée la BUSIM) fait partie d'un bâtiment occupé par l'UFR des Sciences Sociales et juridiques qui est chargée de sa gestion et ouvre en fonction de ses propres formations.

Il existe un projet de learning center sur le campus de l'Illberg ; le futur bâtiment (ouverture prévue en 2016) accueillera, entre autres services, la bibliothèque.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

IC9	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PRÉVISION	DGESIP Pôle
-----	---	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du Conseil national des universités (CNU) hors médecine et odontologie

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>Pour les maîtres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement.</p> <p>Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).</p>
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires.
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGRH

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2009	2010	2011	2012	Données cumulées 2009, 2010, 2011, 2012	Cible 2017
Maîtres de conférences	Effectifs*	5/9	0/6	1/15	1/13	7/43	
	%**	55,56 %	0%	6,67%	7,69%	16%	25 %
Professeurs des universités	Effectifs*	6/7	1/5	2/6	2/2	11/20	
	%**	85,71%	20%	33,33%	100%	55%	50%

\* recrutement interne

\*\* 'recrutement interne / (recrutement total \*100)

#### Leviers d'action :

Assurer une bonne communication autour des postes ouverts.

#### Commentaires de l'université :

La taille de la population observée annuellement ne permet pas d'avoir de chiffres significatifs sur un plan statistique. Le lissage sur au moins 4 ans (données cumulées) donne une image plus cohérente. Ainsi sur 4 ans (2009-2012) le taux d'endorecrutement pour les MCF a été très bas. Celui des PRU est satisfaisant et devrait être stabilisé sur le long terme.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

IC10	RESSOURCES PROPRES hors subventions pour charges de service public	DGESIP Pôle
------	---	-------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs), évolution des ressources propres des établissements

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	En euros (€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement (comptes 74 - 74 11- 74 81)</li> <li>2. les droits de scolarité (compte 70 61)</li> <li>3. les recettes de la formation continue (compte 70 65)</li> <li>4. la taxe d'apprentissage (compte 74 81)</li> <li>5. les prestations de recherche (conformément à l'indicateur IC7)</li> <li>6. Autres (activités annexes, divers ou non ventilés)</li> </ol>

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

	2011	2012	Cible 2017
Autres subventions (1)	5 262 637	<b>5 337 992</b>	5 500 000
Droits de scolarité (2)	1 390 598	<b>1 298 852</b>	1 400 000
Recettes de la formation continue (3)	1 585 415	<b>1 718 420</b>	1 750 000
Taxe d'apprentissage (4)	3 823 647	<b>4 453 411</b>	4 500 000
Prestations de recherche (5)	1 910 835	<b>2 052 237</b>	1 700 000
Autres (6)	2 069 884	<b>1 873 624</b>	2 000 000
<b>Total</b>	<b>16 043 016</b>	<b>16 734 536</b>	<b>16 850 000</b>

Autre (6) comprend les comptes 70 - 7061 - 7062 - 7065 + 7516 + 757 + 76 + 7711 + 7713

**Précisions :** cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

#### Leviers d'action :

Mise en place d'un schéma directeur de développement des ressources propres.  
Mise en place d'un vice-président chargé des relations avec les entreprises et d'un chargé d'entreprises.  
Démarrage de la fondation partenariale.

#### Commentaires de l'université :

La part CFAU de la taxe d'apprentissage est régionale donc concerne l'ensemble du site Alsace.  
Le droit alsacien mosellan ne permet pas d'obtenir la totalité de la taxe d'apprentissage (l'UHA ne dispose donc que de la moitié de ces ressources en interne).  
Les périmètres concernés pour les « Prestations de recherche » changent du fait de la création de la SATT-Conectus Alsace. A la demande de la DGEIP, le tableau ci-dessus reprend en termes de prestations de recherche la cible de l'indicateur IC7, ce qui risque de poser quelques problèmes de technique comptable. La validité de la cible devra être revue après clarification du champ de la mesure.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>IC11</b>	<b>PILOTAGE FINANCIER</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
-------------	---------------------------	--------------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### *Description des indicateurs*

Unité de mesure	<p><b>Objectif I-1</b> (Sincérité des prévisions budgétaires) : <b>taux d'exécution</b> des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.</p> <p><b>Autres objectifs</b> : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote.  <b>0</b> = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi  <b>1</b> = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel  <b>2</b> = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels</p>
Date de la mesure	Année précédant la première année du contrat ; dernière année du contrat
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement

Mode de renseignement de l'indicateur	Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement
---------------------------------------	---

#### I - Inscire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :

Types d'actions prévues		
	Situation actuelle	Cible 2017
<b>1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires</b> par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement : 90% Investissement : 52%	<b>Fonctionnement : 95%</b> <b>Investissement : 70%</b>
<b>2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel</b> , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	2
<b>3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles</b> (et notamment plan pluriannuel d'investissement) ;	1	2
<b>4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale</b> , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%)	2	2

#### II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :

Types d'actions prévues		
	Situation actuelle	Cible 2017
<b>1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan</b>	2	2
<b>2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire</b> (cartographie des risques)	1	2

#### Commentaire de l'université :

Les axes d'amélioration s'inscrivent sur la durée et doivent se concentrer sur les processus à risque de l'établissement et qui peuvent être suivis de manière efficace via une cartographie des risques.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

IC12	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	DGESIP Pôle
------	------------------------------	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage représentant la durée réelle d'occupation des locaux par rapport au quota horaire de référence
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Établissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Enquête annuelle sur la situation immobilière
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ;</li> <li>- détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives.</li> </ul> <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles  U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles,  S : nombre de ce même type de salles  H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i>  <i>Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m<sup>2</sup>) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de :</i>  <math display="block">\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}</math> <i>soit 79 % pour les salles banalisées</i></p> <p><i>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m<sup>2</sup>) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</i>  <i>Son taux d'occupation est de :</i>  <math display="block">\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%</math></p>
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP Pôle B2

#### Précisions :

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ».  
Ce taux est estimé à 70,6 % en réalisation 2010 (PAP 2013) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

IC12	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX (Suite)	DGESIP Pôle
------	--------------------------------------	-------------

Occupation des locaux	Situation actuelle (2012)				Taux d'occupation attendu en 2017
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	22 411	29	22 603	69,00 %	70,04 %
Salles banalisées	155 736	206	18 187	67,50 %	72,19 %
<b>Total</b>				68,33 %	71,00 %

**Leviers d'action :**

Organisation d'événements au cours des périodes de non occupation des locaux (université d'été, etc..)

**Commentaires de l'université :**

L'UHA, proposant beaucoup de formations techniques et professionnalisantes, il en résulte un déséquilibre en terme de taux d'occupation entre les 1er et 2ème semestres (beaucoup d'étudiants en stage au 2° semestre) mais aussi un taux d'occupation plus faible dans les filières technologiques dont les étudiants fréquentent beaucoup les salles de travaux pratiques ce qui fait chuter le taux d'occupation des salles banalisées d'enseignement.

La construction d'un nouveau bâtiment pour le département GTE sur le site du Grillenbreit à Colmar aura aussi une incidence sur le taux d'occupation moyen.

L'UFR des Sciences et Techniques souhaite diminuer l'occupation des amphithéâtres à cause du coût élevé de la consommation énergétique.

Enfin, le fait que l'UHA soit implantée sur 5 sites et deux villes ne favorise pas les possibilités de mutualisation.

Pour toutes ces raisons, l'UHA reste prudente sur le futur taux d'occupation.

Dans le cadre du projet du learning center, la démolition d'un bâtiment est néanmoins prévue.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES

<b>IS1</b>	<b>TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	--	--------------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2007 diplômée en 2011
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2007

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Le taux de réussite constaté en licence en 4 ans</b> est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007.</p> <p><b>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence à partir de la cohorte :</b></p> <p style="padding-left: 20px;">- <b>Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en quatrième année.</b></p> <p>Les étudiants ayant déjà validé une L3 et validant en quatrième année un autre diplôme de L3 sont exclus de la réussite en quatre ans (on ne comptabilise que les primo-licenciés)</p>
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP-DGRI SIES

	périodes	Méthode 1	Méthode 3	Ecart taux observé - taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2011 (cohorte 2007) pour mémoire	12,2	12,5	- 1,5

#### Taux réussite en 4 ans cumulés (réussite en 3 ans + 1 an) avec la méthode 3

		Réussite en 3 ans	Réussite en 4 <sup>e</sup> année	Cumul 4 ans	Cible 2017
Taux de réussite constaté en % <b>Université de Haute Alsace</b>	Diplômés 2011 (cohorte 2007)	45,4	12,5	57,9	58
Taux de réussite constaté en % <b>Données nationales</b>	Diplômés 2011 (cohorte 2007)	42,8	13,9	56,7	

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

Pour information :

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2007	Cohorte 2007
	UHA	National
Bac général	80%	82,6 %
Bac technologique	12,1%	10,4 %
Bac professionnel	4,8%	2,3 %
Non bacheliers	3,2%	4,7 %

**Leviers d'action :**

Semestre réussite qui est un semestre rebond.

Projet Orientation Solidarité (POS) : travail d'un an sur le projet professionnel de l'étudiant en collaboration avec le Service Civique et le CNAM.

**Commentaires de l'université :**

Le taux de réussite en licence en 3 ans (IC2) étant au-dessus du taux attendu, la marge de manœuvre pour la réussite en 4 ans est réduite et l'UHA table donc sur une stabilisation des chiffres actuels.

L'UHA privilégie la formule de ces résultats cumulés, plus significative des efforts réalisés.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES

IS2	FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS ENTRANTS DANS L'ÉTABLISSEMENT	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en M

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2010-2011, 2011-2012 et 2016-2017
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M –Champ SISE universités

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Établissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Établissement d'origine des entrants en M1</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p><b>Établissement d'origine des entrants en M2</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Étudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2010 - 2011	598	195	32,6
	2011 - 2012	502	151	30,1
	<b>Cible 2017</b>			<b>32</b>
Toutes universités	2010 - 2011	124 311	53 326	42,9
	2011 - 2012	122 492	51 727	42,2
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2010 - 2011	556	198	35,6
	2011 - 2012	615	170	27,6
	<b>Cible 2017</b>			<b>30</b>
Toutes universités	2010 - 2011	128 680	50 888	39,5
	2011 - 2012	122 994	45 789	37,2

#### Leviers d'action :

Rattachement à l'UNISTRA.  
Amélioration de la communication.  
Amélioration de la lisibilité des formations par une diminution du nombre des mentions.  
Développement du transfrontalier.

#### Commentaires de l'université :

L'organisation de l'offre de formation au niveau du site Alsace doit permettre le renforcement de la lisibilité et donc de l'attractivité (stabilisation).

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES

IS3	PILOTAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMÉRIQUES AUX USAGERS	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Cote chiffrée de 0 à 5 0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés. 1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels. 2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces. 3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces. 4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation. 5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.
Date de la mesure	Situation actuelle : année précédant la première année du contrat Cible : dernière année du contrat
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.

Thèmes		
	Situation actuelle (2012)	Cible 2017
1- la gouvernance de la politique numérique et du système d'information	2	4
2- le système d'information et les services numériques	2	3
3- le numérique au service de la formation des étudiants	2	4
4- la politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	2	3
5 – Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	1	3
6- la conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	2	3

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

**Commentaires de l'université :**

La structure et les moyens de l'établissement destinés à mettre en œuvre sa politique numérique (Infrastructure, Applications, Usages,...) ont significativement été mobilisés durant la dernière période de manière à permettre à l'établissement le passage aux RCE. L'effort se poursuit de manière à optimiser la structure, à mutualiser les forces mobilisables au service du SI et autant que faire se peut mobiliser d'avantages de ressources au service d'une politique numérique réaliste pour un établissement d'enseignement supérieur.

Thèmes	Cotation situation actuelle	Cible	Commentaires en lien avec les objectifs
Thème 1 : la gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	2	4	
Mise en œuvre d'une gouvernance du numérique formalisée et intégrée au pilotage de l'établissement	3	4	VP SIPN + axes stratégiques + prj établissement + tableau de bord/indicateurs actions pilotage établissement
Mise en place d'un schéma directeur du numérique couvrant l'ensemble des domaines	2	4	Révision du premier SD 2008/2012 d'établissement engagée (exécuté partiellement). Nécessité de mettre en place un comité stratégique de pilotage SIPN.
Moyens financiers et humains au regard des moyens globaux	2	4	Financier/Humain : Moyens à mobiliser pour atteindre un niveau opérationnel satisfaisant (Moyens financiers sur SD 2008/2012 importants, mais l'effort reste à soutenir / Faiblesse des moyens humains à renforcer).
Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation adaptée au contexte de l'établissement	2	4	Nécessité impérative de formalisation et mise en œuvre d'une mutualisation à l'échelle de l'établissement.
Évaluation des usages et satisfaction des usagers	0	2	Pas de moyens identifiés. Projet AGIMUS engagé.
Thème 2 : le système d'information et les services numériques	2	3	
Démarche qualité et démarche de formalisation des processus et de dématérialisation	1	3	SI répond aux besoins régaliens de l'établissement. Démarche d'urbanisation engagée. Démarche de formalisation induite par les besoins métiers OK, formalisation systématique non achevée, démarche qualité à engager.
Efficience de la couverture applicative et mise en œuvre d'un référentiel	2	3	Couverture applicative OK. Déploiement homogène OK. Usage homogène NOK (APOGEE/ADE vs JEFYCO). Référentiel global NOK.
les services numériques à disposition des étudiants	2	3	Dépendant de la démarche d'urbanisation et des moyens.
les services numériques à disposition des personnels	1	2	Modernisation des systèmes Authentification/Messagerie/Groupware OK & en cours. Dossiers administratifs/GTT/congés/... NOK & directement dépendant des moyens.
Moyens au service du pilotage et de l'aide à la décision	2	4	A renforcer.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

Thème 3 : le numérique au service de la formation des étudiants	2	3	
Développement et certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (niveau 1 et 2)	3	4	C2i niv 1 uniquement. C2i niv 2 non envisagé actuellement, voir avec les actions de rattachement. Le SCD anime la partie recherche documentaire du C2i.
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les étudiants	3	4	Promotion des usages avancés à poursuivre.
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les enseignants	3	4	Promotion des usages avancés à poursuivre.
Formation à distance	0	1	PEGASUS.
Évaluation des dispositifs de formation	1	3	Projet formalisé, manque une exploitation systématique, manque de support au niveau du SI.
Thème 4 : la politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	2	3	
Politique de production de ressources numériques	2	4	Moyens épars au niveau des composantes, UNICIEL (2 projets) 2 films 3D, Campus Virtuel. Le SCD collecte et met en ligne en fonction d'un contrat de diffusion signé par les 3 parties (étudiant, enseignant, entreprise) les mémoires et les rapports de stage des étudiants. Redistribution de l'information via des fils RSS sur les sites web des facultés ou écoles. Absence de stratégie - Un faible volume des ressources sont concernées. => Avoir une politique forte de représentation de toutes les filières et tous les niveaux. Note d'objectif à modérer en prenant en compte tous les aspects d'une politique SIPN d'établissement.
Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques	4	4	Le SCD importe dans son portail le signalement de toutes les ressources documentaires (base de données, revues électroniques, livres électroniques, thèses électroniques), pour offrir aux usagers une interrogation unique. Les ressources sont toutes indexées et référencées. => Réflexion à faire sur les produits pédagogiques numériques. Note d'objectif à modérer en prenant en compte tous les aspects d'une politique SIPN d'établissement.
Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique	2	3	Utilisation de la plateforme MOODLE comme principal support de diffusion.
Politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement, y compris à l'international	2	2	UNICIEL. Démarche volontariste de l'établissement sur le volet innovations pédagogiques numériques.
Adhésion aux UNT, production et utilisation des ressources mutualisées pour les formations de l'établissement	2	2	UNICIEL. Démarche volontariste de l'établissement sur le volet innovations pédagogiques numériques.
Thème 5 : Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	1	3	
Politique du numérique en direction de la recherche	1	3	Initiatives propres à certains laboratoires. Pas de démarche globale.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

Dispositif d'archive ouverte et de référencement de la production scientifique	2	5	Le SCD collecte et met en ligne les articles des chercheurs, en fonction d'un contrat de diffusion. Le SCD vérifie les conditions légales de mise en ligne, par rapport aux éditeurs. Redistribution de l'information sur les sites des laboratoires. Absence de stratégie - Un faible volume des ressources est concerné. Le SCD a des projets prometteurs qui démarrent. => Avoir une politique forte de récupération de tous les articles, afin d'avoir une archive institutionnelle et de pouvoir alimenter GRAAL. Projet de collaboration avec le SCD de l'UniStra sur la constitution d'archives ouvertes.
Ressources numériques à disposition des chercheurs	1	3	Service veille au service des chercheurs au SCD films 3D support de communication.
Dispositifs numériques de gestion et valorisation de la recherche	1	2	
Formation et accompagnement des jeunes chercheurs et doctorants	1	3	Formations à la recherche documentaire par le SCD. Formations TICE.
Thème 6 : la conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	2	3	
Structure(s) d'appui à la pédagogie universitaire avec le numérique	2	3	Structure / Pilotage / Actions : OK   Pérennité : Cf moyens.
Politique incitative à la réalisation de projets	1	2	Moyens à définir, => Learning Center.
Formation et accompagnement des enseignants et personnels dans les activités pédagogiques	4	4	Plan de formation à destination des enseignants. Actions UNERA / Offres de formations UNERA / Expérimentations (e-portefolio / ppp).
Définition d'un référentiel enseignant intégrant les activités pédagogiques numériques	2	3	
Communication et valorisation des dispositifs	3	4	TERRASSES DU NUMERIQUES (UNERA) / CAFE TICE (UHA) / ... + Agimus.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

<b>IE1</b>	<b>INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS APRES 3 ANS</b>	<b>Pourrait passer en contrat Site</b>
------------	---	--

Action	Formation initiale et continue de niveau doctorat
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés n-3 (année civile) au 1 <sup>er</sup> mars n
Champ de la mesure	Tous les diplômés d'un doctorat enquêtés 3 ans après l'obtention de leur diplôme

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Situation professionnelle au 1 <sup>er</sup> mars année n des docteurs ayant soutenu leur thèse courant l'année civile n-3.
Source :	Enquête effectuée par l'ORESIPÉ
Mode de calcul	<p>Le <b>taux de réponses</b> est égal au nombre de questionnaires rapporté au nombre total de diplômés interrogés</p> <p>On distingue 3 situations pour les diplômés interrogés : inactivité, emploi, chômage.</p> <p>Le <b>taux d'insertion</b> est défini comme étant le nombre de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête.</p>
Service responsable de l'indicateur	Ecole Doctorale - SAP

	Unité	2011	2012	2017 Cible
<b>Taux de réponse</b>	%	54,55	55,67	<b>68</b>
<b>Part des docteurs en emploi 3 ans après l'obtention du diplôme</b>	%	100	95,45	<b>95</b>

#### Commentaire de l'université :

L'UHA souhaite maintenir ses taux, actuellement très élevés, avec une insertion forte dans le secteur industriel en phase avec la volonté de ré industrialisation.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

<b>IE2</b>	<b>POURCENTAGE DE DOCTORANTS EFFECTUANT LEUR THESE EN COTUTELLE INTERNATIONALE</b>	<b>Etablissement</b>
------------	--	----------------------

Action	
Objectif	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 5 (renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Doctorants inscrits

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscription principale des doctorants tous niveaux confondus
Source :	Apogée
Mode de calcul	Nombre des premières inscriptions en doctorat pour une thèse en cotutelle internationale rapporté au nombre total des premières inscriptions en doctorat dans l'établissement
Service responsable de l'indicateur	Ecole Doctorale - Service d'aide au pilotage

	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013*	2017 Cible
<b>Nombre d'inscrits en thèse</b>	Nombre	198	220	209	<b>210</b>
<b>Nombre d'inscrits en thèse en cotutelle</b>	Nombre	20	31	23	<b>32</b>
<i>dont transfrontaliers</i>		1	1	0	<b>6</b>
<b>Taux de thèses en cotutelle</b>	%	10,10	14,09	11,00	<b>15%</b>
<i>dont transfrontaliers</i>		NS	NS	0	<b>3%</b>

\* : Effectifs des doctorants jusqu'au 24 avril 2013.

#### Commentaire de l'université :

Le développement des relations au sein d'EUCOR, l'Université du Rhin supérieur doit déboucher lors de la prochaine période contractuelle sur des accords en terme de formation doctorale permettant d'améliorer le taux de cotutelles en particulier dans le domaine transfrontalier.

En outre, la politique de relations internationales incluant plus fortement la partie recherche doit contribuer à l'amélioration du résultat.

Le rattachement à l'UNISTRA doit développer l'attractivité de l'UHA.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

<b>IE3</b>	<b>POURCENTAGE DE CERTIFICATIONS EN NIVEAU B2 AU MOINS DES DIPLOMES EN AU MOINS UNE LANGUE ETRANGERE</b>	<b>Etablissement</b>
------------	--	----------------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 5 (renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Année universitaire n/n+1 disponible en mai n+1
Champ de la mesure	Etudiants diplômés d'un diplôme national (DUT, L, LP, M, Ingénieur) ayant eu une certification dans au moins une langue étrangère au niveau B2 ou supérieur

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscription en année terminale du diplôme
Source :	Apogée – NovaTris
Mode de calcul	% de diplômés en DUT, L, LP, M et Ingénieur obtenant au courant de leur cursus une certification en au moins une langue étrangère au niveau B2 ou supérieur
Service responsable de l'indicateur	NovaTris, Centre de compétences transfrontalières – Service d'Aide au Pilotage

	Unité	2011-2012	2017 Cible
Nombre de diplômés hors formation continue	Nombre	2 952	
Nombre de diplômés ayant une certification au niveau B2 ou supérieur	Nombre	494	
Taux de certification	%	16,73	<b>30</b>

#### Commentaire de l'université :

L'apport de l'IDEFI NovaTris devra permettre au cours de la période contractuelle une amélioration conséquente en la matière, d'où la définition d'une cible ambitieuse.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES ÉTABLISSEMENT

IE4	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS EN FORMATIONS TRANSFRONTALIÈRES	Etablissement
-----	---	---------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 5 (renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	15 janvier n+1 pour une année universitaire n/n+1
Champ de la mesure	Remontée SISE

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscription principale
Source :	Apogée
Mode de calcul	Nombre d'étudiants inscrits dans une formation transfrontalière (France-Suisse-Allemagne) délivrant 2 ou 3 diplômes – Inscription principale – Effectif SISE
Service responsable de l'indicateur	NovaTris, Centre de compétences transfrontalières – Service d'Aide au Pilotage

	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2017 Cible
Nombre d'inscrits en formation transfrontalière niveau DUT	Nombre	180	190	190	
Nombre d'inscrits en formation transfrontalière niveau L	Nombre	120	140	169	
Nombre d'inscrits en formation transfrontalière niveau M	Nombre	58	28	71	
Nombre total d'inscrits en formation transfrontalière	Nombre	358	358	430	750

#### Leviers d'action :

IDEFI NovaTris

#### Commentaire de l'université :

En 2011-12, le chiffre des inscrits en formation niveau M est artificiellement faible du fait d'une inscription tardive (après la remontée SISE) de certains étudiants.

L'action consiste à répondre de façon plus réactive au besoin du marché de l'emploi. Il est difficile de fixer des cibles par niveau de formation.

Globalement, l'IDEFI NovaTris s'est fixé pour objectif (contrat avec l'ANR) un quasi doublement des effectifs des formations transfrontalières au cours de la période contractuelle.

En effet, des demandes du milieu économique existent et les partenaires allemands et suisses sont identifiés.

Une équipe de 4 cadres et une collaboration avec l'Euro-Institut de Kehl sont d'ores et déjà eu place pour atteindre cet objectif.

Une partie de l'augmentation des effectifs des formations transfrontalières se fera sur la base de transformation de filières « classiques » en filières transfrontalières, cet aspect constituant l'une des priorités stratégiques de l'Université.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

<b>IE5</b>	<b>NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS EN FORMATION PAR APPRENTISSAGE</b>	<b>Etablissement</b>
------------	---	----------------------

Action	
Objectif	
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	15 janvier n+1 pour une année universitaire n/n+1
Champ de la mesure	Effectifs SISE

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscription principale
Source :	Apogée
Mode de calcul	Nombre d'étudiants inscrits dans une formation par apprentissage rapporté au nombre d'étudiants total Transfrontaliers : les apprentis qui ont un contrat d'apprentissage dans une entreprise d'un des pays limitrophe
Service responsable de l'indicateur	Service d'aide au pilotage

	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2017 Cible
<b>Nombre d'inscrits</b>	Nombre	7974	7754	7539	
<b>Nombre d'inscrits en formation par apprentissage</b>	Nombre	651	765	872	<b>950</b>
<i>dont transfrontaliers</i>		1	0	1	<b>50</b>
<b>Taux d'apprentis</b>	%	8,16%	9,87%	11,57%	<b>12,67%</b>
<i>dont transfrontaliers</i>		NS	0	NS	<b>0,67%</b>

#### Leviers d'action :

Ouverture de nouvelles formations à l'apprentissage.  
Développer l'apprentissage transfrontalier.

#### Commentaires de l'université :

L'UHA, déjà très nettement au-dessus de la moyenne nationale en terme d'apprentissage, souhaite développer pendant la période contractuelle l'apprentissage transfrontalier sachant que des accords existent avec l'Allemagne mais pas encore avec la Suisse. A noter que l'apprentissage est très consommateur de ressources humaines en raison des besoins d'encadrement renforcés et peut conduire à limiter les flux.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

IE6	PARITE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / COMITE DE SELECTION	ETABLISSEMENT
-----	---	---------------

Action	Parité femmes-hommes parmi les professionnels de l'enseignement et la recherche
Objectif	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs d'enseignants-chercheurs composant les comités de sélection
Date de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Toutes disciplines du Conseil national des universités (CNU) représentées à l'UHA

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Les maîtres de conférences (MCF) et les professeurs des universités (PR) de l'établissement qui composent les comités de sélection (CS) en vue du recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires ouverts par concours dans l'année sur des postes de l'UHA.
Source :	Procès verbaux des Conseils d'Administration Restreints (CAR)
Mode de calcul	Le numérateur dénombre le nombre de femmes, le dénominateur comprend le nombre de personnes composant les comités de sélection.
Service responsable de l'indicateur	DRH

	Unité	2010	2011	2012	2017 Cible
Nombre de membres dans tous les CS	Nombre	128	172	132	
Nombre de femmes dans tous les CS	Nombre	33	36	33	
Taux de femmes	%	25,78	20,93	25,00	35%

#### Leviers d'action :

Demande de prise en compte de ce critère par le CAR et le Conseil Scientifique pour la validation de la composition des comités, avec demande d'une motivation en cas de non-respect de la parité

Constitution d'un vivier de femmes susceptibles de participer à des comités de sélection

#### Commentaires de l'université :

L'UHA postule que la présence d'enseignantes-chercheuses dans les instances de recrutement peut avoir un effet positif sur le recrutement de femmes. Difficulté : une proportion actuelle de 30% de femmes parmi les enseignants-chercheurs de l'UHA rend l'objectif plus difficile à atteindre et impose une plus grande implication relative des femmes au sein de comités de sélection.

Mais la sous représentation actuelle des femmes dans les CS par rapport à leur proportion dans les effectifs illustre l'intérêt de cet indicateur



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

## INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

## I - INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

FORMATION ET DE RECHERCHE	Pages
IC1 - Taux de passage en année supérieure	3
IC2 - Performance sociale : flux d'étudiants entrants, poids relatif des boursiers et promotion de la de la parité hommes/femmes	4
IC3 - Mobilité internationale (entrante et sortante)	7
IC4 - Insertion Professionnelle	9
IC5 - Part des étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat	10
IC6 - Revenus consolidés de la valorisation de la recherche	11
PILOTAGE	
IC7 - Qualification du dispositif d'autoévaluation mis en œuvre par l'établissement	13
IC8 - Évolution des ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service	14
IC9 - Taux d'occupation des locaux	15

## II - INDICATEURS SPÉCIFIQUES ET CIBLES DE PERFORMANCE

IS1 - Maitriser la charge d'enseignement	18
IS2 - Flux d'étudiants en formation d'architecte	19
IS3 - Taux de passage en année supérieure pour la formation d'architecte	20
IS4 - Développer l'offre documentaire	21
IS5 - Développer les formations d'ingénieur par apprentissage	22
IS6 - Part des étudiants en cursus ingénieur ou architecte de 5 <sup>ème</sup> année inscrits en M2	23
IS7 - Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture	24

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

1	TAUX DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE	ÉTABLISSEMENT
---	-------------------------------------	---------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

Unité de mesure	Ratio en % et effectifs concernés
Date de la mesure	Années universitaires 2009, 2009-2010, 2010-2011, futures années 2015-2016
Champ de la mesure	Élèves inscrits en cycle ingénieur de l'année universitaire inscrits pour la première fois en première année et en année suivantes
Source :	établissement

### Élaboration et qualités de l'indicateur

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2015-2016
Nombre d'élèves inscrits en année n *	184	156	202	
Taux de passage en n+1	64.1%	69.9%	77.2%	85%
redoublants	10	17	15	
Nombre d'élèves inscrits en année n +1	132	139	145	
Taux de passage en n+2	96.2%	92.1%		95%
redoublants	3	5		
Nombre d'élèves inscrits en année n +2	312	308		
Taux de passage en n+3	77.9%			85%
redoublants	49			
Nombre d'élèves inscrits en année n +3	329			
Taux de passage en n+4				95%
Redoublants				

\*NB : - Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2008, 2007-2008 est l'année universitaire n-1/n et 2008-2009 l'année universitaire n/n+1

### Leviers d'action

Les emplois dont l'établissement pourra bénéficier dans le cadre du plan *réussite en licence* seront essentiellement dédiés aux deux premières années post-bac.

### Commentaires de l'établissement

Taux de passage en n+1 : c'est le taux le plus faible sur le cycle en 5 ans. Il est lié à la fragilité des néo-bacheliers lors de leur insertion dans l'enseignement supérieur. Le renforcement du tutorat permet de l'améliorer. En règle générale, les redoublements sont fructueux s'ils sont accompagnés.

Taux de passage en n+3 : l'insertion importante en année n+2, d'étudiants issus de CPGE ou titulaires d'un DUT révèle également des difficultés d'insertion. La réforme pédagogique en cours accorde une attention particulière à cette insertion et aux modules d'harmonisation des connaissances qui sont associés.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

2	PERFORMANCE SOCIALE : FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANTS, POIDS RELATIF DES BOURSIERS SUR CRITÈRES SOCIAUX ET PROMOTION DE LA PARITÉ HOMMES FEMMES	ÉTABLISSEMENT
---	---	---------------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

## 2-1 Flux d'étudiants entrants

Action	Écoles d'ingénieurs
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs étudiants inscrits
Date de la mesure	Rentrées
Champ de la mesure	Tous les étudiants inscrits en formation initiale sous statut d'étudiant
Source	Établissement

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs étudiants inscrits en formation initiale sous statut d'étudiant - Données chiffrées brutes agrégeant l'ensemble des spécialités d'ingénieur en formation initiale sous statut d'étudiant (si l'école délivre plusieurs diplômes)
Mode de calcul	Répartition des inscrits par année selon le type d'admission

FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANTS	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013		Cible 2015-2016	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Nombre total	338	100,0	330	100,0	366	100,0	362	100	400	100,0
Post bac	181	53,5	164	49,7	209	57,1	205	56,6	220	55,0
CPI (le cas échéant)										
CPGE Bac+1	4	1,2	8	2,4	11	3,0	7	1,9	10	2,5
CPGE Bac+2	85	25,1	93	28,2	86	23,5	76	21,0	80	20,0
Bac +2	57	16,9	57	17,3	50	13,7	58	16,0	60	15,0
Bac +3	3	0,9	2	0,6	2	0,5	2	0,6	5	1,25
Bac +4	2	0,6	1	0,3	4	1,1	6	1,7	5	1,25
FA										
Double cursus (Archi-Ing)	6	1,8	2	0,6	1	0,3	5	1,4	5	1,25
Double diplôme (avec Etbls étrangers)			3	0,9	3	0,8	3	0,8	15	3,75

Post bac = STH1 entrants

CPGE Bac+1 : élèves ingénieurs entrés après une année de CPGE

CPGE Bac+2 : élèves des classes préparatoires entrés sur concours d'entrée INSA.

Bac+2 : autres diplômes Bac+2 que CPGE

FA : formation en alternance

FC : formation continue CPSA

### Leviers d'action

Les architectes diplômés qui préparent un diplôme d'ingénieurs en deux ans représentent un effectif généralement inférieur à 5 inscrits. En revanche, la demande est très forte pour la mise en place d'une formation en « bachelor d'ingénierie » qui serait proposée parallèlement à la formation d'architecte. Aussi, l'établissement prévoit la mise en place à court terme d'un double cursus *architecte / bachelor d'ingénierie* d'une part et *ingénieur / bachelor d'architecture* d'autre part. Ces nouveaux développements sont toutefois conditionnés par la possibilité de délivrer le grade de licence dans les INSA. Trop peu d'étudiants étrangers s'inscrivent dans les double-diplômes mis en place au cours des dernières années. Aussi, l'établissement va renforcer sa communication auprès des universités partenaires pour favoriser le caractère bilatéral de ces formations et atteindre ainsi l'objectif fixé.

### Commentaires de l'établissement :

Les chiffres énoncés ci-dessus ne concernent que les élèves ingénieurs en formation initiale sous statut *étudiant*. Les élèves ingénieurs sous statut *d'apprenti* ainsi que les étudiants *architectes* sont répertoriés dans les indicateurs spécifiques à l'établissement.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

## 2-2 Poids relatif des boursiers sur critères sociaux

Action	Formation initiale et continue de niveaux licence et master (P150, 1 et 2) ; aides directes (P231, 1)
Objectif	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales (programme 231)

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires précédant la première année du contrat. 2011-2012
Champ de la mesure	Élèves inscrits <b>en filière ingénieur uniquement</b> , quelle que soit la durée du cursus dans la filière. Sont donc exclus du champ les étudiants des classes préparatoires non intégrées au cursus, des masters et autres diplômes.

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales dans les écoles sous tutelle du MESR. Les étudiants inscrits en école, exclusivement pour préparer un master délivré par une université partenaire, sont exclus du champ. La notion de boursiers sur critères sociaux trouve son origine dans l'article L 821-1 du code de l'éducation et est définie conformément à la circulaire n° 2012-0012 du 22-6-2012 fixant les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2012-2013. Ce texte établit les conditions de ressources, d'âge, de diplôme, de nationalité et d'inscription dans l'enseignement supérieur requises pour l'attribution d'une bourse.
Source	Etablissement
Mode de calcul	Nombre d'étudiants de la filière ingénieur boursiers sur critères sociaux / effectif total en filière ingénieur*100.

### Données de l'établissement

	Nombre de boursiers sur critères sociaux (BCS)	Nombre total d'inscrits	% de boursiers
2009-2010	329	1171	28
2010-2011	361	1159	31
2011-2012	387	1206	32
<b>Cible 2015-2016</b>			<b>37</b>

Ne sont pas compris dans ces données, les effectifs étudiants inscrits en formation par apprentissage et par alternance (FIP).

Pour compléter cet indicateur, ci-après le nombre de boursiers sur critères sociaux répartis en fonction des échelons de bourse

Années	échelon 0	échelon 1	échelon 2	échelon 3	échelon 4	échelon 5	échelon 6	TOTAL
2009/2010	115	67	31	23	23	36	34	329
	35,0%	20,4%	9,4%	7,0%	7,0%	10,9%	10,3%	100%
2010/2011	123	77	34	25	26	40	36	361
	34,1%	21,3%	9,4%	6,9%	7,2%	11,1%	10,0%	100%
2011/2012	155	69	37	33	25	44	24	387
	40,0%	17,8%	9,6%	8,5%	6,5%	11,4%	6,2%	100%

### Leviers d'action

Actions du groupe en matière d'ouverture sociale  
Cordées de la réussite

### Commentaires de l'établissement

L'ouverture sociale de l'établissement est fortement liée aux actions du groupe en matière de recrutement, notamment celui des bacheliers selon une vague anticipée (vague A, sans classement des lycées) et une vague liée aux résultats du baccalauréat (vague B).

Si le tiers d'étudiants boursiers semble représenter une valeur asymptotique, l'augmentation de la proportion de boursiers à des échelons supérieurs au T0 est envisageable.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

### 2-3 Promotion de la parité hommes et des femmes en % sur l'effectif total

Action	Formation initiale et continue
Objectif	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales (programme 231)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires précédant la première année du contrat (2010-2011 et 2011-2012)
Champ de la mesure	Élèves inscrits en filière ingénieur et architecture.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales dans les 39 écoles sous tutelle du MESR. Les étudiants inscrits en école, exclusivement pour préparer un master délivré par une université partenaire, sont exclus du champ.
Source :	MESR/DGESIP-DGRI-SIES, SISE pour les données nationales
Mode de calcul	Part d'hommes et de femmes, en pourcentage de l'effectif total

#### Données de l'établissement

Taux	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2015-2016
Hommes	71,5%	70,7%	70,5%	65,0%
Femmes	28,5%	29,3%	29,5%	35,0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>			

#### Données nationales\* (écoles sous tutelle MESR, 2010-2011)

%	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Hommes	73,6%	73,3%	73,1%
Femmes	26,4%	26,7%	26,9%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>		

\*source : repères et références statistiques

#### Leviers d'action :

Promotion des métiers d'ingénieurs auprès des lycéennes.

#### Commentaires de l'établissement :

Cette promotion porte ses fruits, notamment en ce qui concerne les métiers de la construction et de l'aménagement (topographie, génie civil, génie climatique et énergétique)

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

3	MOBILITÉ INTERNATIONALE	ÉTABLISSEMENT/DGESIP
---	-------------------------	----------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Accroître d'attractivité internationale de l'offre française de formation (P150, objectif 4)

### 3-1 Mobilité entrante en filière ingénieurs, part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Année universitaire n
Champ de la mesure	Tout inscrit (inscriptions principales) en filière ingénieur uniquement. Les étudiants inscrits en école exclusivement pour préparer un master délivré par une université partenaire sont exclus du champ.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Les étudiants étrangers concernés sont titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires étranger ou d'un diplôme reconnu équivalent. Les étrangers titulaires d'un baccalauréat français sont exclus du champ.
Source	établissement
Mode de calcul	Nombre d'étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger / nombre total d'inscrits*100

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2015-2016
Nombre d'inscrits étrangers titulaires d'un diplôme étranger	6	11	8	
<i>Dont Union européenne</i>	2	3	2	
Nombre total d'inscrits	338	330	366	
<b>Taux</b>	<b>1,8 %</b>	<b>3,3 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>6,0%</b>

Sont compris dans ces données, tous les étudiants entrants en filière ingénieur (bac, bac+2, bac+3 et bac+4) avec un diplôme étrangers.

Pour compléter cet indicateur, ci-après le nombre d'inscrits étrangers :

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2015-2016
Nombre d'inscrits étrangers entrants	32	26	29	
<i>Dont Union européenne</i>	4	6	5	
Nombre total d'inscrits	338	330	366	
<b>Taux</b>	<b>9,5 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>10 %</b>

#### Leviers d'action

Développement des doubles diplômes (accords spécifiques à l'INSA de Strasbourg et accords du groupe INSA)

Commentaires de l'établissement :

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

### 3-2 Mobilité sortante, part des diplômés ayant suivi au moins 6 mois de stage ou de formation universitaire dans un pays étranger pendant leur cursus

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés de l'année n
Champ de la mesure	Tout diplômé de filière ingénieurs

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	La durée de référence est de 6 mois, consécutifs ou non
Source	Établissement
Mode de calcul	Nombre de diplômés de la filière ingénieur ayant suivi au moins 6 mois de stage ou de formation dans un pays étranger pendant leur cursus / nombre total de diplômés de la filière ingénieur *100

	2007-2008 Diplômés 2008	2008-2009 Diplômés 2009	2009-2010 Diplômés 2010	2010-2011 Diplômés 2011	2011-2012 Diplômés 2012	Cible 2015-2016
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante (%)	8,1%	9,5%	8,7%	12%	(1)	15%
<b>Pour mémoire : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante d'au moins 3 mois (%)</b>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Ne sont pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus (>6mois) la plupart des étudiants de 5<sup>ème</sup> année qui effectuent un stage de fin d'études à l'étranger de 4.5 mois.

En prenant en compte cette période d'au moins 4,5 mois correspondant au stage de fin d'études, la part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante dans un pays étrangers est plus significative.

	2007-2008 Diplômés 2008	2008-2009 Diplômés 2009	2009-2010 Diplômés 2010	2010-2011 Diplômés 2011	2011-2012 Diplômés 2012	Cible 2015-2016
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante dans un pays étrangers d'au moins 4,5 mois	20,3%	16,3%	22,3%	24,6%	(1)	30%

(1) Chiffre non connu à ce jour, le dernier jury de diplôme 2012 ayant lieu en mars 2013.

#### Leviers d'action

#### Commentaires de l'établissement

A l'INSA de Strasbourg, la mobilité internationale est un critère indispensable pour l'obtention du diplôme. Aucune dérogation n'est accordée. La durée minimale de 3 mois est parfois réalisée après la période d'études. Dans ce cas précis, le diplôme est délivré au cours d'une année postérieure conditionnée par une nouvelle inscription.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

4	INSERTION PROFESSIONNELLE	ÉTABLISSEMENT
---	---------------------------	---------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés interrogés 6 mois après le diplôme obtenu
Champ de la mesure	Élèves du cycle ingénieur inscrits dans l'école
Source :	établissement
Mode de calcul	<p><b>Nombre de diplômés</b> : nombre total de diplômés de la filière ingénieur</p> <p><b>Nombre de diplômés</b> répondant au champ de l'enquête : nombre de diplômés étrangers – nombre de diplômés poursuivant des études</p> <p><b>Taux de réponse</b> : nombre de questionnaires respectant le champ de l'enquête qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p> <p><b>Taux d'insertion</b> est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p>

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs de diplômés répondants à l'enquête
Mode de calcul	effectifs des diplômés insérés à la sortie de l'établissement / effectif des diplômés enquêtés

	2008-2009 Diplômés 2009	2009-2010 Diplômés 2010	2010-2011 Diplômés 2011	Cible 2015-2016 Diplômés 2016
Nombre de diplômés	252	265	301	
Nombre de diplômés répondant aux critères	198	226	279 (*)	
Taux de réponse	70%	78%	81%	
Taux d'insertion	88%	97%	94%	95%
Part des diplômés insérés en CDD	13%	13%	9%	
Part des diplômés insérés en CDI	85%	81%	88%	
Salaire moyen (k€)	32	36,2	36,3	
Durée de recherche d'emploi en nombre de mois	1,7 mois	1,3 mois	0,8 mois	

(\*) ce chiffre inclut les ingénieurs formés par alternance

#### Leviers d'action

- pôle insertion professionnelle important (Service *INSA entreprises* pour répondre aux demandes des entreprises)
- développements des partenariats spécifiques avec les entreprises
- développement des conférences métiers et carrières à *INSA entreprises*
- espace stages et emplois + portail groupe INSA (*stages et premiers emplois*)
- association des diplômés très proche des élèves
- réseaux sociaux

#### Commentaires de l'établissement

Très bonne insertion de nos ingénieurs toutes spécialités confondues

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

5	PART DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS POURSUIVANT LEURS ÉTUDES EN DOCTORAT	ÉTABLISSEMENT
---	--	---------------

Action	Formation initiale et continue
Objectifs	Répondre aux besoins de qualifications supérieures ; développer le dynamisme et la réactivité de la recherche universitaire ; contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date et source de la mesure	Année universitaire n+1, pour les diplômés de l'année universitaire n. Source : établissement
Champ de la mesure	Diplômés de l'année n de la filière ingénieur

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Tout diplômé de l'année universitaire n inscrit en doctorat pour l'année universitaire n+1, quel que soit son statut (en contrat doctoral, en CIFRE, salarié CDI ou CDD, sans emploi rémunéré, etc.) et l'établissement de son inscription doctorale.  L'expression n+1 désigne des années universitaires. (Par exemple, si n est l'année 2008, 2007-2008 est l'année universitaire n-1/n et 2008-2009 l'année universitaire n/n+1)
------------------------------------	--

Mode de calcul	Nombre d'ingénieurs diplômés de l'année n inscrits en doctorat pour l'année universitaire n+1 / nombre total d'ingénieurs diplômés de l'année n*100
----------------	---

	2010-2011 (diplômés 2010)	2011-2012 (diplômés 2011)	2012-2013 (diplômés 2012)	Cible 2017 (diplômés 2016)
Nombre d'ingénieurs diplômés inscrits en doctorat	15	6		32
Nombre total de diplômés*	265	301		320
<b>Taux</b>	5,7%	2,0%	7% (1)	<b>10%</b>

### Leviers d'action

Adossement systématique d'un master du site (avec un parcours *recherche*) à chacune des spécialités de l'établissement. Cet objectif fait partie des priorités affichées au cours du contrat 2013-2017.

### Commentaires de l'établissement

Quels que soient les efforts déployés, le taux d'inscription d'ingénieurs diplômés en doctorat est également lié à la conjoncture économique et au marché de l'emploi d'ingénieurs.

(1) Première estimation : La colonne 2012-2013 sera renseignée avec précision dès connaissance fin mars du nombre de diplômés 2012 et fin mai pour le nombre d'ingénieurs diplômés inscrits en doctorat d'après les résultats de l'enquête insertion professionnelle.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

6	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	ÉTABLISSEMENT
---	---	---------------

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Euros (€)
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p><b>Établissement</b> : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p><b>Structure externe</b> : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p><b>Organisme</b> : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p><b>Données financières</b> au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP)</li> <li>- recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats)</li> <li>- recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle</li> </ul>
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut, issus du compte financier de l'établissement, augmentés des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé, y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP – Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

#### Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRD), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur. En commentaire, l'établissement peut cependant indiquer la nature et les montants de FPP.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

INDICATEUR COMMUN DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

6	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	ÉTABLISSEMENT				
		Ressources en euros € (2012)			Cible 2016	
					En €	
		Contrats hors FPP (compte 706.2 Prestations de recherche)	Prestations (Compte 706.3 mesures et expertises, 706.4 Presta et travaux infor et 706.8 pour 15% concernant des activités liées à la recherche)	Redevances PI (compte 751.1 – redevances brevets)	Total	
1- Périmètre établissement	109 013 €				109 013 €	0 €
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement						
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées *	44 181 €				44 181 €	440 000 €
4- Périmètre « organismes »						
<b>Total</b>	<b>153 194 €</b>				<b>153 194 €</b>	<b>440 000 €</b>

\*CA avec la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT), société par actions simplifiée. L'INSA est actionnaire à 1%.

**Leviers d'action :**

Développement de partenariat avec les entreprises.

**Commentaires de l'établissement :**

La totalité de l'activité de recherche contractuelle a été transférée à la SATT depuis mars 2012.

L'établissement s'attend à un rééquilibrage des ressources suite aux reversements de la SATT puis au développement de ces revenus complété par ceux des brevets attendus après 2016.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

7	QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOÉVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ÉTABLISSEMENT	ÉTABLISSEMENT
---	---	---------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier

### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux, de 0 à 3, du dispositif mis en œuvre par l'établissement pour l'autoévaluation de sa performance
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Établissement

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>La situation de l'établissement relève des cotations suivantes :</p> <p>Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but</p> <p>Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre</p> <p>Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue)</p> <p>Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue.</p> <p>La qualification du dispositif d'auto-évaluation est réalisée pour les trois secteurs suivants : Politique de formation, Politique scientifique, Management de l'établissement au service de ses missions</p>
Mode de calcul	

Cotation	Politique de formation		Politique scientifique		Management de l'établissement au service de ses missions	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016
0						
1						
2	X	X	X	X	X	X
3						

### Précisions :

Les cotations de 0 à 3 sont inspirées du "Common Assessment Framework" pour l'évaluation des moyens mis en œuvre par les organismes dans le cadre du développement de l'auto-évaluation dans les fonctions publiques européennes. L'interprétation est réalisée lors du dialogue contractuel quinquennal entre chaque établissement et le ministère.

### Leviers d'action

Mise en œuvre des RCE.

### Commentaires de l'établissement

En terme de démarche qualité, l'établissement serait plutôt coté à 1,5. Aussi, l'objectif à atteindre serait une cotation à 2.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

8	ÉVOLUTION DES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE	ÉTABLISSEMENT
---	---	---------------

Action	P150, 6.2 : accroissement des ressources propres
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement (comptes 74 - 74 11- 74 81)</li> <li>2. les droits de scolarité (compte 70 61)</li> <li>3. les recettes de la formation continue (compte 70 65)</li> <li>4. la taxe d'apprentissage (compte 74 81)</li> <li>5. les prestations de recherche (compte 70 62)</li> <li>6. Autres (activités annexes, divers ou non ventilés)</li> </ol>

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

	2011	2012	Cible 2016
Autres subventions (1)	1 240	1 040	1 130
Droits de scolarité (2)*	182	609	650
Recettes de la formation continue (3)	731	619	800
Taxe d'apprentissage (4)	500	530	530
Prestations de recherche (5)	287	153	440
Autres (6)**	716	423	480
<b>Total</b>	<b>3 656</b>	<b>3 374</b>	<b>4 030</b>

\* le montant des droits de scolarité 2011 correspond à 4/12<sup>ème</sup> du total des droits encaissés pour effectuer le rattachement des recettes à l'exercice 2011.

\*\* En 2011, recette exceptionnelle des services des impôts – remboursement de TVA déductible, rappel sur 3 ans.

**Précisions :** cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

#### Leviers d'action

Développement des projets ANR et contrats européens (qui devraient compenser la baisse de la subvention région).

#### Commentaires de l'établissement :

Ne sont pas compris dans ces données, les recettes non encaissables (quote-part sur subventions d'investissement virées au résultat, les produits issus de la neutralisation des amortissements, prestations internes) et les recettes d'investissement.

Le montant indiqué en « prestations de recherche » pour la cible 2016 comprend uniquement le CA de la SATT.

Concernant la taxe d'apprentissage, l'objectif est de maintenir le montant actuel. Il est difficile d'envisager une augmentation due au fait de la conjoncture actuelle et que la taxe hors quota ne peut pas être collectée en Alsace.

Enfin, en ce qui concerne la formation continue, la demande des entreprises permettrait d'envisager un chiffre d'affaire plus important, mais le potentiel en capital humain de l'établissement est à ce jour insuffisant pour y répondre.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

9	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	ÉTABLISSEMENT
---	------------------------------	---------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage représentant la durée réelle d'occupation des locaux par rapport au quota horaire de référence
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Établissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Enquête annuelle sur la situation immobilière
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ;</li> <li>- détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives.</li> </ul> <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles  U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles,  S : nombre de ce même type de salles  H : quota horaire de référence (1 120 h)  A titre d'exemple :  Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m<sup>2</sup>) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : <math>\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}</math> soit 79 % pour les salles banalisées  Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m<sup>2</sup>) de 62 % pour ses amphithéâtres ;  Son taux d'occupation est de : <math>\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%</math>.</p>
Service responsable de l'indicateur	MESR, DGESIP Pôle B2

#### Précisions :

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ».  
Ce taux est estimé à 70,6 % en réalisation 2010 (PAP 2013) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX (Suite)	DGESIP Pôle
--------------------------------------	-------------

Occupation des locaux	Situation actuelle (2012)				Taux d'occupation attendu en 2016
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	5345	7	1016	68%	75%
Salles banalisées	23733	30	2341	71%	75%
<b>Total</b>				<b>70%</b>	<b>75%</b>

#### Leviers d'action

#### Commentaires de l'établissement

Le taux d'occupation varie au cours de l'année. On observe une saturation des locaux durant le 1<sup>er</sup> semestre et une sous-utilisation au 2<sup>ème</sup> semestre lorsque les étudiants sont en stage.

Les données demandent à être fiabilisées en optimisant l'outil de gestion.

Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement (SPSI) prévoit la création de nouveaux locaux d'enseignement afin de faire face à l'augmentation des effectifs des étudiants qui est à prévoir au cours des 5 prochaines années. En effet, la progression des effectifs que nous observons depuis 10 ans devrait se poursuivre, selon un taux estimé à 4% par an, pour plusieurs raisons :

- l'augmentation régulière des flux dans les spécialités du génie civil et du génie climatique et énergétique du fait de la forte attractivité des métiers de la construction auprès des jeunes
- le développement des formations par apprentissage (ouverture d'une nouvelle formation en alternance en génie électrique à compter de la rentrée 2013)
- la montée en charge du double cursus architecte-ingénieur
- la réduction du taux d'échec entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année grâce aux actions menées en faveur de la réussite étudiante

Il conviendra toutefois de stabiliser les effectifs après 2017 car les moyens d'enseignement et d'encadrement disponibles, malgré toutes les adaptations et mutualisations possibles, et la capacité d'accueil de l'établissement au 1<sup>er</sup> semestre, même avec l'extension des locaux prévue dans le cadre de l'Opération campus, ne suffiront pas au-delà de 2 000 étudiants.

L'augmentation des locaux communs d'enseignement de +22% prévue dans le projet d'extension est cohérente avec l'évolution des effectifs (+20%). Le ratio reste constant avec 2,1 m<sup>2</sup>/étudiant.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

## INDICATEURS SPECIFIQUES ET CIBLES DE PERFORMANCE

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

**IS 1 Maitriser la charge d'enseignement**

Axe	n°2	Adapter le dispositif de formation pour le mettre en phase avec un cursus en 5 ans
Objectif	n°1	Mener à bien une réforme pédagogique de grande envergure

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Heures équivalent TD
Date de la mesure	Fin d'année universitaire
Champ de la mesure	Toutes les heures en formation initiale y compris celles effectuées dans le cadre de la formation continue et en apprentissage
Source	Direction de la formation

**Elaboration et qualité de l'indicateur**

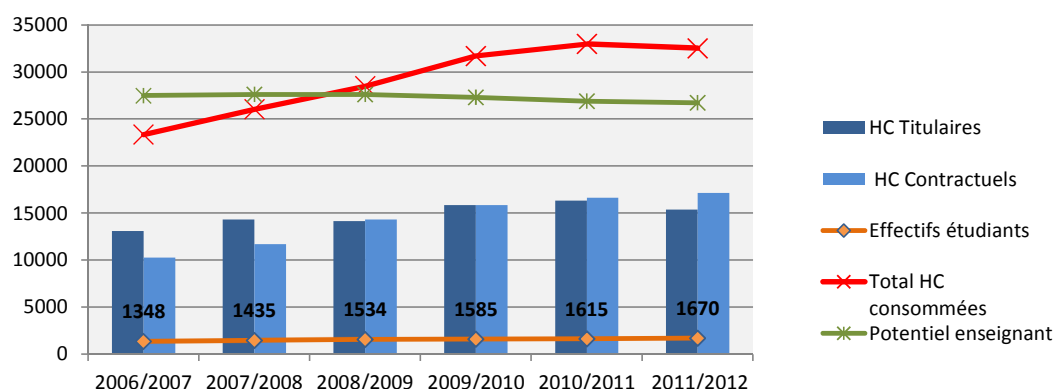
Nature précise des données de base	Cible définie sur la base des formations actuelles (2 FIP pour la formation continue et en apprentissage)
Mode de calcul	

	Effectifs étudiants	Potentiel enseignant	HC Titulaires	HC Contractuels	Total HC consommées	Ratio HC/Etudt	Charges d'enseignement
2010/2011	1 615	26 898	16 340	16 653	32 993	20,4	59 891
2011/2012	1 670	26 728	15 363	17 161	32 524	19,5	59 252

**Cible**

2016/2017	50 000
-----------	--------

Evolution des heures complémentaires, du potentiel enseignant et des effectifs étudiants.  
Période de 2006/2007 à 2011/2012



**Commentaires de l'INSA :**

La réforme pédagogique en cours conduit à une réduction drastique des heures dites "de face à face". Elle est fondée sur le développement de la pédagogie par projet.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013	INSA de STRASBOURG

**IS 2 Flux d'étudiants en formation d'architecte**

Axe	n°2	Adapter le dispositif de formation pour le mettre en phase avec un cursus en 5 ans
Objectif	n°3	Garantir la réussite des étudiants

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Effectifs étudiants inscrits en première année du cycle architecture
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Tous les étudiants inscrits en formation initiale sous statut d'étudiant en cycle architecture
Source	Service de la scolarité

**Elaboration et qualité de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Effectifs étudiants inscrits en formation initiale sous statut d'étudiant en cycle architecture
Mode de calcul	Répartition des inscrits par année selon le type d'admission

	2009/10		2010/11		2011/12		2012/13		2013/14		2014/15		2015/16		Cible 2016/17	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Nombre de bacheliers																
Post bac	17	39,5	17	37,8	13	28,9	23	51,1							15	33,3
CPGE	25	58,1	28	62,2	30	66,7	21	46,7							30	66,7
BTS/DUT																
Licence	1	2,3			2	4,4	1	2,2								
Bac +4																

Commentaires de l'INSA :

La formation d'architecte est ouverte par voie de concours aux candidats bénéficiant d'un niveau de CPGE scientifique à Bac + 1. Le chiffre post-bac correspond aux étudiants de premier cycle de l'INSA de Strasbourg, voire du groupe INSA qui rejoignent la formation d'architecte.

<b>CONTRAT 2013-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013</b>	<b>INSA de STRASBOURG</b>

**IS 3 Taux de passage en année supérieure pour la formation d'architecte**

Axe	n°2	Adapter le dispositif de formation pour le mettre en phase avec un cursus en 5 ans
Objectif	n°3	Garantir la réussite des étudiants

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Ratio en % et effectifs concernés
Date de la mesure	Années universitaires
Champ de la mesure	Elèves inscrits en cycle architecture de l'année universitaire inscrits pour la première fois en première année et en années suivantes
Source	Direction de la formation

**Elaboration et qualité de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Effectifs étudiants inscrits pour la première fois en formation initiale sous statut d'étudiant en cycle architecture
Mode de calcul	

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2015-2016
Nombre d'élèves inscrits en année n	43	46	45	45
Taux de passage en n+1	97%	100%	97%	97%
redoublants	1	0	1	1
Nombre d'élèves inscrits en année n + 1	48	49	47	45
Taux de passage en n+2	91%	100%	94%	97%
redoublants	6	0	3	1
Nombre d'élèves inscrits en année n + 2	45	48	52	45
Taux de passage en n+3	95%	94%	89%	97%
redoublants	2	3	6	1
Nombre d'élèves inscrits en année n + 3	55	48	51	45
Taux de passage en n+4	94%	88%	79%	94%
Redoublants	3	6	11	2

**Commentaires de l'INSA :**

Les écarts/nominal sont dus à quelques éléments statistiques mineurs, non intégrés dans le tableau, à savoir les abandons définitifs et les demandes d'années de césure.

Est à prendre en compte également l'intégration depuis 2010 /2011 en années n+3 et n+4, des double-cursus Ingénieur/Architecte



<b>CONTRAT 2013-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013</b>	<b>INSA de STRASBOURG</b>

**IS 4 Développer l'offre documentaire**

Axe	n°2	Adapter le dispositif de formation pour le mettre en phase avec un cursus en 5 ans
Objectif transversal		Conduire une politique documentaire à la fois conforme au schéma directeur pour la documentation du site et adaptée aux besoins et usages des étudiants et des enseignants de l'INSA

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	% - heures p/an - nombre
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble de l'offre documentaire
Source	Service de documentation

**Elaboration et qualité de l'indicateur**

Nature précise des données de base	
Mode de calcul	

	2013	2014	2015	2016	Cible 2017
Reprise du catalogue local dans le SUDOC (monographies)*	10%				100%
Participation à des actions de formation documentaire (en heures/an)**	0				10
Publications scientifiques de chercheurs INSA en libre accès (archives ouvertes)***	130				200

**Commentaires de l'INSA :**

\* L'INSA de Strasbourg étant entré dans le réseau SUDOC en 2012, il pourra bénéficier de la reprise de son catalogue local effectuée gratuitement par l'ABES pour les nouveaux établissements membres du réseau.

\*\*

Heures de formation documentaire dispensées par an. La cible tient compte de l'effectif réduit du service de documentation, sans qu'il soit possible à l'heure actuelle de préciser si ces interventions s'inscriront dans le cadre de modules intégrés à la maquette pédagogique ou de formations proposées par le service de documentation hors de ce cadre.

\*\*\*

Travaux scientifiques de chercheurs de l'INSA accessibles dans HAL, toutes années et tous types confondus (articles, communications, thèses...). La cible tient compte de la progression attendue du nombre de dépôts grâce aux effets conjoints des actions de sensibilisation menées auprès des chercheurs et de l'augmentation du nombre de publications pour les années à venir.

<b>CONTRAT 2013-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013</b>	<b>INSA de STRASBOURG</b>

**IS 5 Développer les formations d'ingénieur par apprentissage**

Axe	n°5	Développer la synergie Ecole-Entreprises
Objectif	n°2	Développer , en partenariat avec les organisations professionnelles, les formations d'ingénieurs par apprentissage

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Effectifs étudiants en alternance ou en apprentissage en cursus ingénieur
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des étudiants en alternance ou en apprentissage en cursus ingénieur
Source	Service de la scolarité

**Elaboration et qualité de l'indicateur**

Nature précise des données de base	
Mode de calcul	

	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	Cible 2016/17
Nombre total d'étudiants en alternance ou en apprentissage en cursus ingénieur	124	134				210
Nombre de formations en alternance ou en apprentissage proposées par l'établissement	2	2				3
Moyenne d'étudiants par formation	62	67				70

Part des formations proposées en alternance ou en apprentissage sur l'ensemble des formations d'ingénieur à l'INSA	22%	22%				30%
--	-----	-----	--	--	--	-----

**Commentaires de l'INSA :**

L'INSA de Strasbourg pratique la formation d'ingénieurs par apprentissage depuis plus de vingt ans (mécanique). Plus récemment, la formation en génie climatique et énergétique a vu le jour il y a quatre ans et celle en génie électrique débutera à la rentrée 2013.

L'extension du dispositif à d'autres spécialités est envisageable mais non programmée à ce jour.

<b>CONTRAT 2013-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013</b>	<b>INSA de STRASBOURG</b>

**IS 6 | Part des étudiants en cursus ingénieur ou architecte de 5ème année inscrits en M2**

Axe	n°3	Poursuivre la démarche de structuration et de dynamisation de la recherche
Objectif	n°2	Renforcer en interne le lien entre la recherche et la formation

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des étudiants inscrits en 5ème année (I5 et A5)
Source	Direction de la formation

**Elaboration et qualité de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Pourcentage d'étudiants de 5ème année (I5 ou A5) inscrits en M2 en France ou à l'étranger
Mode de calcul	

	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	Cible 2016/17
Pourcentage d'étudiants de 5ème année inscrits en M2	10%				18%

Commentaires de l'INSA :

L'adossement systématique d'un master du site (avec un parcours recherche) à chacune des spécialités de l'établissement fait partie des objectifs prioritaires affichées au cours du contrat 2013-2017.

<b>CONTRAT 2013-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>DERNIÈRE MISE A JOUR 6 MARS 2013</b>	<b>INSA de STRASBOURG</b>

<b>IS 7</b>	<b>Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture</b>
-------------	---

Axe	n°3	Poursuivre la démarche de structuration et de dynamisation de la recherche
Objectif	Rayonnement international de la production scientifique	

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture, publiées par des enseignants-chercheurs de l'établissement
Source	Direction de la recherche/ AERES

#### Elaboration et qualité de l'indicateur

Nature précise des données de base	
Mode de calcul	

	2012	2013	2014	2015	2016	Cible 2017
Nombre de publications dans des revues internationales à comité de lecture	53					70
% d'EC publiants par rapport au nombre d'EC de l'INSA	66%					85%

#### Commentaires de l'INSA :

L'augmentation prévisible de la production scientifique des enseignants-chercheurs de l'établissement est liée à la restructuration de la recherche, notamment en harmonie avec le site, et à la réforme pédagogique. Cette réforme conduit en effet à une réduction importante des heures complémentaires effectuées par les enseignants-chercheurs de l'établissement.

A l'occasion des départs à la retraite, l'établissement a pour habitude de remplacer les enseignants du type PRAG ou ENSAM par des enseignants-chercheurs, sauf s'ils exercent une activité majeure en premier cycle. Dans ce cas précis, ils sont remplacés par des PRAG.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

## **INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE**

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

## I – INDICATEURS COMMUNS

		page
<b>C 1 –</b>	Horaires d'ouverture	3
<b>C 2 –</b>	Ressources propres	4
<b>C 3 –</b>	Pilotage financier	6

## II – INDICATEURS SPECIFIQUES

		page
<b>IS 1 –</b>	Libre accès	8
<b>IS 2 –</b>	Signalement des collections	9
<b>IS 3–</b>	Formation des usagers	10
<b>IS 4 –</b>	Numérisation	11
<b>IS 5 –</b>	Fréquentation	12
<b>IS 6 –</b>	Prêt entre bibliothèques (PEB)	13
<b>IS 7 –</b>	CADIST	14
<b>IS 8 –</b>	Productions scientifiques et professionnelles	15
<b>IS 9 –</b>	Programmation culturelle	16

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

### INDICATEURS COMMUNS

1	HORAIRES D'OUVERTURE	DGESIP Pôle
---	----------------------	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre d'heures
Date et source de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Bâtiment principal de la BNU (place de la République) après sa réouverture en 2014

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de calcul	Ouverture hebdomadaire pour une semaine type (sans jours fériés...)
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2010	cible 2017
Ouverture hebdomadaire (en nombre d'heures)	72	80

#### Leviers d'action :

-ouverture le dimanche, permettant d'augmenter la fréquentation (salles de lectures, expositions, spectacles, cafétéria...)

#### Commentaires de l'établissement :

-7 ETP supplémentaires sont nécessaires à l'ouverture de l'établissement le dimanche.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

2	<b>RESSOURCES PROPRES</b> hors subventions pour charges de service public	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs), évolution des ressources propres des établissements

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	En euros (€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement (comptes 74 - 74 11- 74 81)</li> <li>2. les droits de bibliothèque</li> <li>3. les ventes de catalogues, revues et ouvrages imprimés</li> <li>4. Autres (activités annexes, divers ou non ventilés)</li> </ol>

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

	2011	2012	Cible 2017
Autres subventions (1)	387 562 €	239 493 €	400 000 €
Droits de bibliothèque (2)	12 704 €	131 903 €	220 000 €
Vente de catalogues, revues et ouvrages imprimés (3)	120 554 €	86 473 €	230 000 €
Autres (4)			
<b>Total</b>	<b>520 820 €</b>	<b>457 869 €</b>	<b>850 000 €</b>

**Précisions** : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-1. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

#### Leviers d'action :

- attractivité du site, heures d'ouverture
- expositions, conférences
- projets de numérisation
- ANR : projets de recherche

#### Commentaires de l'établissement :

- Droit de bibliothèque (2) : intègre la contribution de l'Unistra selon l'article 19 du décret 92-45 modifié de la BNU
- Les montants mentionnés au (3) concernent également les recettes liées aux pénalités de retard, photocopies, activités de numérisation...
- estimation autres subventions (collectivités territoriales, autres institutions, financements européens sur la base des coûts complets de la comptabilité analytique...) : **400 000 €** (397 000€ en 2009)

-estimation des Droits de bibliothèques : **220 000€**

- augmentation du nombre d'inscrits à 20 000 par an
- 1/5 de ces inscrits payent des frais d'inscription (estimation 2015 : 36 €) soit 144 000 €
- ajout de la contribution de l'Unistra : 76 000 €

-estimation vente de catalogues, revues, ouvrages imprimés et autres (location de l'auditorium...) : **230 000 €**

- auditorium : 144 places ; location 150 €/heure ; 200h/an soit 30 000€
- publications : 40 000 € (Revue, affiches, cartes postales..) : 24 000 entrées pour les expositions ; 1/8ème des visiteurs achètent soit une affiche, un catalogue (dépense moyenne 10 €) soit 30 000 € + 10 000 € de ventes de catalogues à distance, abonnement de la Revue...



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

-frais de pénalités de retard, photocopies, frais de numérisation, de prêts entre bibliothèques, quote-part des recettes de la cafétéria : 160 000 € (130 000€ en 2010)

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

3	PILOTAGE FINANCIER	DGESIP Pôle
---	--------------------	-------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement
Mesure du plan annuel de performance (PAP) 2013	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

*Description des indicateurs*

Unité de mesure	<b>Objectif I-1</b> (Sincérité des prévisions budgétaires) : <b>taux d'exécution</b> des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.  <b>Autres objectifs</b> : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote. <b>0</b> = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi <b>1</b> = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel <b>2</b> = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
Date de la mesure	Année précédant la première année du contrat ; dernière année du contrat
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement

Mode de renseignement	Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement
-----------------------	---

**I - Incrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :**

Types d'actions prévues		
	Situation actuelle	Cible 2017
<b>1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires</b> par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement : 92,95 % Investissement : 58,82 %	Fonctionnement : 98 % Investissement : 85 %
<b>2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel</b> , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	2
<b>3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles</b> (et notamment plan pluriannuel d'investissement) ;	1	2
<b>4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale</b> , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%)	1	2

**Commentaires de l'établissement :**

- le taux d'exécution est présenté hors amortissement ;
- l'action 4 peut poser difficulté dans le cas du versement en cours d'année de crédits complémentaires au recrutement d'agents.

**II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :**

Types d'actions prévues		
	Situation actuelle	Cible 2017
<b>1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan</b>	1	2
<b>2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire</b> (cartographie des risques)	0	2

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

**Commentaire de l'établissement** : L'inscription au bilan de l'ensemble des bâtiments de la BNU est programmée à la fin des travaux de *BNU Nouvelle*.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

### INDICATEURS SPÉCIFIQUES

1	LIBRE ACCES	DGESIP Pôle
---	-------------	-------------

Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche en augmentant le nombre d'ouvrages proposés en libre accès
----------	---

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre d'ouvrages
Date et source de la mesure	Fin de l'année civile concernée

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de calcul	Nombre d'ouvrages en libre accès à la fin de l'année civile concernée
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2010	cible 2014	cible 2017
Nombre d'ouvrages en libre accès	30 000	120 000	200 000

#### Leviers d'action :

-réorganisation du circuit du livre et notamment de l'atelier de l'équipement du livre

#### Commentaires de l'établissement :

Le chiffre de 200 000 ouvrages en libre-accès est mentionné dans les pièces du marché public de l'opération BNU Nouvelle.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

2	SIGNALEMENT DES COLLECTIONS	DGESIP Pôle
---	-----------------------------	-------------

Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par un meilleur signalement des collections
----------	--

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de notices
Date et source de la mesure	Fin de l'année civile concernée
Champ de la mesure	1/ Catalogue informatisé de l'établissement 2/ Catalogue papier de l'établissement 3/ Catalogue Sudoc

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

	2012	Cible 2017
1/ Nombre de notices bibliographiques dans le catalogue informatisé	2 175 475	2 675 000
2/ Nombre de notices restant à rétroconvertir	480 000	100 000
3/ Nombre de notices signalées dans le Sudoc	1 573 812	2 050 000

#### Leviers d'action :

- opérations de rétroconversion

#### Commentaires de l'établissement:

- estimation du nombre de notices dans le catalogue informatisé : accroissement de 500 000 notices entre 2012 et 2017 : 24 000 par an pendant 5 ans (120 000 notices) + 380 000 notices rétroconverties soit au total 2 675 000 notices ;

- estimation du nombre de notices restant à rétroconvertir : il restera en 2017 des notices à rétroconvertir (cas particuliers du catalogue, alsatiques) ;

- estimation du nombre de notices signalées dans le Sudoc : accroissement des 380 000 notices rétroconverties + 85% des 120 000 notices (cf. ci-dessus) soit une augmentation d'environ 480 000 notices.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

3	FORMATION DES USAGERS	DGESIP Pôle
---	-----------------------	-------------

Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche en améliorant la formation des usagers aux méthodologies de la recherche documentaire
----------	--

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	1/ Nombre d'actions organisées 2/ Nombre de personnes ayant bénéficié de ces actions
Date et source de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Actions de formation organisées et programmées à l'avance (hors démonstrations ou conseils ponctuels donnés à des usagers). Mesure réalisée à partir de 2015, première année complète de fonctionnement de la nouvelle BNU.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	cible 2015	cible 2017
1/ Nombre d'actions de formation organisées à destination des usagers	15	30
2/ Nombre de personnes ayant bénéficié de ces actions de formation	200	400

#### Leviers d'action :

-nouveaux espaces de formation dans *BNU Nouvelle*  
-groupe de travail sur la formation des usagers piloté par le SCD de l'UHA (cf. Schéma directeur de la documentation universitaire pour le site alsacien)

#### Commentaires de l'établissement :

-politique volontariste de l'établissement avec le doublement de ces actions et des personnes qui en bénéficieront.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

4	NUMERISATION	DGESIP Pôle
---	--------------	-------------

Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires et au patrimoine par le biais de l'accès à distance
----------	--

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	1/ Nombre de pages 2/ Nombre de pages ouvertes sur internet
Date et source de la mesure	1/ Fin de l'année civile concernée 2/ Année civile
Champ de la mesure	Bibliothèque numérique Numistral

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2012	cible 2017
1/ Nombre de pages numérisées mises à disposition du public	55 491	1 300 000

	Cible 2014	Cible 2017
2/ Nombre de pages consultées sur Numistral	600 000	1 300 000

#### Leviers d'action :

-communication autour du projet *Numistral* (visibilité nationale et internationale avec les accès via *Gallica* et *Europeana*)

#### Commentaires de l'établissement :

-1,3 M de pages numérisées : uniquement des collections de la BNU

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

5	FREQUENTATION	DGESIP Pôle
---	---------------	-------------

Objectif	Augmenter la fréquentation de la bibliothèque
----------	---

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de personnes
Date et source de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Bâtiment principal (place de la République) à partir de 2015 (première année complète de fonctionnement de la nouvelle BNU)

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de calcul	Nombre de personnes se rendant à la bibliothèque, mesuré à l'entrée du bâtiment
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2009	cible 2017
Nombre total d'entrées à la bibliothèque	350 000	490 000

#### Leviers d'action :

- richesse documentaire
- attractivité du site, heures d'ouverture
- expositions, conférences
- cafétéria

#### Commentaires de l'établissement :

Estimation du nombre total d'entrées : 490 000 entrées

- en 2009 : 350 000 entrées pour 15 043 inscrits

- en 2017 : 20 000 inscrits et 465 000 entrées auxquelles il faut ajouter la fréquentation des expositions : 24 000 entrées (8 000 entrées pour une grande exposition, 4 000 pour une petite ; 2 grandes et 2 petites expositions par an), soit au total 489 000 entrées arrondies à 490 000.



CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

6	PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES (PEB)	DGESIP Pôle
---	--------------------------------	-------------

Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires à l'échelle nationale grâce à l'activité de PEB
----------	--

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Demandes de PEB reçues par la BNU (PEB fournisseur)

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage de demandes satisfaites, c'est-à-dire ayant donné lieu à la communication du document demandé à l'établissement ou organisme demandeur
Mode de calcul	$(B/A) \times 100$ où : A = Nombre de demandes reçues B = Nombre de demandes satisfaites
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2012	cible 2017
Pourcentage de demandes de PEB satisfaites	80,30%	85,00%

#### Leviers d'action :

- coordination avec le SCD de l'Unistra
- meilleur signalement des collections

#### Commentaires de l'établissement :

Les 15 % de demandes non satisfaites correspondent à la part incompressible de demandes mal formulées et qui de ce fait n'ont aucune chance d'aboutir.

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

7	CADIST	DGESIP Pôle
---	--------	-------------

Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires à l'échelle nationale dans les domaines d'excellence de la BNU
----------	---

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de documents
Date et source de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Demandes de PEB satisfaites dans les domaines pour lesquels la BNU est CADIST (sciences religieuses + aire culturelle germanique)

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de calcul	Nombre de demandes de PEB satisfaites dans les domaines concernés
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2012	cible 2017
Nombre de prêts entre bibliothèques ou de documents fournis à distance dans les secteurs CADIST	2 874	3 200

#### Leviers d'action :

- continuation de la politique d'acquisition documentaire en faveur des CADIST
- BSN 8

#### Commentaires de l'établissement :

- l'établissement prévoit une légère augmentation de la demande PEB pour les CADIST

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

8	PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES	DGESIP Pôle
---	---	-------------

Objectif	Encourager les activités scientifiques des personnels de la bibliothèque
----------	--

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de productions
Date et source de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Productions suivantes réalisées par les personnels de la BNU : - Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées dans les bases de données internationales (ISI Web of Knowledge, Google Scholar, Harzing Publish or Perish, Pub Med...); - Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées dans des bases de données internationales ; - Articles dans des revues sans comité de lecture ; - Conférences données à l'invitation d'un comité d'organisation dans un congrès international ou national ; - Communications avec actes dans un congrès international ou national ; - Communications orales sans actes dans un congrès international ou national ; - Communications par affiche/poster dans un congrès international ou national ; - Ouvrages scientifiques (ou chapitres de ces ouvrages) ; - Ouvrages de vulgarisation (ou chapitres de ces ouvrages) ; - Directions d'ouvrages ; - Autres publications ; - Thèses et HDR soutenues.

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2012	Cible 2017
Nombre de productions scientifiques et professionnelles signées par le personnel de la BNU	15	30

#### Leviers d'action :

- organisation de 4 expositions par an.
- politique scientifique de l'établissement (Conseil scientifique)
- partenariat avec l'université et les unités de recherche (cf. Schéma directeur de la documentation universitaire pour le site alsacien)

#### Commentaires de l'établissement :

La typologie du champ de mesure correspond à celle mise en œuvre par l'AERES dans la "fiche individuelle d'activité Enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de recherche ou cadre scientifique, autres personnels ayant une activité de recherche".

CONTRAT 2013-2017	VAGUE C
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

9	PROGRAMMATION CULTURELLE	DGESIP Pôle
---	--------------------------	-------------

Objectif	Mettre en valeur et faire connaître le patrimoine culturel par des expositions, des conférences, etc.
----------	---

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre de personnes
Date et source de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	- Expositions organisées dans le bâtiment République - Fréquentation des événements organisés dans l'auditorium Mesure réalisée à partir de 2015, première année complète de fonctionnement de la nouvelle BNU

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de calcul	Nombre d'entrées aux événements concernés
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'établissement se donne les objectifs suivants :

	2009	cible 2017
Nombre d'entrées aux événements culturels organisés par la bibliothèque	12 289	24 000

#### Leviers d'action :

- attractivité du site, heures d'ouverture
- expositions, conférences
- cafétéria

#### Commentaires de l'établissement :

la fréquentation des expositions : 24 000 entrées en 2017 :

- 8 000 entrées pour une grande exposition ;
- 4 000 entrées pour une petite exposition ;
- 2 grandes et 2 petites expositions par an.

**ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION DES  
ETABLISSEMENTS DU SITE ALSACIEN**

**CONTRAT 2013-2017**

---

**Ecoles doctorales**

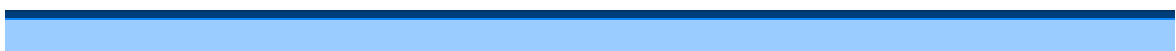
**Université de Strasbourg**

**Université de Haute-Alsace**

**Institut national des sciences appliquées de Strasbourg**

**Formations d'ingénieur**

**Formations de santé**



**Domaine scientifique « Sciences humaines et humanités »**

- ED 520 – Humanités

Établissements accrédités conjointement : Unistra et UHA (support : Unistra)

- ED 270 – Théologie et sciences religieuses  
Établissement accrédité : Unistra

**Domaine scientifique « Sciences de la société »**

- ED 101 – Droit, Sciences politiques et Histoire  
Établissement accrédité : Unistra  
Établissements associé : UHA

- ED 221 – Augustin Cournot - Sciences économiques et de gestion - Sciences, technologies et société  
Établissement accrédité : Unistra

- ED 519 – Sciences Humaines et sociales – Perspectives européennes  
Établissements co-accrédités : Unistra et UHA (support : Unistra)

**Domaine scientifique « Sciences de la Terre et de l'univers - Espace »**

- ED 413 – Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement  
Établissement accrédité : Unistra

**Domaine scientifique « Biologie - Médecine - Santé »**

- ED 414 – Sciences de la Vie et de la santé  
Établissement accrédité : Unistra  
Établissements associé : UHA

**Domaines scientifiques « Mathématiques et leurs interactions »  
« Sciences et technologies de l'information et de la communication »  
« Sciences pour l'ingénieur »**

- ED 269 – Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur  
Établissements co-accrédités : Unistra et UHA (support : Unistra)  
Établissements associés : INSA de Strasbourg ; ENGEES

**Domaine scientifique « Physique »**

- ED 182 – Physique et chimie-physique  
Établissements co-accrédités : Unistra et UHA (support : Unistra)

**Domaine scientifique « Chimie »**

- ED 222 – Sciences chimiques (\*)  
Établissements co-accrédités : Unistra et UHA (support : Unistra) co-accréditation à deux ans

(\*) Jalon à deux ans (2015) pour le renouvellement de la co-accréditation en fonction de l'évolution de la structuration de la chimie moléculaire en Alsace intégrant le rendez-vous fixé par la DGESIP et le CNRS au COB, actuelle EA 4566., rendez-vous ouvrant la possibilité pour cette unité, après évaluation, d'intégrer une UMR Unistra-CNRS. La réussite de cette démarche nécessite dès à présent que l'UHA se rapproche de l'Unistra, la co-accréditation devant favoriser les liens entre acteurs scientifiques.



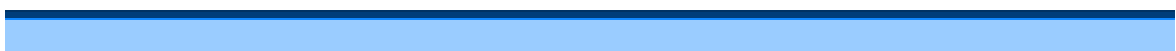


**ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION**

**UNISTRA**

**CONTRAT 2013-2017**

---



## OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Cohabilitation	Observations DGESIP
	Capacité droit		Capacité en droit			
424	LICENCE	ALL	Arts du spectacle et audiovisuel			
925	LICENCE	ALL	Lettres	Lettres modernes		
				Lettres classiques		
				Sciences du langage		
429	LICENCE	ALL	Langues étrangères appliquées			
714	LICENCE	ALL	Langues, littératures et civilisations étrangères	Espagnol		
				Russe		
				Persan		
				Etudes nord européennes		
				Anglais		
				Hébreu		
				Allemand		
				Arabe		
				Turc		
				Italien		
				Japonais		
Chinois						
439	LICENCE	ALL	Langues et interculturelité			
428	LICENCE	ALL	Musique			
419	LICENCE	ALL	Arts		U. Mulhouse	
425	LICENCE	ALL/SHS	Humanités			Avis favorable pour une expérimentation sur les trois années à venir.
440	LICENCE	DEG	AES (administration économique et sociale)			
984	LICENCE	DEG	Islam et droit (L3)			
432	LICENCE	DEG	Administration publique			
431	LICENCE	DEG	Droit			
433	LICENCE	DEG	Economie, Gestion			
655	LICENCE	DEG/SHS	Droit canonique			
486	LICENCE	DEG/STS	Mathématiques - Economie			
94	LICENCE	SHS	Sciences de l'éducation		<u>U. Mulhouse</u>	
463	LICENCE	SHS	Histoire-Géographie			
460	LICENCE	SHS	Histoire			
435	LICENCE	SHS	Géographie			

## OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Cohabilitation	Observations DGESIP
462	LICENCE	SHS	Histoire de l'art et archéologie			
454	LICENCE	SHS	Psychologie			
715	LICENCE	SHS	Philosophie			
457	LICENCE	SHS	Théologie catholique			
	LICENCE	SHS	Théologie protestante			
459	LICENCE	SHS	Sciences sociales			
969	LICENCE	STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Entrainement sportif		
				Activité physique adaptée et santé		
				Management du sport		
				Education et motricite		
475	LICENCE	STS	Chimie			
487	LICENCE	STS	Mathématiques			
478	LICENCE	STS	Informatique			
489	LICENCE	STS	Physique et sciences pour l'ingénieur			
529	LICENCE	STS	Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement			
499	LICENCE	STS	Sciences du vivant			
493	LICENCE	STS	Mathématiques, physique, chimie			

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Etablissements cohabilités
	DEUST	DEG		Collectivités territoriales	
	DEUST	SHS		Médiations citoyennes : éducation, culture, social, environnement	
	DEUST	STAPS		Sport adapté , aps adaptées : déficients intellectuels, troubles psychiques	
	DEUST	STAPS		Activités physiques et sportives et inadaptations sociales	
	DEUST	STAPS		Métiers de la forme	
	DEUST	STAPS		Pratique et gestion des aps et de loisirs : publics seniors	
497	LP	DEG	Activités juridiques	Etudes territoriales appliquées	
492	LP	DEG	Activités juridiques	Métiers du notariat	
4043	LP	DEG	Assurance, banque, finance	Chargés de clientèle particulier	
547	LP	DEG	Assurance, banque, finance	Investigations judiciaires en matière de délinquance économique et financière	
572	LP	DEG	Commerce	Commercial dans l'environnement européen	
548	LP	DEG	Commerce	Distribution, management et gestion des rayons	
583	LP	DEG	Management des organisations	Management des entreprises par la qualité	
573	LP	DEG	Management des organisations	Management et entrepreneuriat dans l'espace européen	

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Etablissements cohabilités
589	LP	DEG	Management des organisations	Métiers de la comptabilité, gestion de la paie et du social	
598	LP	DEG	Ressources documentaires et bases de données	Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques	
519	LP	SHS	Activités et techniques de communication	Métiers de la publicité	
520	LP	SHS	Activités et techniques de communication	Développeur web des systèmes d'information et multimédia	
577	LP	SHS	Aménagement du territoire et urbanisme	Chargé de mission ville et développement durable	
537	LP	SHS	Gestion des ressources humaines	Formation et accompagnement	
609	LP	STAPS	Activités sportives	Commercialisation des produits et services sportifs	
649	LP	STAPS	Activités sportives	Développement social et médiation par le sport	
500	LP	STS	Agronomie	Agriculture durable	
	LP	STS	Aménagement du territoire et urbanisme	Métiers de la prospection en géosciences	
	LP	STS	Bâtiment et construction	Construire écologique	
505	LP	STS	Electricité et électronique	Qualité et maîtrise de l'énergie électrique	
506	LP	STS	Electricité et électronique	Systèmes électriques et réseaux industriels	

## OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Etablissements cohabilités
514	LP	STS	Génie civil et construction	Construction et aménagement	
535	LP	STS	Génie civil et construction	Energies et confort	INSA de Strasbourg
541	LP	STS	Gestion de la production industrielle	Contrôle industriel et maintenance des installations	
556	LP	STS	Gestion de la production industrielle	Logistique et performance industrielles	
553	LP	STS	Gestion de la production industrielle	Techniques avancées de maintenance	
560	LP	STS	Industrie agro-alimentaire, alimentation	Qualité et sécurité des aliments, produits biologiques et de santé	
562	LP	STS	Industries chimiques et pharmaceutiques	Analyse contrôle	
611	LP	STS	Industries chimiques et pharmaceutiques	Procédés et technologie pharmaceutiques	
613	LP	STS	Production industrielle	Prototypage de produit et d'outillage	
639	LP	STS	Production industrielle	Techniques nucléaires et radioprotection	
3714	LP	STS	Production industrielle	Installation d'équipements industriels à l'international (IEII)	
607	LP	STS	Protection de l'environnement	Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales	
646	LP	STS	Santé	Attaché de promotion médicale	
675	LP	STS	Santé	Gestion du risque infectieux associé aux soins	

## OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Etablissements cohabilités
	LP	STS	Santé	Instrumentation et maintenance en imagerie et techniques nucléaires pour la santé	
660	LP	STS	Santé	Métiers de la santé au travail et de la santé dans l'environnement	U. de Reims
657	LP	STS	Santé	Métiers de l'optique et de la vision	
658	LP	STS	Systèmes informatiques et logiciels	Administration de réseaux et services	
668	LP	STS	Systèmes informatiques et logiciels	Concepteur- développeur en environnement distribué	
694	LP	STS	Systèmes informatiques et logiciels	Qualification complémentaire en informatique	
699	LP	STS	Techniques et activités de l'image et du son	Création et intégration numériques	



**UNIVERSITE de STRASBOURG**

Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie  
« cursus licence »  
Habitations à la rentrée 2013

**IUT d'HAGUENAU**

<b>Implantation</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Options</b>	<b>Date d'habilitation</b>	<b>Durée</b>	<b>Date d'échéance</b>
HAGUENAU	GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE		2013-2014	5 ans	2017-2018
HAGUENAU	QUALITE LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION	ORGANISATION ET GESTION DES FLUX	2013-2014	5 ans	2017-2018
HAGUENAU	SERVICES ET RESEAUX DE COMMUNICATION		2013-2014	5 ans	2017-2018

**UNIVERSITE de STRASBOURG**

**Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie  
« cursus licence »  
Habitations à la rentrée 2013**

**IUT Louis Pasteur de SCHILTIGHEIM**

<b>Implantation</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Options</b>	<b>Date d'habilitation</b>	<b>Durée</b>	<b>Date d'échéance</b>
SCHILTIGHEIM	<b>GENIE BIOLOGIQUE</b>	INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BIOLOGIQUES GENIE DE L'ENVIRONNEMENT	2013-2014	5 ans	2017-2018
SCHILTIGHEIM	<b>GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE</b>		2013-2014	5 ans	2017-2018
SCHILTIGHEIM	<b>MESURES PHYSIQUES</b>		2013-2014	5 ans	2017-2018
SCHILTIGHEIM	<b>GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS</b>	FINANCES – COMPTABILITE PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS	2013-2014	5 ans	2017-2018

## UNIVERSITE de STRASBOURG

Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie  
« cursus licence »  
Habitations à la rentrée 2013

IUT Robert Schuman de ILLKIRCH (STRASBOURG-SUD)

Implantation	Spécialité	Options	Date d'habilitation	Durée	Date d'échéance
ILLKIRCH	CHIMIE	CHIMIE	2013-2014	5 ans	2017-2018
ILLKIRCH	GENIE CIVIL		2013-2014	5 ans	2017-2018
ILLKIRCH	INFORMATIQUE		2013-2014	5 ans	2017-2018
ILLKIRCH	INFORMATION - COMMUNICATION	COMMUNICATION DES ORGANISATIONS  GESTION DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT DANS LES ORGANISATIONS	2013-2014	5 ans	2017-2018
ILLKIRCH	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION		2013-2014	5 ans	2017-2018

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
712	MASTER	ALL	ARTS	Arts appliqués		
				Arts plastiques		
				Design		
				Enseignement des arts appliqués et du design		
				Enseignement des arts plastiques		
				Multimédia		
718	MASTER	ALL	ARTS DU SPECTACLE ET AUDIOVISUEL	Arts de l'écran		
				Arts de la scène		
728	MASTER	ALL	DIDACTIQUE DES LANGUES	Formation, innovation et recherche en didactique des langues		
				Français langue étrangère et seconde		
733	MASTER	ALL	ETUDES MEDITERRANEENNES, ORIENTALES ET SLAVES	Monde extrême oriental et slave		
				Monde hispanique - métiers de la recherche et de l'enseignement		
				Monde proche et moyen-oriental		
				Monde roman et néo-hellénique		
735	MASTER	ALL	LANGUES ET INTERCULTURALITE	Plurilinguisme et interculturalité		
				Relations internationales et langues		
				Web, ingénierie des langues, traduction		
				Traduction professionnelle et interprétation		
770	MASTER	ALL	LETTRES	Métiers de l'édition		
				Sciences du langage		
				Métiers de l'enseignement		
				Philologie classique		
				Littératures françaises, générales et comparées		
				Cultures littéraires européennes ( <i>Erasmus mundus</i> )		
682	MASTER	ALL	MONDES ANGLOPHONES	Recherche en langues, littérature et civilisations		
				Métiers de l'enseignement		

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
727	MASTER	ALL	MONDES GERMANIQUES	Formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation Formation à la recherche		
719	MASTER	ALL	MUSIQUE	Composition et interprétation musicale (CIM) Métiers de l'enseignement et éducation musicale (MEEM) Musique et musicologie (MM)		
656	MASTER	DEG	ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Management du tourisme Management des organisations de santé et médico-sociales Administration des entreprises		
1548	MASTER	DEG	ADMINISTRATION PUBLIQUE	Administrations locales et régionales en Europe Administration publique générale Management public Carrières et action publiques Management des organismes sociaux		
717	MASTER	DEG	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	Achat international Gestion et droit de l'économie numérique (GDEN) Gestion et droit des énergies et du développement durable	ENGEES	ADVANCIA PARIS
751	MASTER	DEG	ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE	Économie et management de l'innovation Statistique et économétrie Macroéconomie et politiques européennes		
756	MASTER	DEG	COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT			
767	MASTER	DEG	DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE	Propriété industrielle Droit de la propriété intellectuelle dans l'économie de la connaissance Droit européen et international de la propriété intellectuelle		

## OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
781	MASTER	DEG	DROIT DE L'UNION EUROPEENNE (Avis favorable à UN AN)	Contentieux européen (communautaire) Droit de l'économie et de la régulation en Europe Droit et politiques de l'union européenne Droit international et européen des affaires Droit pénal de l'Union européenne		
736	MASTER	DEG	DROIT DES AFFAIRES	Juriste sécurité financière Droit du multimédia et des systèmes d'information Juriste et conseil d'entreprise (DJCE) Droit et gestion de patrimoine Droit bancaire et financier Lutte contre la criminalité organisée dans sa dimension économique et financière		
782	MASTER	DEG	DROIT PRIVE	Droit privé fondamental Droit international privé Droit de la famille interne, international et comparé		
753	MASTER	DEG	DROIT PUBLIC	Droit public général Droit international public Marchés et travaux publics		
837	MASTER	DEG	DROIT PUBLIC ET DROIT PRIVE	Dimensions historiques du droit européen Droit du contentieux Droit pénal et sciences criminelles Droit notarial et immobilier Droit de l'environnement et des risques		
859	MASTER	DEG	DROIT SOCIAL	Droit social interne, européen et international		
732	MASTER	DEG	DROITS DE L'HOMME	Droit des ONG, de l'humanitaire et des droits de l'homme Droit des minorités Protection des droits de l'homme en Europe		
771	MASTER	DEG	DROITS EUROPEENS (Avis favorable à UN AN).	Droit comparé Droit européen économique		

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
45	MASTER	DEG	ECONOMIE ET SOCIETE	Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire	U. de Mulhouse	
772	MASTER	DEG	FINANCE	Finance d'entreprise et pratique des marchés financiers Gestion financière de la banque Gestion juridique et financière Conseiller en clientèle professionnelle Stratégie et finance d'entreprise en Europe		
	MASTER	DEG	ECONOMIE ET GESTION DU RISQUE	Gestion du risque et économie de l'assurance		
780	MASTER	DEG	GESTION, ECONOMIE ET SCIENCES SOCIALES, METIERS DE L'ENSEIGNEMENT	Management et formation CAPES de Sciences Économiques et Sociales		
918	MASTER	DEG	ISLAMOLOGIE, DROIT ET GESTION	Islamologie : religion, droit et société Finance islamique		
762	MASTER	DEG	MANAGEMENT	Contrôle des organisations Ingénierie des affaires Entrepreneurat Gestion des ressources humaines Marketing Management de la supply chain Management transfrontalier	U. de Mulhouse	
755	MASTER	DEG	MANAGEMENT DES PROJETS ET DES ORGANISATIONS	Production, logistique, innovation Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation Ingénierie des projets innovants Qualité Management international		
989	MASTER	Sciences politiques et sociales (SPS)	ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES (Avis favorable à UN AN).	Histoire des relations internationales et des processus régionaux d'intégration Histoires des coopérations en Europe Le modèle européen dans la mondialisation		
957	MASTER		POLITIQUES EUROPEENNES (Avis favorable à UN AN).	Politiques européennes et affaires publiques Sécurité extérieure et sécurité intérieure de l'Union européenne Politique européenne et franco-germanique		

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
964	MASTER	SPS	SCIENCE POLITIQUE	Politique et gestion de la culture		
				Sciences sociales du politique		
				Economie sociale et solidaire		
778	MASTER		JOURNALISME			
801	MASTER	SHS	ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE	Muséologie : patrimoines immatériels et collections		Institut national d'études démographiques
				Anthropologie sociale et culturelle		
787	MASTER	SHS	DEMOGRAPHIE			
810	MASTER	SHS	DROIT CANONIQUE ET DROIT EUROPEEN COMPARE DES RELIGIONS	Droit européen comparé des religions		U. Montpellier 3
				Droit canonique		
922	MASTER	SHS	EDUCATION FORMATION COMMUNICATION	Master recherche à distance francophone (MARDIF)	U. de Mulhouse, U. Lyon 2, U. de Rouen	
				Communication scientifique	U. de Mulhouse	
				Conception, formation, technologie (CFT) spécialité mixte		
				Ingénierie de la formation et des compétences		
783	MASTER	SHS	ETHIQUE : SCIENCES, NORMES ET SOCIETES	Gérontologie : éthique et pratiques		
				Ethique et sociétés		
916	MASTER	SHS	HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, HISTOIRE DE L'ART	Archéologie		
				Formation à l'enseignement de l'histoire et de la géographie		
				Histoire ancienne		
				Histoire de l'art, de l'architecture et du patrimoine		
				Histoire et civilisation de l'Europe (HCE)	U. de Mulhouse	
				Études médiévales interdisciplinaires		
				Histoire et sciences des religions		
				Architecture et archéologie	ENSA	



OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
840	MASTER	SHS	METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION	Enseignement dans le 1er degré Encadrement éducatif Enseignement général en voie professionnelle Enseignement tertiaire, technique et technologique Adaptation à la diversité : enfants et adolescents aux besoins éducatifs particuliers Perfectionnement des professionnels de l'éducation		
832	MASTER	SHS	PHILOSOPHIE	Recherche en philosophie Enseignement de la philosophie		
828	MASTER	SHS	PSYCHOLOGIE	Études Psychanalytiques Psychopathologie, psychologie clinique et psychanalyse Psychologie sociale, organisation et travail Psychologie clinique du développement : évolution, involution et Handicap Psychologie clinique en thérapie comportementale et cognitive (TCC) Neuropsychologie cognitive clinique		
919	MASTER	SHS	SCIENCE ET SOCIETE. HISTOIRE, PHILOSOPHIE ET MEDIATION DES SCIENCES			
847	MASTER	SHS	SOCIOLOGIE	Enjeux et pratiques de développement dans les pays du sud Intervention sociale, conflits et développement Dynamiques sociales et conflits : théories et terrains		

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
866	MASTER	SHS	STAPS	Politiques sportives et aménagement des territoires		
				Enseignement de l'éducation physique		U. de Rouen
				Entraînement, sport et santé Parcours		U. de Corse, U. Montpellier 1, U. de Lorraine, U. Lyon 1, GIP Euro Pôle U. Rennes
				Activités physiques adaptées et santé : ingénierie et développement		IEP de Strasbourg
Marketing et gestion du sport						
834	MASTER	SHS	THEOLOGIE CATHOLIQUE			
808	MASTER	SHS	THEOLOGIE PROTESTANTE	Théologie protestante		
				Histoire et Sciences des Religions		
920	MASTER	SHS	URBANISME ET AMENAGEMENT	Aménagement, développement et urbanisme. Architecture, structure et projet urbains (ASPU)	ENSA, INSA de Strasbourg	
				Aménagement, développement et urbanisme. Projet et sociologie de l'aménagement, de l'urbain, des médiations et de l'environnement (PSAUME)		
				Aménagement, développement et urbanisme. Étude et conduite de projet (ECP)		
Ex.-946	MASTER	SHS	GEOGRAPHIE ENVIRONNEMENTALE		ENGEES	ENS Physique de Strasbourg
	MASTER	SHS/STS	OBSERVATION DE LA TERRE ET GEOMATIQUE		ENGEES, ENS Physique de Strasbourg	
924	MASTER	STS	BIOMORPHOLOGIE ET BIOMATERIAUX			

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
933	MASTER	STS	CHIMIE	Chimie et biologie Chemoinformatique et modélisation Nanomatériaux et biophysicochimie Sciences analytiques : chimie, environnement, biologie Chimie verte Chimie moléculaire et supramoléculaire		ENS de Cachan ENS de Cachan EC EUROP CHIMIE POLYM MATER ENS de Cachan ENS de Cachan ENS de Cachan
947	MASTER	STS	IMAGERIE ROBOTIQUE ET INGENIERIE POUR LE VIVANT	Vision, automatique, nanophotonique Imagerie du vivant, robotique médicale et chirurgicale		
928	MASTER	STS	INFORMATIQUE	Gestion de projets informatiques Réseaux informatiques et systèmes embarqués Informatique et sciences de l'image Ingénierie des logiciels et des connaissances		
953	MASTER	STS	MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS	Mathématiques fondamentales Statistique Métiers de l'enseignement Calcul Scientifique et Mathématiques de l'Information		U. de Mulhouse
938	MASTER	STS	MATERIAUX ET NANOSCIENCES	Ingénierie des surfaces Ingénierie des polymères Formulation de matériaux et fonctionnalisation de surfaces Ingénierie des matériaux et nanosciences	INSA de Strasbourg, U. de Mulhouse U. de Mulhouse	

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
926	MASTER	STS	PHYSIQUE	Astrophysique Physique Cellulaire Physique subatomique et astroparticules Physique des rayonnements, détecteurs, instrumentation et imagerie Matière condensée et nanophysique		
951	MASTER	STS	PHYSIQUE ET CHIMIE	Préparation aux métiers de l'enseignement		
1288	MASTER	STS	SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT (SPE)	Intervention en promotion de la santé (IPS) Epidémiologie, recherche clinique, évaluation (ERCE) MEF-STSS : Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Sciences et Technologies de la Santé et du Social	U de Lorraine (établ. déposant), U. de Dijon, U. de Besançon, U. de REims	
956	MASTER	STS	SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	Sciences de la Terre : géophysique, géologie et dynamique des systèmes terrestres Ingénierie et géosciences pour l'environnement (ISIE)	ENGEES	ENGEES
943	MASTER	STS	SCIENCES DU MÉDICAMENT	Conception et production de molécules d'intérêt thérapeutique (drug design and production) Analyse des médicaments Recherche et développement pharmaceutique Pharmacologie Ingénierie pharmaceutique Assurance qualité microbiologique des produits de santé Réglementation et droit pharmaceutiques Aliments fonctionnels, suppléments et compléments alimentaires		

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

Id Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité <i>(R &amp; P, l'ensemble de l'offre de l'Université de Strasbourg étant à finalité indifférenciée)</i>	Etablissements cohabilités	Etablissements partenaires
961	MASTER	STS	SCIENCES DU VIVANT	Enseigner les sciences de la vie et de la terre Écophysiologie et éthologie Biologie et valorisation des plantes Neurosciences Biologie des micro-organismes Biologie moléculaire et cellulaire intégrée		EOST de Strasbourg
923	MASTER	STS	SCIENCES POUR L'INGENIEUR	Mécanique numérique et ingénierie 'computational engineering' Micro et Nano-Electronique Génie industriel Mécatronique et énergie	ENGEES	EC SUP BIOTECHNOLOGIE STRASB
920	MASTER	STS	URBANISME ET AMENAGEMENT	Aménagement, développement et urbanisme. Architecture, structure et projet urbains (ASPU) Aménagement, développement et urbanisme. Projet et sociologie de l'aménagement, de l'urbain, des médiations et de l'environnement (PSAUME) Aménagement, développement et urbanisme. Étude et conduite de projet (ECP)	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE ARCHI, INST NAT SC APPLIO	

# ANNEXE RECHERCHE \_ UNIVERSITE DE STRASBOURG

**Contrat 2013-2017**

DS	Label	Numéro	Intitulé de l'Unité	Organismes de recherche	Responsable de l'unité de recherche
1	UMR	7501	Institut de recherche mathématique avancée (IRMA)	CNRS	DELZANT Thomas
2	UMR	7178	Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC)	CNRS	ROY Christelle
2	UMR	7504	Institut de physique et chimie des matériaux de Strasbourg (IPCMS)	CNRS	HAACKE Stephan
3	UMS	830	Ecole et Observatoire des sciences de la terre de Strasbourg (EOST)	CNRS	MASSON Frédéric
3	UMR	7516	Institut de physique du globe de Strasbourg (IPGS)	CNRS	ACHAUER Ulrich
3	UMR	7517	Laboratoire d'hydrologie et de géochimie de Strasbourg (LHyGes) avec l'ENGEES	CNRS	CHABAUX François
3	UMR	7550	Observatoire astronomique de Strasbourg (Ob Astro)	CNRS	WOZNIAK Hervé
4	UMR	7199	Laboratoire de conception et application de molécules bioactives (CAMB)	CNRS	REMY Jean-Serge
4	UMR	7509	Laboratoire de chimie moléculaire (LCM)	CNRS	COLOBERT Françoise
4	UPR	22	Institut Charles Sadron (ICS) avec l'INSA de Strasbourg	CNRS	GUENET Jean-Michel
4	UMR	7515	Institut de chimie et procédés pour l'énergie, l'environnement et la santé (ICPEES)	CNRS	PHAM-HUU Cuong
4	UMR	7006	Institut de science et d'ingénierie supramoléculaire (ISIS)	CNRS	SAMORI Paolo
4	UMR	7140	Chimie de la matière complexe (CMC)	CNRS	HOSSEINI Mir-Wais
4	UMR	7177	Institut de Chimie de Strasbourg (CHIMIE)	CNRS	
4	UMR	7200	Laboratoire d'innovation thérapeutique (LIT)	CNRS	HIBERT Marcel
4	UMR	3208	Nanomatériaux pour les systèmes sous sollicitations extrêmes (NS3E)	CNRS-ISL	SPITZER Denis
5	UMS	3286	Plate-forme de Chimie biologique intégrative de Strasbourg (PCBiS)	CNRS	VILLA Pascal
5	UMR_S	949	Biologie et Pharmacologie des plaquettes sanguines : hémostasie, thrombose, transfusion (BPPS)	INSERM	GACHET Christian

DS	Label	Numéro	Intitulé de l'Unité	Organismes de recherche	Responsable de l'unité de recherche
5	FR	1589	Fédération de recherche de l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire (IBMC)	CNRS	WESTHOF Eric
5	UPR	9002	Architecture et réactivité de l'ARN (ARN)	CNRS	WESTHOF Eric
5	UPR	3572	Immunopathologie et chimie thérapeutique (ICT)	CNRS	MULLER Sylviane
5	UPR	9022	Réponse immunitaire et développement chez les insectes (RIDI) (dont ERL 963 INSERM)	CNRS	REICHHART Jean-Marc
5	UPR	2357	Institut de Biologie Moléculaire des Plantes (IBMP)	CNRS	DROUARD Laurence
5	UMR_S	1112	Laboratoire de génétique médicale (LGM)	INSERM	DOLLFUS Hélène
5	EA	3430	Progression tumorale et microenvironnement. Approches translationnelles et épidémiologie (PTM)		GUENOT Dominique
5	EA	7296	Laboratoire de neurobiologie et pharmacologie cardiovasculaire (LNPC)		MONASSIER Laurent
5	EA	7290	Virulence bactérienne précoce : fonctions cellulaires et contrôle de l'infection aiguë et subaiguë (VBP)		PRÉVOST Gilles
5	UMR_S	1119	Biopathologie de la myéline, neuroprotection et stratégies thérapeutiques	INSERM	MENSAH-NYAGAN Ayikoe Guy
5	EA	7292	Dynamique des interactions hôte pathogène (DIHP)		CANDOLFI Ermanno
5	UMR_S	1109	Immuno-rhumatologie moléculaire (IRM )	INSERM	BAHRAM Seiamak
5	UMR_S	1114	Neuropsychologie cognitive et physiopathologie de la schizophrénie (NCPS)	INSERM	GIERSCH Anne
5	UMR_S	7364	Laboratoire de Neurosciences Cognitives et Adaptatives (LNCA)	CNRS	CASSEL Jean-Christophe
5	UMR_S	1121	Biomatériaux et bioingénierie	INSERM	SCHAAF Pierre
5	UMR_S	1113	Voies de signalisation du développement et du stress cellulaire dans les cancers digestifs et urologiques (VSDS)	INSERM	FREUND Jean-Noël
5	UMR	7213	Laboratoire de biophotonique et pharmacologie (LBP)	CNRS	MELY Yves
5	EA	7293	Stress vasculaire et tissulaire en transplantation : microparticules et environnement (SVTT)		KESSLER Laurence
5	UMR	7156	Génétique moléculaire génomique microbiologie (GMGM)	CNRS	TARASSOV Ivan
5	UM	41 (UMR 7104 UMR_S964)	Institut de génétique et biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC)	INSERM- CNRS	KIEFFER Brigitte

DS	Label	Numéro	Intitulé de l'Unité	Organismes de recherche	Responsable de l'unité de recherche
5	UMR_S	1118	Mécanismes centraux et périphériques de la neurodégénérescence (MCPN)	INSERM	LOEFFLER Jean-Philippe
5	UMR_S	1110	Interactions virus-hôte et maladies hépatiques (IVH)	INSERM	BAUMERT Thomas
5	UPR	3212	Institut des neurosciences cellulaires et intégratives (INCI)	CNRS	BADER Marie-France
5	UMR	7242	Biotechnologie et signalisation cellulaire (BSC)	CNRS	GALZI Jean-Luc
5	EA	3072	Mitochondries, stress oxydant et protection musculaire (MSP)		GENY Bernard
5	UMS	3415	Chronobiotron	CNRS	REIBEL FOISSET Sophie
5	EA	7294	Diabète et thérapeutique : flots pancréatiques et innovations technologiques (DIATEC)		SIGRIST Séverine
5	UMS	3489	Centre d'investigations neurocognitives et neurophysiologiques (CI2N)	CNRS	DUFOUR André
5	UMR	5288	Anthropologie moléculaire et imagerie de synthèse (AMIS) Support : U. Toulouse III	CNRS	CRUBEZY Eric
5	UPS	3156	Centre de neurochimie	CNRS	BADER Marie-France
6	EA	3402	Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques (ACCRA)		ROESZ Germain
6	EA	3400	Arts, civilisation et histoire de l'Europe (ARCHE)		BOURGUINAT Nicolas
6	EA	3094	Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'Antiquité (CARRA)		PERNOT Laurent
6	EA	1337	Configurations littéraires (CL)		GUION Béatrice
6	EA	4376	Culture et histoire dans l'espace roman (CHER)		RECK Isabelle
6	UMR	7044	Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée-Europe (ArchHiMedE) Avec U. de Mulhouse	CNRS	COLIN Frédéric
6	UMR	7362	Laboratoire image, ville et environnement (LIVE)	CNRS	BADARIOTTI Dominique
6	EA	4374	Frontières, acteurs et représentation de l'Europe fin XIXème-XXIème siècle (FARE)		ROMER Jean-Christophe
6	EA	1340	Groupe d'études orientales, slaves et néo-helléniques (GEO)		TSAMADOU-JACOBBERGER Irini



DS	Label	Numéro	Intitulé de l'Unité	Organismes de recherche	Responsable de l'unité de recherche
6	EA	4440	Laboratoire de psychologie des cognitions (LPC)		LOUVET Eva
6	EA	1341	Etudes germaniques (EG)		STAIBER Marie-Louise
6	EA	1339	Linguistique, langues, parole (LiLPa)		SOCK Rudolph
6	EA	2326	Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine (CREΦAC)		ROGOZINSKI Jacob
6	EA	2325	Savoirs dans l'espace anglophone : représentations, culture, histoire (SEARCH)		BANDRY-SCUBBI Anne
6	EA	4377	Théologie catholique et sciences religieuses (TCSR)		BONS Eberhard
6	EA	4378	Théologie protestante (TP)		GRAPPE Christian
6	EA	3071	Subjectivité, lien social et modernité (SULISOM)		BACQUÉ-GUILLOU Marie-Frédérique
6	EA	2310	Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) avec U. de Lorraine et U. de Mulhouse		CHALMEL Loïc
6	EA	3424	Institut de recherche interdisciplinaire sur les sciences et la technologie (IRIST)		DÖRRIES Matthias
7	FRE	3578	Cultures et sociétés en Europe (CSE)	CNRS	HINTERMEYER Pascal
7	UMR	7522	Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) avec U. de Lorraine	CNRS	KOEBEL Bertrand
7	EA	1351	Centre de Droit Privé Fondamental (CDPF)		GRANET-LAMBRECHTS Frédérique
7	EA	7307	Centre d'études internationales et européennes (CEIE)		MESTRE Christian
7	UMR	7363	Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE)	CNRS	MICHEL Hélène
7	UMR	7354	Droit, religion, entreprise et société (DRES)	CNRS	DENEKEN Michel
7	EA	7308	Hommes et management en société (HuManiS)		NOBRE Thierry
7	EA	3399	Institut de recherches Carré de Malberg (IRCM)		JOUANJAN Olivier
7	EA	2364	Laboratoire de recherche en gestion et économie (LARGE)		WEILL Laurent
7	EA	4375	Laboratoire de recherche du centre d'études internationales de la propriété intellectuelle		GEIGER Christophe

DS	Label	Numéro	Intitulé de l'Unité	Organismes de recherche	Responsable de l'unité de recherche
7	FR	3241	Fédération l'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles	CNRS	BERROD Frédérique
7	USR	3227	Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme - Alsace (MISHA)	CNRS	MAILLARD Christine
7	EA	1342	Sport et sciences sociales (E3S)		GASPARINI William
9	UMR	7357	ICube - Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie (Icube)  Avec l'INSA de Strasbourg et l'ENGEES	CNRS	DE MATHELIN DE PAPIGNY Michel
10	UMR_A	1131	Santé de la vigne et qualité du vin (SVQV)	INRA	PELSY Frédérique

**ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION**

**UHA**

**CONTRAT 2013-2017**

---



## OFFRE DE FORMATION UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

N°Pétican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Etablissements cohabilités
	DAEU A		Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) option A	
	DAEU B		Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) option B	
	CAPACITE DROIT	DEG	CAPACITE EN DROIT	
78	LICENCE	ALL	LEA (langues étrangères appliquées : Anglais-Allemand, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien)	
1547	LICENCE	ALL	Cultures Littéraires Européennes	
419	LICENCE	ALL	Arts	UNIVERSITE STRASBOURG
87	LICENCE	ALL	Lettres	
175	LICENCE	ALL	LLCE (langues,littératures et civilisations étrangères : Allemand, Anglais, Italien)	
333	LICENCE	DEG	AES (administration économique et sociale)	
174	LICENCE	DEG	Droit	UNIVERSITE MULHOUSE
531	LICENCE	DEG	Sciences de Gestion	
294	LICENCE	SHS	Histoire	

## OFFRE DE FORMATION UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

N°Pétican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Etablissements cohabilités
94	LICENCE	SHS	Sciences de l'éducation	UNIVERSITE STRASBOURG
367	LICENCE	STS	Agronomie et Agroalimentaire	
58	LICENCE	STS	Electronique, Electrotechnique, Automatique	
89	LICENCE	STS	Mathématiques, Informatique	
84	LICENCE	STS	Mécanique	
61	LICENCE	STS	Physique, Chimie	

## OFFRE DE FORMATION UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

N°Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité
77	□	ALL	Activités et techniques de communication	REFERENCEUR ET REDACTEUR WEB
76	□	ALL	Activités et techniques de communication	WEBDESIGNER
75	□	ALL	Management des organisations	ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES CULTURELLES
54	□	ALL	Métiers de l'édition	LIBRAIRIE ET METIERS DU LIVRE
72	□	DEG	Assurance, banque, finance	CONSEILS EN ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS
170	□	DEG	Assurance, banque, finance	METIERS DE L'IMMOBILIER
73	□	DEG	Commerce	VINS ET COMMERCE
80	□	DEG	Commerce	ACHATS OPERATIONNELS
91	□	DEG	Commerce	TECHNICO COMMERCIAL
66	□	DEG	Gestion des ressources humaines	FORMATEUR D'ADULTES
67	□	DEG	Gestion des ressources humaines	GESTION OPERATIONNELLE ET JURIDIQUE DES RESSOURCES HUMAINES
74	□	DEG	Hôtellerie et tourisme	CHEF DE PROJET TOURISTIQUE
59	□	DEG	Logistique	ETUDES ET PROJETS D'ORGANISATION
81	□	DEG	Management des organisations	GESTION ET PILOTAGE DE PROJETS
65	□	DEG	Management des organisations	CONTROLE DE GESTION
55	□	SHS	Intervention sociale	FORMATEUR DANS LE CONTEXTE DE PUBLICS A BESOINS SPECIFIQUES

## OFFRE DE FORMATION UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

N°Pélican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité
79	□	SHS	Management des organisations	MANAGEMENT DE PROJETS DANS LE DOMAINE EDUCATIF, SOCIAL OU SOCIOCULTUREL
68	□	STS	Automatique et informatique industrielle	SYSTÈMES AUTOMATISÉS ET RÉSEAUX INDUSTRIELS (SARI)
293	□	STS	Biotechnologies	ASSISTANT INGENIEUR EN BIOLOGIE MOLECULAIRE ET CELLULAIRE
53	□	STS	Energie et génie climatique	ENERGIES NOUVELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE
64	□	STS	Mécanique	MECANIQUE CONCEPTION INDUSTRIELLE
82	□	STS	Gestion de la production industrielle	MANAGEMENT DE LA QUALITE ET METROLOGIE
172	□	STS	Mécanique	MECANIQUE OPTIMISATION DES PROCEDES DE FABRICATION
171	□	STS	Plasturgie et matériaux composites	APPLICATIONS INDUSTRIELLES DES MATERIAUX POLYMERES
173	□	STS	Réseaux et télécommunications	ADMINISTRATION ET SECURITE DES RESEAUX (ASUR)
90	□	STS	Réseaux et télécommunications	INTÉGRATION DES SYSTÈMES VOIX ET DONNÉES POUR L'ENTREPRISE
83	□	STS	Systèmes informatiques et logiciels	DEVELOPPEUR INFORMATIQUE
71	□	STS	Sécurité des biens et des personnes	ASSISTANT QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT DANS L'ENTREPRISE



UNIVERSITE de HAUTE ALSACE  
(MULHOUSE / COLMAR)

Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie  
« cursus licence »  
Habitations à la rentrée 2013

IUT de COLMAR

Implantation	Spécialité	Options	Date d'habilitation	Durée	Date d'échéance
COLMAR	GENIE BIOLOGIQUE	AGRONOMIE	2013-2014	5 ans	2017-2018
COLMAR	HYGIENE – SECURITE - ENVIRONNEMENT		2013-2014	5 ans	2017-2018
COLMAR	GENIE THERMIQUE ET ENERGIE		2013-2014	<b>3 ans</b>	<b>2015-2016</b>
COLMAR	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS		2013-2014	5 ans	2017-2018
COLMAR	CARRIERES JURIDIQUES		2013-2014	5 ans	2017-2018
COLMAR	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION		2013-2014	5 ans	2017-2018

**UNIVERSITE de HAUTE ALSACE  
(MULHOUSE / COLMAR)**

**Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie  
« cursus licence »  
Habitations à la rentrée 2013**

**IUT de MULHOUSE**

<b>Implantation</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Options</b>	<b>Date d'habilitation</b>	<b>Durée</b>	<b>Date d'échéance</b>
MULHOUSE	<b>GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE</b>		2013-2014	<b>3 ans</b>	<b>2015-2016</b>
MULHOUSE	<b>GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE</b>		2013-2014	5 ans	2017-2018
MULHOUSE	<b>SCIENCE ET GENIE DES MATERIAUX</b>		2013-2014	5 ans	2017-2018
MULHOUSE	<b>GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS</b>	FINANCES – COMPTABILITE PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS RESSOURCES HUMAINES	2013-2014	5 ans	2017-2018
MULHOUSE	<b>GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT</b>		2013-2014	5 ans	2017-2018
MULHOUSE	<b>SERVICES ET RESEAUX DE COMMUNICATION</b>		2013-2014	5 ans	2017-2018

OFFRE DE FORMATION UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

N° Pelican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Finalité	Etablissements cohabilités
659	MASTER	ALL	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	Management Interculturel et Affaires Internationales (MIC-AI)	P	
				Traductions Scientifiques et Techniques	R+P	
51	MASTER	ALL	LETTRES ET CIVILISATIONS	Allemand	R	
				Anglais	R	
				Lettres Modernes	R	
				Cultures Littéraires Européennes	R	
	MASTER	DEG	DROIT	Droit de la prévention des risques et responsabilités	R+P	
				Ingénierie juridique de l'entreprise et développement durable	R+P	
596	MASTER	DEG	SCIENCES DU MANAGEMENT	Managment de Projets (MP)	R+P	
				Management des Achats et de la Logistique Industrielle (MALI)	R+P	
				Contrôle de Gestion et Audit (CGA)	R+P	
962	MASTER	DEG	DROIT ET MANAGEMENT			
525	MASTER	DEG	MARKETING ET VENTE	Management des réseaux de franchise	P	
				Marketing et innovations agroalimentaires	R+P	
				Marketing et relations consommateurs	R+P	
964	MASTER	DEG	ECONOMIE ET SOCIETE	Économie sociale et solidaire	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG

OFFRE DE FORMATION UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

N° Pelican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Finalité	Etablissements cohabilités
	MASTER	SHS	EDUCATION, FORMATION ET COMMUNICATION	Communication Scientifique (CS)	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG
				Ingénierie de la Formation et des Compétences (IFC)	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG
				Master recherche à distance francophone (MARDIF)	R	UNIVERSITE STRASBOURG cohab : UNIVERSITE LYON 2, UNIVERSITE ROUEN
				Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif (IIMSE)	R	
				Conception, formation, technologie (CFT)	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG
666	MASTER	SHS	HISTOIRE - METIERS DE LA CULTURE, DES ARCHIVES ET DU DOCUMENT (MECADOC)	Muséologie : gestion et animation des patrimoines	P	
				Archivistique	P	
916	MASTER	SHS	HISTOIRE DE L'EUROPE	Histoire et civilisation de l'Europe	R	UNIVERSITE STRASBOURG
				Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe (1750 - 2000)	R+P	
665	MASTER	SHS	INFORMATION ET COMMUNICATION	Communication et édition numérique	P	
86	MASTER	STS	RISQUES ET ENVIRONNEMENT	Risques technologiques, sécurité	P	
				Ingénierie environnementale et énergies nouvelles	P	
				Gestion des risques et sécurité civile	P	
517	MASTER	STS	AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	Automatique, signal et image	R+P	
				Systèmes embarqués et communicants		
69	MASTER	STS	VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES		P	

OFFRE DE FORMATION UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

N° Pelican	Diplôme	Domaine	Mention ou dénomination nationale	Spécialité	Finalité	Etablissements cohabilités
62	MASTER	STS	CHIMIE	Synthèse	R	
515	MASTER	STS	DESIGN	Intérieur de véhicules et moyens de transport		
921	MASTER	STS	INFORMATIQUE	Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises : MIAAGE	P	UNIVERSITE BESANCON
				Informatique mobile et répartie (IMR)		
938	MASTER	STS	MATERIAUX ET NANOSCIENCES	Formulation de matériaux et fonctionnalisation de surfaces	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG
				Ingénierie des surfaces	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG Cohab : INST NAT SC APPLIQ STRASB
				Ingénierie des matériaux et nanosciences	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG
				Ingénierie des polymères	R+P	UNIVERSITE STRASBOURG
953	MASTER	STS	MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS	Mathématiques fondamentales	R	UNIVERSITE STRASBOURG
60	MASTER	STS	MECANIQUE	Génie Mécanique et Transport (GMT)	R+P	
				Mécatronique et Transport (MT2)	R+P	
				Mécanique et Sciences des Fibres (MSF)	R+P	

**ANNEXE RECHERCHE \_ UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE**  
**Contrat 2013-2017**

DS	Label	Numéro	Intitulé de l'Unité	Responsable de l'unité de recherche
1	EA	3993	Mathématiques, Informatique et Applications (LMIA)	FRUCHARD Augustin
2	UMR	7361	Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M)	VIX Cathie
2	EA	7297	Groupe de Recherche en Physique des Hautes Energies (GRPHE)	RACCA Chantal
4	EA	4566	Chimie Organique et Bioorganique (COB) et macromoléculaire	TARNUS Céline
4	EA	4567	Photochimie et Ingénierie Macromoléculaire (LPIM)	ALLONAS Xavier
6	EA	4363	Institut de Recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE)	SCHNYDER Peter
6	EA	3436	Centre de Recherche sur les Economies, les Société , les Arts et les Techniques (CRESAT)	THEVENIN Olivier
6	UMR	7044	Achéologie et Histoire Ancienne : Méditerranée - Europe (ArchMedE) support : <u>U STRASBOURG</u>	COLIN Frédéric
6	EA	2310	Laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) support : <u>U STRASBOURG</u> avec : U LORRAINE	CHALMEL Loïc
7	EA	3992	Centre européen de Recherche sur le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC)	STEINLE-FEUEBACH Mme Marie-France

**ANNEXE RECHERCHE \_ UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE**  
**Contrat 2013-2017**

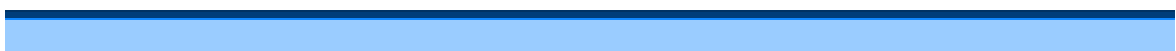
<b>DS</b>	<b>Label</b>	<b>Numéro</b>	<b>Intitulé de l'Unité</b>	<b>Responsable de l'unité de recherche</b>
8	EA	2334	Gestion des Risques et Environnement (LGRE)	BRILHAC Jean-François
8	EA	4365	Physique et Mécanique Textiles (LPMT)	DURAND Bernard
8	FED	4239	Centre de Recherche en Sciences de l'Information et de l'Ingénieur et en Mathématiques (CRESIIM)	DREAN Jean-Yves
9	EA	2332	Modélisation, Intelligence, Processus, Systèmes (MIPS)	HAEBERLE Olivier
10	EA	3991	Vigne, Biotechnologies et Environnement (LVBE)	BERTSCH Christophe





**ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION**  
**INSA DE STRASBOURG**  
**CONTRAT 2013-2017**

---



**INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG**

**UNITES DE RECHERCHE ET ECOLE DOCTORALE  
CONTRAT 2013-2017**

DS	Label	N°	Intitulé	Responsable	Organisme
4	UPR	22	Institut Charles Sadron <b>P : UDS</b>	Jean-Michel Guenet	<b>CNRS</b>
<b>Total DS 4</b>					
6	EA	7309	Laboratoire d'Architecture, Morphologie, Morphogenèse Urbaine et Projet (AMUP) <b>Avec Ecole d'Architecture de Strasbourg</b>	Christiana MAZZONI	
<b>Total DS 6</b>					
8	EA	3938	Laboratoire de génie de la conception (LGéCo)	Jean Renaud	
<b>Total DS 8</b>					
9	UMR	7357	Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie Icube <b>P : UDS</b> <b>Avec ENGEES</b>	Michel de Mathelin de Papigny	<b>CNRS</b> <b>INRIA</b>
<b>Total DS 9</b>					
	ED	269	Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur <b>P=UDS; associée</b> <b>ENGEE</b>	Yves Remond	

**INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG  
MASTERS  
CONTRAT 2013-2017**

DOMAINE	MENTION	SPECIALITE	FINALITE	<u>Etab support ou cohabilité</u>
<b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>	<b>URBANISME ET AMENAGEMENT</b>	<b>Aménagement, développement et urbanisme, architecture, structure et projets urbains (ASPU)</b>	<b>R/P</b>	<b><u>U STRASBOURG,</u> EC ARCHITECTURE STRASBOURG</b>
<b>SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE</b>	<b>MATERIAUX ET NANOSCIENCES</b>	<b>Ingénierie des surfaces</b>	<b>R/P</b>	<b><u>UHA,</u> U STRASBOURG</b>

### Formations d'ingénieur de l'académie de Strasbourg, habilitées par la commission des titres d'ingénieur

Etablissement	Statut Tutelle	Titre d'ingénieur diplômé	Type de formation	Partenariat	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
<b>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</b> 24 boulevard de la Victoire, 67084 Strasbourg cedex	Public Enseignement supérieur	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie civil	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue		2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie climatique et énergétique	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue	ITII Alsace	2010	2015-2016
			Formation initiale sous statut d'apprenti	ITII Alsace	2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie électrique	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue		2010	2015-2016

		Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie mécanique	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue		2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécatronique	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue		2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité plasturgie	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue		2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité topographie	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue		2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécanique	Formation continue	ITII Alsace	2010	2015-2016
			Formation initiale sous statut d'apprenti	ITII Alsace	2010	2015-2016

<b>Université de Haute-Alsace</b>  <b>Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse</b> 3 rue Alfred Werner, 68093 Mulhouse cedex	Public Enseignement supérieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse de l'université de Mulhouse	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation continue		2010	2015-2016
<b>Université de Haute-Alsace</b>  <b>Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace</b>  12 rue des Frères Lumière, 68093 Mulhouse cedex	Public Enseignement supérieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse, spécialité informatique et réseaux	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse, spécialité mécanique	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
		Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse, spécialité automatique et systèmes	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016

		Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse, spécialité textile et fibres	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2012-2013
		Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse, spécialité systèmes de production	Formation continue	ITII Alsace	2010	2015-2016
			Formation initiale sous statut d'apprenti	ITII Alsace	2010	2015-2016
<b>Université de Strasbourg</b> <b>Ecole et observatoire des sciences de la Terre</b> 5 rue René Descartes, 67084 Strasbourg cedex	Public Enseignement supérieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole et observatoire des sciences de la terre de l'université de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
<b>Université de Strasbourg</b> <b>Ecole européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg</b> 25 rue Becquerel, 67087 Strasbourg cedex 2	Public Enseignement supérieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'université de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2012-2013



<p><b>Université de Strasbourg Télécom physique Strasbourg</b></p> <p><i>(ex Ecole nationale supérieure de physique de Strasbourg) arrêté du 19 décembre 2011</i></p> <p>Parc d'Innovation, boulevard Sébastien Brandt, 67400 Illkirch-Graffenstaden</p>	<p>Public Enseignement supérieur</p>	<p>Ingénieur diplômé de Télécom physique Strasbourg de l'université de Strasbourg</p>	<p>Formation initiale sous statut d'étudiant</p>		<p>2011</p>	<p>2015-2016</p>
		<p>Ingénieur diplômé de Télécom physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, spécialité électronique et informatique industrielle</p>	<p>Formation continue</p>	<p>ITII Alsace</p>	<p>2011</p>	<p>2015-2016</p>
			<p>Formation initiale sous statut d'apprenti</p>	<p>ITII Alsace</p>	<p>2011</p>	<p>2015-2016</p>
		<p>Ingénieur diplômé de Télécom physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, spécialité technologies de l'information et de la communication pour la santé</p>	<p>Formation initiale sous statut d'étudiant</p>		<p>2011</p>	<p>2015-2016</p>
			<p>Formation continue</p>	<p>ITII Alsace</p>	<p>2010</p>	<p>2015-2016</p>
			<p>Formation initiale sous statut d'apprenti</p>	<p>ITII Alsace</p>	<p>2010</p>	<p>2015-2016</p>

<b>Université de Strasbourg</b> <b>Ecole supérieure de biotechnologie de Strasbourg</b> Parc d'Innovation, boulevard Sébastien Brant, 67400 Illkirch-Graffenstaden	Public Enseignement supérieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure de biotechnologie de Strasbourg de l'université de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2012-2013
<b>Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg</b>  1 quai Koch, B.P. 1039 F, 67070 Strasbourg cedex	Public Agriculture	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant		2010	2015-2016
			Formation initiale sous statut d'apprenti		2010	2015-2016
<b>ECAM Strasbourg-Europe</b>  Allée d'Athènes BP 65 67306 SCHILTIGHEIM CEDEX	Privé	Ingénieur diplômé de l'ECAM Strasbourg-Europe	Formation initiale sous statut d'étudiant		2011	2012-2013

**OFFRE DE FORMATION DE SANTE  
UNIVERSITE DE STRASBOURG**

Formations médicales	durée
<b>Médecine</b>	
<b>DIPLOMES D'ETUDES SPECIALISEES (3 à 5 ans de formation à compter de la 6e année des études)</b>	
Anatomie et cytologie pathologiques	<b>Depuis l'arrêté du 14 mai 2008 sans limitation de durée</b>
Cardiologie et maladies vasculaires	
Dermatologie et vénéréologie	
Endocrinologie, diabète, maladies métaboliques	
Gastro-entérologie et hépatologie	
Génétique médicale	
Hématologie	
Médecine interne	
Médecine nucléaire	
Médecine physique et de réadaptation	
Néphrologie	
Neurologie	
Oncologie	
Pneumologie	
Radiodiagnostic et imagerie médicale	
Rhumatologie	
Chirurgie générale	
Neurochirurgie	
Ophtalmologie	
Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale	
Stomatologie	
Anesthésie-réanimation	
Biologie médicale	
Gynécologie médicale	
Gynécologie-obstétrique	
Médecine générale	
Médecine du travail	
Pédiatrie	
Psychiatrie	
Santé publique et médecine sociale	
<b>DIPLOMES D'ETUDES SPECIALISEES COMPLEMENTAIRES du groupe I</b>	
Addictologie	<b>Depuis l'arrêté du 14 mai 2008 sans limitation de durée</b>
Allergologie et immunologie clinique	
Andrologie	
Cancérologie	
Dermatopathologie	
Foetopathologie	
Hémobiologie-transfusion.	
Médecine de la douleur et médecine palliative	
Médecine de la reproduction	
Médecine légale et expertises médicales	
Médecine du sport	

Médecine d'urgence	<b>durée</b>
Médecine vasculaire	
Néonatalogie	
Neuropathologie	
Nutrition	
Orthopédie dento-maxillo-faciale	
Pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique	
Pharmacologie clinique et évaluation des thérapeutiques	
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	
<b>DIPLOMES D'ETUDES SPECIALISEES COMPLEMENTAIRES du groupe II</b>	
Chirurgie infantile	<b>Depuis l'arrêté du 14 mai 2008 sans limitation de durée</b>
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	
Chirurgie de la face et du cou	
Chirurgie orthopédique et traumatologie	
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	
Chirurgie urologique	
Chirurgie vasculaire	
Chirurgie viscérale et digestive	
Gériatrie	
Réanimation	
<b>CAPACITES DE MEDECINE (formation continue)</b>	
capacité d'acupuncture	4 ans à compter de 2012-2013
capacité d'addictologie clinique	4 ans à compter de 2010-2011
capacité d'allergologie	4 ans à compter de 2009-2010
capacité d'angiologie	4 ans à compter de 2012-2013
capacité d'évaluation et traitement de la douleur	4 ans à compter de 2012-2013
capacité de gériatrie	4 ans à compter de 2012-2013
capacité de médecine d'urgence	3 ans à compter de 2010-2011
capacité de médecine et biologie du sport	4 ans à compter de 2012-2013
capacité de pratiques médico-judiciaires	4 ans à compter de 2012-2013
capacité de technologie transfusionnelle	4 ans à compter de 2012-2013
<b>Pharmacie</b>	
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie	sans limitation de durée
DES de Pharmacie	sans limitation de durée
DES Innovation pharmaceutique et recherche	sans limitation de durée
DES Biologie médicale	sans limitation de durée
<b>Odontologie</b>	
Diplôme d'Etat de chirurgien-dentiste	sans limitation de durée
DES Orthopédie dento-faciale	pour quatre ans, à compter de l'année universitaire 2012-2013
DES Médecine bucco-dentaire	pour quatre ans, à compter de l'année universitaire 2012-2013

DES Chirurgie orale	pour quatre ans, à compter de l'année universitaire 2012-2013
Certificat d'études supérieures de parodontologie	à compter de l'année universitaire 2011-2012, pour une durée de 4 ans.
Certificat d'études supérieures d'odontologie prothétique	L'université de Strasbourg n'est pas habilitée à délivrer ce CES
Certificat d'études supérieures d'odontologie chirurgicale, médecine buccale	à compter de l'année universitaire 2011-2012, pour une durée de 4 ans.
Certificat d'études supérieures d'odontologie pédiatrique et prévention	à compter de l'année universitaire 2011-2012, pour une durée de 4 ans.
Diplôme d'études supérieures de chirurgie buccale	pour quatre ans à compter de l'année universitaire 2006-2007, prorogation pour l'année 2010-2011
Certificat d'études cliniques spéciales, mention orthodontie	pour quatre ans à compter de l'année universitaire 2008-2009
<b>Maïeutique</b>	<b>1ère année= première année commune aux études de santé (PACES) à partir de la 2e année : Ecole de sages-femmes du centre hospitalier régional (CHR) de Strasbourg</b>
Diplôme d'Etat de Sage Femme	habilitation accordée sans limitation de durée depuis 1971
<b>Formations paramédicales</b>	
Certificat de capacité en orthophonie	sans limitation de durée
Certificat de capacité d'orthoptiste	depuis l'arrêté du 19 octobre 1973 sans limitation de durée

## Annexe informative

### Approche consolidée des moyens consacrés à la formation et à la recherche sur le site alsacien

#### Avertissement méthodologique

➔ L'objectif de cette approche est de disposer d'une vision globale partagée de l'effort consenti en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le site alsacien.

➔ A l'issue d'une première étape méthodologique, cette approche consolidée constitue un élément du suivi du contrat et fera l'objet d'échanges.

Il ne s'agit pas d'un exercice visant à l'exactitude comptable ni, à ce stade, à l'exhaustivité, mais d'une photographie perfectible permettant d'approcher le montant global des financements mobilisés par les acteurs et de disposer d'ordres de grandeur des apports respectifs. Cette information fait apparaître les parts respectives consacrées à la masse salariale, au fonctionnement et aux investissements.

En ce qui concerne **les crédits du CPER 2007-2013**, s'agissant des programmes 150 et 231, on évalue l'exécution à 72,7 % du CPER prévu. En 2012, le montant est égal, par convention, à 1/7<sup>ème</sup> de 72,7 % du CPER prévu.

S'agissant des programmes 172, 186, 187 et 193, les données comprennent le cumul des crédits 2007-2011, en AE, part Etat et part organismes (ces derniers étant uniquement concernés par les opérations de soutien à la recherche), estimés pour **toutes les opérations soutenues en région** : soutien à la recherche, soutien à l'innovation, culture scientifique et technique dont les destinataires peuvent regrouper des établissements d'enseignement supérieur comme des organismes de recherche ou d'autres structures.

**1. Pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche**, sont mentionnées les ressources émanant des comptes financiers 2011. Dès que les comptes financiers 2012 seront disponibles, les documents seront actualisés.

A ce stade, seules les données des quatre établissements du site alsacien - Université de Strasbourg, Université de Haute Alsace, INSA de Strasbourg et Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg – ont été retenues.

**2. Pour les organismes de recherche**, une enquête, portant sur les données budgétaires d'exécution 2012, a permis de rapprocher leurs informations avec celles dont le MESR disposait pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Cette enquête a permis d'identifier les contributions des organismes de recherche sur le site, en distinguant les ressources allouées aux unités mixtes de recherche et celles qui sont mobilisées en dehors des UMR.

Le champ des destinataires de l'enquête a été limitée aux EPST et aux EPIC, sous tutelle MESR, présents sur le site alsacien : CNRS, INSERM, INRA, INRIA – *les quatre EPST ayant des UMR communes avec les universités* -, BRGM et IRSTEA. Ainsi, les structures de coopération pour la recherche et l'innovation, présentes lors de la visite contractuelle de site, n'ont pas été interrogées (Fondation pour la recherche en Chimie, Cancéropôle Grand Est, SATT Conectus, Pôles de compétitivité).

Lorsqu'une question de périmètre apparaît, notamment si le site retenu pour la contractualisation, à savoir l'Alsace, ne correspond pas strictement aux organisations locales des organismes, des proratas de répartition ont été appliqués par les organismes.

La rubrique "Fonctionnement" comprend aussi les petits équipements scientifiques. Quant à celle des « Investissements », elle correspond aux grands équipements et aux opérations pluriannuelles, selon les seuils d'immobilisations propres à chaque établissement.

## Commentaires des tableaux du site alsacien

L'ensemble des moyens consacrés à l'Alsace, si on additionne les contributions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et celles des organismes de recherche, s'élève à **763 millions d'euros**.

Ces moyens se répartissent comme suit : 64 % de masse salariale, 25 % de fonctionnement et 11 % d'investissements.

### Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche :

Les universités de Strasbourg et de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg et la BNU, seuls établissements pris en compte, représentent **77 % des moyens du site alsacien** avec **590 millions d'euros** qui se répartissent en 61% de masse salariale, 24 % de fonctionnement et 14 % d'investissements.

Avec **361 millions d'euros**, la **masse salariale** des quatre établissements correspond à **74 %** de l'ensemble de la masse salariale du site alsacien, soit **5 813 emplois** (plafond d'emplois Etat) sur un total de **7 736** sur l'ensemble du site.

Avec **144 millions d'euros**, leur **fonctionnement** correspond à **76 %** de l'ensemble des moyens de fonctionnement du site alsacien.

Les subventions des collectivités territoriales de la région, avec un montant de **10 millions d'euros**, représentent 4 % des moyens de fonctionnement et d'investissements des quatre établissements.

### Organismes de recherche interrogés :

Ils contribuent à **23 % de l'ensemble du site**, avec **172 millions d'euros** dont 67 % sont dédiés aux unités mixtes de recherche avec les universités. Ce montant se répartit en 73 % de masse salariale, 26 % de fonctionnement et 1 % d'investissements.

Leur **masse salariale**, avec un montant de 126 millions d'euros, représente **26 % de l'ensemble de la masse salariale du site**. On notera, par ailleurs, que celle-ci est financée, en Alsace, à hauteur de 88% sur la subvention pour charge de service.

La contribution des organismes sur le site représente, avec un montant de 45 millions d'euros, **24 %** de l'ensemble des **dépenses de fonctionnement du site** et avec 1 million d'euros, **2 %** des **dépenses d'investissements** recensées sur le site.



**ANNEXE INFORMATIVE**

**APPROCHE CONSOLIDEE DES MOYENS CONSACRES A LA FORMATION ET A LA RECHERCHE DU SITE ALSACIEN**

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE						ORGANISMES DE RECHERCHE			Total des moyens consolidés du site alsacien 2012	Part des organismes interrogés sur le site alsacien	Part étaabts d'enseignt sup. et rech. / Site alsacien
Approche consolidée des moyens 2011 (*) des établissements du site alsacien en M€	Université de Strasbourg	BNU	Université de Haute-Alsace	INSA de Strasbourg	TOTAL année 2011 (*)	Approche consolidée des moyens 2012 des organismes de recherche interrogés du site alsacien en M€	TOTAL EPST-EPIC année 2012	dont Total UMR			
<b>I - MASSE SALARIALE</b>	284	5	60	12	361	<b>I - MASSE SALARIALE</b>	126	89	486	26%	74%
Subvention du MESR	284	5	60	12	361	Subvention du MESR	110	81	471	23%	77%
						Ressources Propres	15	8	15	100%	0%
<b>II - FONCTIONNEMENT</b>	104	4	30	7	144	<b>II - FONCTIONNEMENT</b>	45	27	190	24%	76%
Subvention du MESR	36	3	8	3	50	Subvention du MESR	19	12	69	28%	72%
<b>Total autres ressources</b>	69	0	22	4	95	<b>Autres ressources</b>	26	15	121	22%	78%
<i>Subventions d'autres ministères</i>	1,8	0,0	0,1	0,0	2						
<i>Subventions des collectivités territoriales</i>	4,2	0,1	3,0	0,7	8						
<i>Subventions de l'Union européenne</i>	4,1	0,0	0,2	0,3	5						
<i>Contrats ANR (projets de recherche)</i>	3,9	0,0	1,0	0,0	5						
<i>Droits d'inscription</i>	15,7	0,0	1,4	0,2	17						
<i>Taxe d'apprentissage</i>	1,4	0,0	3,8	0,5	6						
<i>Prestations de recherche hors ANR</i>	5,8	0,0	0,9	0,3	7						
<i>Prestations au titre de la formation continue</i>	9,5	0,0	1,6	0,7	12						
<i>Autres prestations</i>	5,7	0,1	1,2	0,3	7						
<i>Autres ressources donnant lieu à encaissement</i>	16,6	0,2	8,7	0,7	26						
<b>III - INVESTISSEMENTS</b>	3	0	83	0	86	<b>III - INVESTISSEMENTS</b>	1	0	87	2%	98%
Subvention du MESR	0	0	0	0	0	Subvention du MESR	0,7	0	1	100%	0%
<b>Autres ressources d'investissement</b>	3	0	83	0	86	<b>Autres subventions et autres ressources</b>	0,7	0	86	1%	99%
<i>Subventions d'autres ministères</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0						
<i>Subventions des collectivités territoriales</i>	2,3	0,1	0,0	0,0	2						
<i>Subventions de l'Union européenne</i>	0,1	0,0	0,0	0,0	0						
<i>Autres ressources donnant lieu à encaissement</i>	0,4	0,0	82,7	0,0	83						
<b>TOTAL DES MOYENS DES ETABLISSEMENTS</b>	391	9	172	19	590	<b>TOTAL DES MOYENS DES ORGANISMES dont UMR</b>	172	116	763	23%	77%
<b>PLAFONDS EMPLOIS ETAT</b>	4 609	131	891	183	5 813	<b>ETPT ORGANISMES</b>		1 923	7 736		

(\*) : seules données disponibles à la date de signature du contrat

## ANNEXE INFORMATIVE

### APPROCHE CONSOLIDEE DES MOYENS CONSACRES A LA FORMATION ET A LA RECHERCHE DU SITE ALSACIEN

CPER en M€ Programmes 150 et 231	AE (2007- 2011)	Université de Strasbourg 2012	BNU 2012	Université de Haute- Alsace 2012	INSA 2012	CROUS 2012
<b>Total</b>	<b>159,8</b>	<b>18,0</b>	<b>0,8</b>	<b>3,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>
Crédits du CPER équipements scientifiques	3,8			0,2		
Crédits immobiliers CPER 2007-2013 - Part Etat	46,4	10,4				
Crédits immobiliers CPER 2007-2013 - Autres financements	61,4	7,6	0,8	3,2	0,4	0,3
Crédits immobiliers assimilés	48,3					

CPER 2007-2013 Programmes 172, 186, 187 et 193 en M€	AE (2007- 2011)	2012
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>3</b>
Total Part Etat	8,8	1,5
Part organismes	8,2	1,4

CAMPUS en M€	U. Strasbourg 2011	U. Strasbourg 2012
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>
Crédits d'ingénierie	5	
Financements sur dotation Campus	3	3

INVESTISSEMENTS D'AVENIR (IA) en M€	2011	Université Strasbourg 2012	BNU 2012	Université Hte-Alsace 2012	INSA 2012	Org. de recherche 2012
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
Initiative d'excellence (intérêts produits d'ici 2020)	10	21,1				
Laboratoires d'excellence	6,1					
Initiatives d'excellence en formations innovantes	0			0,5		
Equipements d'excellence	4,6	2,0				7,47
Institut hospitalo universitaire	2,7	13,9				

INSTITUTIONS DE VALORISATION DE LA RECHERCHE (IA) en M€	2011	U. Strasbourg (porteur) 2012
SATT	1	10

#### Investissements d'avenir :

Les projets, dont le porteur est situé en dehors de la région mais qui ont un ou plusieurs partenaires issus de la région, ne figurent pas dans le tableau.

#### IDEX :

Pour la période probatoire allant de 2011 à 2015, les montants sont ceux qui figurent dans la convention signée.

#### EQUIPEX :

Pour 2011, le montant mentionné correspond à 30 % du montant total du projet (avance)

Pour 2012 : le montant correspond au montant total du projet, diminué de l'avance et proratisé à la durée restante.

#### DEFI et IHU :

Les montants reprennent ceux de la convention, avec les échéanciers.

#### SATT :

Les montants mentionnés correspondent aux versements prévus par la convention